

LES THEMES ET LA STRUCTURE DE  
TROIS CYCLES DE SONNETS DE  
JOACHIM DU BELLAY

---

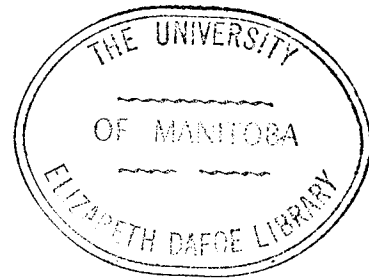
A Thesis  
Presented to  
The Committee on Graduate Studies  
The University of Manitoba

---

In Partial Fulfillment  
of the Requirements for the Degree  
Master of Arts

---

by  
Donna M. Norell  
September 1964



## ABREGE

### LES THEMES ET LA STRUCTURE DE TROIS CYCLES DE SONNETS DE JOACHIM DU BELLAY

Il est difficile de traiter avec objectivité l'oeuvre d'un poète dont la vie fut aussi chargée de déceptions que celle de Joachim du Bellay. Les obstacles augmentent si ces déceptions se laissent révéler à travers l'oeuvre. En ce cas, on a bien envie de fonder jusqu'à un certain point l'analyse littéraire sur la biographie. En général, cela nous semble la méthode de la plupart des critiques de Du Bellay.

Nous ne voulons pas déprécier les études savantes que nous avons consultées pour la préparation de cette thèse. Cependant nous voudrions signaler au début le fait que cette étude a été fondée en premier lieu sur un examen des sonnets eux-mêmes et très peu sur le rapport entre la poésie et la vie de Du Bellay.

Le premier chapitre de cette thèse est consacré à l'histoire du sonnet en France jusqu'à la mort de Du Bellay. Les sonnets de Du Bellay, et surtout les trois recueils dont nous faisons l'analyse, furent intimement liés avec le développement de la forme du sonnet en France. Nous tentons

d'indiquer dans ce premier chapitre le rôle que jouaient ces trois recueils.

L'Olive fut le premier recueil de poésie publié par Du Bellay; on n'y trouve pas le travail le plus sûr. En ce qui concerne les thèmes, Du Bellay suit le plus souvent le pas des poètes italiens. Quant à la structure, notre analyse découvre qu'elle est bien imparfaite. Néanmoins nous essayons de faire ressortir l'idée dominatrice de notre mieux pour en tracer le développement.

Les Antiquitez de Rome posent un tout autre problème. Ce recueil est une oeuvre des plus complexes. Les thèmes fondamentaux se déploient peu à peu en s'entrelaçant et en se combinant. La structure se cache sous un voile d'images érudites. Quand même, son dessin révèle enfin une unité qui fait voir la main d'un artiste sûr de ses moyens.

C'est surtout à l'égard des Regrets que nous nous écartons de l'opinion courante. De tous les trois cycles que nous traitons, les Regrets portent la plus grande empreinte des expériences personnelles de Du Bellay. Il est d'usage de ne voir dans les derniers sonnets de ce recueil que les paroles d'un courtisan flatteur. Quoique cette attitude renferme une certaine mesure de vérité, nous sommes trop convaincus de l'intégrité poétique de Du Bellay pour accepter que ces sonnets soient tout à fait

étrangers au recueil. Par conséquent, nous essayons de montrer leur rapport aux autres sonnets du cycle.

Les trois recueils sont très différents les uns des autres. Nous préférons donc en discuter chacun séparément. L'analyse révèle, pourtant, qu'ils ont un trait en commun. Dans chaque recueil, l'attention du poète est sollicitée par le monde extérieur, qui lui pose des problèmes et lui suggère ses thèmes. Cependant, le vrai intérêt de chaque cycle ne se trouve pas dans les thèmes eux-mêmes. Il émane des passions et des sentiments du poète qui parle. C'est là où réside enfin l'unité de chaque recueil et c'est là aussi où en est fondée la structure.

## TABLE DES MATIERES

CHAPITRE	PAGE
INTRODUCTION . . . . .	i
I. HISTOIRE DU SONNET FRANÇAIS AVANT 1560 . . . . .	1
Le sonnet avant l' <u>Olive</u> . . . . .	1
Le sonnet avant 1530 . . . . .	1
Le sonnet en France (1530-1549) . . . . .	4
La forme du sonnet français (1530-1549) . . . . .	8
Le sonnet et Du Bellay . . . . .	11
L'inspiration . . . . .	11
La forme . . . . .	19
II. LES THEMES ET LA STRUCTURE DE L' <u>OLIVE</u> . . . . .	24
III. LES THEMES ET LA STRUCTURE DES <u>ANTIQUITEZ</u>	
<u>DE ROME</u> . . . . .	54
IV. LES THEMES ET LA STRUCTURE DES <u>REGRETS</u> . . . . .	99
CONCLUSION . . . . .	157
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	159

## INTRODUCTION

Dans le monde littéraire de la Renaissance française, les poètes de la Pléiade éclipsèrent tous leurs collègues. Peu de gens aujourd'hui nieraient à Ronsard l'honneur d'être le plus grand poète de ce groupe sinon de tous les poètes du seizième siècle. Sous l'éclat du prodigieux Ronsard, la gloire de Joachim du Bellay diminue en intensité. On le relègue d'habitude au deuxième rang. Cependant, dans son propre domaine, il faut lui accorder la première place.

Du Bellay fut le maître du sonnet. C'est lui qui, plus qu'aucun autre poète de la période, fit fleurir le sonnet dans le sol fertile de la Renaissance française. En employant cette forme pour ses chefs-d'oeuvre, Du Bellay assura au sonnet ainsi qu'à lui-même un rôle prépondérant dans l'histoire de la poésie française.

La forme consacrée du sonnet français prit naissance du vivant de Du Bellay. Sa dette au poète angevin, qu'on ne saurait mesurer, reste tout de même considérable. Donc, il nous semblait bon de commencer notre étude par une revue de l'histoire du sonnet.

Suivant ce chapitre introductoire, nous ferons l'analyse des thèmes et de la structure de chacun des trois recueils principaux de sonnets de Du Bellay: l'Olive, les

Antiquitez de Rome et les Regrets. A cause de la nature intégrale de chaque recueil qui donne à chacun le caractère d'un "cycle," nous nous proposons de traiter les trois recueils séparément. D'autre part, il nous semblait souhaitable d'explorer dans chaque chapitre les deux aspects de notre analyse, les thèmes et la structure. De cette façon nous espérons mettre en relief les traits les plus saillants de ces trois oeuvres.

## CHAPITRE I

### HISTOIRE DU SONNET FRANÇAIS AVANT 1560

#### I. LE SONNET AVANT L'OLIVE

##### Le sonnet avant 1530

On sait que la forme littéraire du sonnet passa d'Italie en France vers l'année 1530, mais son origine est obscure. La plupart des critiques sont d'accord que le sonnet est né à la cour de Frédéric II de Sicile (1197-1250) où un versificateur unit un huitain et un sizain d'hendécasyllabes, le tout en rimes plates.<sup>1</sup> Selon Jasinski, cette forme primitive se composait, en effet, de deux formes populaires, le strambotto ou ottava qui comprenait huit vers de mesure pareille sur deux rimes alternées (ABAB ABAB), et la sextine qui comprenait six vers de mesure pareille sur deux rimes alternées (ABABAB). L'ottava suivi d'une sextine donne le sonnet avec les tercets CDC DCD, forme beaucoup employée par les poètes italiens de cette époque. Pour soutenir cette hypothèse, Jasinski s'appuie sur plusieurs raisons. Premièrement, le sentiment de la

---

<sup>1</sup>Max Jasinski, Histoire du Sonnet en France (Paris: Imprimerie H. Brugère, 1903), pp. 7-8; et Henri Morier, Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique (Paris: Presses Universitaires de France, 1961), p. 382. Morier confère l'honneur à Petrus de Vineia, chancelier de la cour.



séparation entre les quatrains et les tercets, c'est-à-dire entre l'ottava et la sextine, existe dès les premiers sonnets. Deuxièmement, les rimes de tous les plus anciens sonnets suivent le plan ABAB ABAB CDC DCD. Troisièmement, leurs vers sont toujours hendécasyllabiques et paroxytons comme dans les deux formes populaires. Et finalement, les sonnets primitifs sont subjectifs et amoureux tout comme dans les formes populaires, l'ottava et la sextine.<sup>2</sup> Ces raisonnements nous semblent concluants.

Sous l'influence des troubadours cette forme passa probablement de Sicile en Provence et de Provence en Italie, tout en se modifiant. On substitua des rimes enclavées aux rimes croisées dans les quatrains (ABBA ABBA au lieu de ABAB ABAB). Puis, tandis que l'ottava et la sextine furent des formes populaires, le troubadour, qui fut surtout un artiste, donna au sonnet plus de dignité en l'employant pour des chansons d'amour courtois. Et, à cause de son rapport avec la musique pendant les premières années de son histoire, le sonnet manifestetoujours un caractère lyrique et une concentration de la pensée.<sup>3</sup>

Le sonnet fut cultivé en Italie pendant plus de deux siècles avant son apparition en France. L'intérêt aux arts

---

<sup>2</sup>Jasinski, op. cit., p. 9.

<sup>3</sup>Ibid., pp. 15-20.

étant répandu, la poésie fleurit et le sonnet devint très connu. Sa nature se modifia davantage. Chez Dante (1265-1321) le sonnet encadra des pensées profondes et élevées. Mais l'oeuvre de Dante exerça peu d'influence sur le développement du sonnet français. Ce furent Pétrarque (1304-1374) et ses disciples, dont Arioste (1474-1533) et Bembo (1470-1547) sont parmi les plus connus, qui servirent de modèles aux poètes de la Pléiade. En Italie, au quatorzième et au quinzième siècles, le sonnet acquit les traits qui sont caractéristiques de la Renaissance italienne: une élégance, un raffinement, une érudition et une profondeur des idées. En même temps, certains poètes écrivaient des sonnets moins sérieux, souvent des sonnets de circonstance, où tous les vers amenèrent le dernier vers; ces sonnets "épigrammes" furent les précurseurs des premiers sonnets de l'école lyonnaise. Au cours de son évolution en Italie, le sonnet subit une nouvelle modification: on introduisit dans les tercets une troisième rime. Ainsi apparurent de nouvelles dispositions des rimes, surtout les dispositions CDE CDE et CDE DCE.

Pendant les trente premières années du seizième siècle, les conditions en France furent favorables à l'introduction de la nouvelle forme littéraire. La politique française favorisait l'invasion des idées italiennes; la proximité géographique de l'Italie y offrait peu d'obstacles; et les

poètes français cherchaient la nouveauté. Tout ce qui était italien était à la mode. Alors, il n'est guère étonnant que le goût de la poésie des sonnetistes italiens passât en France.

### Le sonnet en France (1530-1549)

Dans les années immédiatement avant la publication de l'Olive en 1549, le sonnet italien devint connu en France et plusieurs poètes français expérimentèrent avec cette nouvelle forme. A cause de sa position géographique, Lyon fut le centre du monde littéraire en France. De plus, les gens militaires et les commerçants y passaient en route pour les pays méditerranéens, et la cour du roi s'y trouvait souvent. Par conséquent, ce fut à Lyon que l'influence de la Renaissance italienne se fit d'abord sentir et c'est là où se trouvaient les premiers sonnetistes français.

Personne ne sait exactement qui écrivit le premier sonnet français mais la plupart des critiques l'attribuent à Clement Marot.<sup>4</sup> Son premier sonnet date probablement de 1529 bien qu'il ne fût publié qu'en 1538. Ceux qui n'admettent pas la prétention de Marot soutiennent celle de Mellin de Saint-Gelais.<sup>5</sup> Du Bellay lui accorda l'honneur d'être le

---

<sup>4</sup>Henri Chamard, Histoire de la Pléiade (Paris: Henri Didier, 1939), I, 224; Jasinski, op. cit., pp. 37-40; Morier, op. cit., p. 382; et Joseph Vianey, Le pétrarquisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle (Montpellier: Coulet et fils, 1909), p. 102.

<sup>5</sup>H. J. Molinier, Mellin de Saint-Gelays (Rodez, 1910), pp. 390-94, 596, cité par Dorothy O'Connor, Louise Labé, sa vie et son oeuvre (Paris: Les Presses françaises, 1926), p. 154, n. 1.

premier dans la deuxième préface de l'Olive.<sup>6</sup> Cependant il se peut que Du Bellay ignorât la date de composition du sonnet de Marot. Que Marot soit le premier sonnetiste français ou que Saint-Gelais le soit, une chose est certaine: grâce à Saint-Gelais, qui fut un poète courtois fortement influencé par l'école lyonnaise, le sonnet apparut à la cour de François I et commença à y briller. Tout de même, peu de sonnets français apparurent avant 1549. A cet égard, voici comment se résume l'activité poétique de cette période:<sup>7</sup>

Marot	10 sonnets (6 traduits de Pétrarque)
Saint-Gelais	3 sonnets
Scève	2 sonnets
Marguerite de Navarre	1 sonnet
Sebillet	1 sonnet
Peletier	15 sonnets (12 traduits de Pétrarque)
Philieul	196 sonnets (tous traduits de Pétrarque).

Il se peut aussi que quelques-uns des sonnets de Louise Labé remontent aux années 1540-1542.<sup>8</sup>

Ce résumé révèle à la fois l'influence de Pétrarque et le manque d'initiative des poètes français dans le domaine du sonnet. Parmi les 228 sonnets écrits avant l'Olive, 214 sonnets sont des traductions de Pétrarque. Les quatorze sonnets originaux sont surtout des pièces liminaires. Ceci indique

---

<sup>6</sup>Joachim du Bellay, Oeuvres poétiques, édition Henri Chamard (Paris: Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1961), I, 12.

<sup>7</sup>Chamard, loc. cit.

<sup>8</sup>O'Connor, op. cit., p. 154.

bien que l'on ne croyait pas encore que cette forme fût propre à la poésie sérieuse. Le sonnet restait une sorte d'épigramme. Jasinski suggère qu'il y eut à Lyon à cette époque un véritable trésor de sonnets en forme de billets-doux mais que ces sonnets furent détruits presque sur-le-champ.<sup>9</sup> C'est une hypothèse et il nous faut présumer autrement.

Bien qu'il y eût peu de sonnets écrits en français, cette forme fut beaucoup discutée dans le monde littéraire. Le couronnement de Cathérine de Médicis comme reine de France en 1547 encouragea l'imitation des formes littéraires italiennes. En revanche, ce rapport avec la royauté donna du prestige au sonnet. Le nationalisme croissant et la vogue des sonnets italiens attendaient l'apparition d'un "Pétrarque français." En même temps, il y avait un mécontentement général envers les formes poétiques françaises traditionnelles. On discutait âprement le pour et le contre des formes françaises et étrangères. Certains avaient des idées conservatrices. En 1548, dans l'Art Poétique François, Sebillet se rangea de leur côté:

Et quant tout est dit, Sonnet n'est autre chose que le parfait épigramme de l'Italien, comme le dizain du François.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup>Jasinski, op. cit., pp. 36-38.

<sup>10</sup>Thomas Sebillet, Art Poétique François, édition Félix Gaiffe (Paris: Librairie E. Droz, 1932), p. 115.

Sebillet semble ne pas considérer le sonnet comme une forme poétique qui convient à la poésie sérieuse. D'ailleurs, le sonnet qui apparaît au début du même livre n'est qu'une dédicace. Néanmoins Sebillet admet que le sonnet est autre chose qu'une épigramme d'une nouvelle mode:

. . . sache que la matière de l'épigramme et la matière du Sonnet sont toutes unes, fors que la matière facécieuse est repugnante a la gravité du sonnet, qui reçoit plus proprement affections et passions grèves. . . .<sup>11</sup>

Voilà la position telle que prirent les poètes de l'école lyonnaise.

Le manifeste de Sebillet provoqua immédiatement une réponse des poètes de la Brigade, poètes jeunes, fiers et rebelles, qui cherchaient de nouveaux chemins pour la poésie. En 1549, Du Bellay, en porte-parole du groupe, publia son livre, la Deffense et Illustration de la Langue Francoyse où il soutient la position contraire:

Sonne moy ces beaux sonnetz, non moins docte que plaisante invention Italienne, conforme de nom à l'ode, & differente d'elle seulement pource que le sonnet a certains vers reiglez & limitez, & l'ode peut courir par toutes manieres de vers librement, voyre en inventer à plaisir, à l'exemple d'Horace, qui a chanté en XIX. sortes de vers, comme disent les grammariens. Pour le sonnet donques tu as Petrarque et quelques modernes Italiens.<sup>12</sup>

Evidemment, quant au sonnet, les avis étaient partagés

---

<sup>11</sup>Ibid., p. 116.

<sup>12</sup>Joachim du Bellay, la Deffense et Illustration de la Langue Francoyse (Paris: Librairie Marcel Didier, 1961), pp. 120-22.

en France. Mais c'est la position de Du Bellay qui devait faire la plus grande empreinte sur la littérature du siècle. La Deffense fit un grand éclat dans le monde littéraire et la publication de l'Olive de Du Bellay en 1549, le premier recueil de sonnets composés en français, assura le succès du sonnet en France.

### La forme du sonnet français (1530-1549)

Le sonnet français est né du sonnet italien mais il acquit dans son pays d'adoption certains traits qui le distinguent encore. D'abord, la disposition des rimes dans les tercets du sonnet régulier suivent deux plans, CCD EED et CCD EDE. Deuxièmement, le sonnet français régulier exige l'alternance des rimes féminines et masculines. Troisièmement, les vers sont en alexandrins.<sup>13</sup> On peut attribuer ces traits distinctifs à plusieurs événements poétiques du seizième siècle.

Les sonnets italiens connus en France au seizième siècle imitaient surtout les deux modèles pratiqués par Pétrarque, ABBA ABBA CDC DCD et ABBA ABBA CDE CDE. Ainsi, sur 290 sonnets de Pétrarque, on trouve 107 fois la

---

<sup>13</sup>Le titre et la description du sonnet français régulier sont tirés de l'essai de Joseph Vianey, "Les origines du Sonnet régulier," Revue de la Renaissance (Paris: Macon, Protat Frères, 1903), IV, 74-76.

première disposition et 116 fois la seconde.<sup>14</sup> Mais certains poètes italiens introduisirent des dispositions différentes. Tebaldeo et son école employèrent la disposition CDC DCD presque sans exception tandis que les disciples de Bembo se crurent libres de choisir, d'en avoir un seul type de sonnet ou d'en avoir plusieurs, d'adopter ceux des autres poètes ou d'en créer de nouveaux. Ils n'exclurent que les dispositions qui auraient permis de décomposer les six derniers vers du sonnet en un distique et un quatrain, parce qu'alors les tercets auraient cessé d'être des tercets et le sonnet n'aurait plus été un sonnet. Les poètes français allèrent jusqu'à rejeter cette restriction et on trouve dans ce changement un trait caractéristique du sonnet français.<sup>15</sup>

Bien que les sonnets français fussent en petit nombre avant 1549, on trouve dans tous les sonnets de Marot la première modification de la forme, c'est-à-dire la disposition CCD EED dans les tercets. C'est Marot qui l'inventa.<sup>16</sup> A Peletier revient l'honneur d'avoir inventé la deuxième disposition régulière, la disposition

---

<sup>14</sup> Marcel Françon, Les oeuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans (Rochecorbon, France: Charles Gay, 1958), p. 323.

<sup>15</sup> Vianey, "Les origines du Sonnet régulier," 79.

<sup>16</sup> Ibid., p. 80.



CCD EDE qu'il employa en 1547 dans ses Oeuvres poétiques.<sup>17</sup>  
 Ces deux dispositions ne furent pas les seules permises  
 parmi les poètes français. Cependant ce sont elles qui  
 dominant dès cette période.

Les autres développements qui marquent l'évolution  
 de la forme du sonnet régulier apparurent à la même époque.  
 L'alternance des rimes masculines et féminines s'était  
 manifestée dans la poésie française du quatorzième siècle.<sup>18</sup>  
 Peletier l'employa dans trois sonnets de ses Oeuvres  
poétiques de 1547 et Saint-Gelais dans ses trois sonnets  
 publiés avant cette date.<sup>19</sup> Pourtant, cette pratique fut  
 peu suivie pour les sonnets avant 1555. Sebillet n'en fit  
 aucune mention dans l'Art Poétique mais dans la Deffense  
 Du Bellay fit le commentaire suivant:

Il y en a qui fort superticieusement entremeslent les  
 vers masculins avecques les feminins, comme on peut  
 voir aux Psalmes traductz par Marot. Ce qu'il a  
 observé (comme je croy') afin que plus facilement on  
 les peust chanter sans varier la musique, pour la  
 diversité des meseures qui se trouverroint à la fin  
 des vers. Je treuve cete diligence fort bonne,  
 pourveu que tu n'en faces point de religion jusques  
 à contreindre ta diction pour observer telles choses.<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup>Françon, op. cit., p. 99; et Vianey, Le pétrarquisme  
 en France au XVI<sup>e</sup> siècle, p. 105.

<sup>18</sup>Jasinski, op. cit., p. 101.

<sup>19</sup>André Boulanger, L'art poétique de Jacques Peletier  
du Mans (Paris: Société d'Édition, 1930), p. 167, n. 10.

<sup>20</sup>Du Bellay, la Deffense, pp. 164-65.

L'emploi de l'alexandrin au lieu du vers décasyllabique est un développement encore plus récent. Vasquin Philieul de Carpentras écrivit un seul sonnet en alexandrins dans ses traductions de 1548<sup>21</sup> mais le sonnet en alexandrins fut rare avant 1555. Jusqu'alors l'alexandrin avait été réservé pour la poésie grave et héroïque. Par conséquent, la décasyllabe semblait être plus convenable au sonnet qui traitait l'amour et les matières assez légères. De fait, Sebillet rejeta tout à fait l'alexandrin:

Tant y a que le Sonnet aujourd'huy est fort usité, et bien receu pour sa nouveauté et sa grace; et n'admet suivant son pois autres vers que de dis syllabes.<sup>22</sup>

Dans la Deffense Du Bellay se montra à ce sujet d'une discrétion absolue. Il devait y réfléchir de nouveau avant de composer ses sonnets romains.

## II. LE SONNET ET DU BELLAY

### L'inspiration

La carrière de Joachim du Bellay fut brève. Elle débuta en 1549, la date de la publication de la Deffense, et se termina par la mort du poète le premier janvier 1560. Entre ces deux dates, et entre l'optimisme de jeunesse de la Deffense et l'amertume de quelques-uns des Regrets de

---

<sup>21</sup>Sebillet, op. cit., p. 118, n. 2.

<sup>22</sup>Ibid., p. 118.

1558, se dessine l'évolution de son oeuvre. Ces dix ans peuvent être divisés en deux périodes littéraires séparées par le voyage en Italie qui marqua profondément la poésie de Du Bellay.

En 1549, quelques mois après la publication de la Deffense, apparut le recueil intitulé l'Olive, recueil qui signala l'avènement de la première période de sa poésie. Le succès du petit livre de sonnets fut frappant. Ce triomphe s'explique par deux raisons principales. D'abord, l'éclat et la note de révolte de la Deffense firent en sorte que l'on attendait avec intérêt les premiers efforts du porte-parole de la nouvelle école de poètes. Deuxièmement, Du Bellay fut noble de race et la protection de la reine Marguerite encouragea le soutien d'éminents personnages.

La publication de l'Olive fut un événement important dans l'histoire de la poésie française ainsi que dans la carrière du jeune poète. Dans la Deffense Du Bellay avait plaidé en faveur de l'imitation des poètes classiques et italiens. Il voulait perfectionner, par la littérature, la langue française et ainsi rehausser le renom national.<sup>23</sup> Du Bellay prouva qu'il prêchait d'exemple. L'Olive fut le premier recueil de sonnets français imités de l'italien

---

<sup>23</sup>Du Bellay, la Deffense, pp. 45-48.

et le premier sur un sujet unique.<sup>24</sup> L'édition de 1549 comprit 50 sonnets et la deuxième, qui apparut en 1550, 65 de plus. Sur ces 115 sonnets au moins 75 sont des imitations<sup>25</sup> et les emprunts sont recueillis de plus de 35 poètes différents.<sup>26</sup> La marque de distinction, donc, ne se trouve pas dans l'originalité du sujet.

Néanmoins, c'est l'originalité de l'Olive qui fut le point de départ pour les sonnetistes de la Pléiade. Avant la publication de l'Olive, les Français n'avaient pas considéré le sonnet comme digne de sentiments relevés. On ne l'avait employé que pour les pièces liminaires ou épigrammatiques. Les sonnets de l'Olive sont des poèmes d'amour et Du Bellay montra par ce recueil que le sonnet français pouvait soutenir un style élevé. C'est là la vraie originalité de l'Olive.

Bien que la plupart des sonnets de l'Olive soient des imitations et que certains soient presque des traductions, Du Bellay réussit cependant à révéler sa marque poétique personnelle. Jasinski précise bien ce génie personnel, tout en résumant les mérites de l'Olive:

---

<sup>24</sup>Chamard, op. cit., I, 225.

<sup>25</sup>Vianey, Le pétrarquisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle, p. 88.

<sup>26</sup>Ibid., p. 97.

Il [Du Bellay] inaugurait une poésie ennoblie enfin, savante et délicate, . . . [d'un] plaisir de l'élégance dans les sentiments et de la recherche dans les idées, d'un style dense et parfois brillant, d'une rhétorique riche en métaphores encore neuves et en tournures déjà ingénieuses. . . . [Il avait] réalisé la perfection de son rythme, . . . [il avait] concilié la régularité du sonnet avec une heureuse variété, et . . . [avait choisi] avec discernement les arrangements les plus simples et les plus agréables à l'oreille française. Ses défauts ne blessèrent personne.<sup>27</sup>

L'Olive annonça une carrière de belles espérances et son influence fut immédiate et grande. La forme de sonnet ne fut pas originale et le sujet non plus; c'était, au contraire, le pétrarquisme qui triompha. Depuis longtemps les poètes français voulaient leur propre Pétrarque. Ils le trouvèrent en Du Bellay, et la longue suite d'Amours publiés après cette date rend témoignage de l'obligation des autres poètes à ce recueil expérimental.

On peut bien dire que l'Olive donna la note pour les sonnets français pendant quelques années. Plusieurs mois plus tard, en novembre 1549, furent publiées les Erreurs Amoureuses de Pontus de Tyard et une continuation apparut en 1551, après l'apparition de l'édition augmentée de l'Olive. C'était sous l'influence de ces sonnets de Pontus de Tyard que Du Bellay présenta en 1552 les XIII. Sonnets de l'honneste Amour. Les idées et le style de ces treize sonnets expriment un amour beaucoup plus désincarné que

---

<sup>27</sup>Jasinski, op. cit., p. 56.

celui chanté par la Pléiade en général. Cette tendance vers le platonisme caractérisait la poésie de l'école lyonnaise de l'époque mais Du Bellay abandonna cette inspiration aussitôt après. Les XIII. Sonnetz révèlent aussi un lyrisme et un ton personnel qui devaient s'augmenter dans les chefs-d'oeuvre de Du Bellay, les Antiquitez de Rome et les Regrets.

Pendant les années 1549-1556 le sonnet fut employé en France surtout pour la poésie d'amour, sans compter les sonnets liminaires. On peut citer les Amours de Méline de Baïf, recueil de sonnets et de chansons, en 1552; les Amours de Ronsard, en 1552 aussi, qui furent très attendus à cause du succès des Odes en 1550; les Amours d'Olivier de Magny et les Sonnetz d'Amour de Maclou de la Haye publiés en 1553. En 1553 Du Bellay publia l'odé célèbre "A une Dame" où il se moque des excès de ce genre de poésie. Pourtant, on continua de créer sans cesse des sonnets d'amour. Baïf, Ronsard et Pontus de Tyard, chacun publia un recueil en 1555, et Ronsard un autre l'année suivante.

Après l'Olive, Du Bellay lui-même avait renoncé à écrire des sonnets d'amour, sauf pour ses Amours écrits vers 1559 et publiés seulement en 1568, après sa mort. En avril 1553 il partit pour Rome et dès lors sa poésie porte l'empreinte de son séjour à l'étranger. Avec l'Olive, Du

Bellay avait indiqué le chemin que devaient suivre les autres poètes. Avec les XIII. Sonnets il avait expérimenté un peu. Il avait démontré que le sonnet français était une forme convenable aux sentiments les plus raffinés. Ses sonnets après la date de son départ frayèrent des chemins encore plus ambitieux.

Du Bellay passa quatre ans à Rome, des années assez malheureuses si on en juge par la poésie qui en résulta. La Complainte du Désespéré de 1551 avait indiqué de bonne heure que les ennuis de santé et d'argent commençaient déjà à peser sur son esprit. Le voyage en Italie et les déceptions que Du Bellay y éprouva finirent par transformer son enthousiasme de jeunesse en une disposition plus mûre. Les deux recueils de sonnets publiés en 1558 après son retour en France, les Antiquitez et les Regrets, amenèrent une deuxième transformation dans la poésie française du seizième siècle.

Les Antiquitez et les Regrets dépeignent deux côtés de l'expérience du poète à Rome. Ceux-ci ont pour sujet la Rome vivante, celles-là la Rome du passé; et les sentiments des deux recueils font aussi contraste les uns avec les autres. Dans les Antiquitez Du Bellay saisit le sentiment de la mélancolie et de la grandeur des ruines majestueuses. Dans les Regrets il employa le sonnet pour exprimer la

nostalgie et l'amertume du dépaycé; on y trouve côte à côte des sonnets élégiaques et des sonnets satiriques. C'était la première poésie vraiment personnelle sortie de la Pléiade. On n'y trouve aucune trace de pétrarquisme. Dans l'Olive Du Bellay avait élargi le domaine du sonnet pour admettre l'amour raffiné. Maintenant il l'élargit davantage pour renfermer les idées philosophiques, les sentiments personnels et la critique des moeurs. Les Antiquitez et les Regrets marquèrent ainsi une étape dans l'histoire du sonnet et dans l'évolution du travail de Du Bellay.

Il y a très peu dans le sujet et dans le travail des Antiquitez qui paraisse tout à fait original. On avait composé en Italie quelques sonnets isolés en latin sur le thème des ruines et Du Bellay emprunta librement des images et des passages à la poésie des écrivains italiens et latins. Du Bellay précise lui-même dans le dernier sonnet des Antiquitez l'honneur qu'il tient à revendiquer:

Vanter te peux, quelque bas que tu [le luth] sois,  
D'avoir chanté, le premier des François,  
L'antique honneur du peuple à longue robe.<sup>28</sup>

Tout de même on peut lui accorder un honneur plus grand. Du Bellay n'est pas le premier à chanter les ruines de Rome mais il est le premier à exprimer les émotions éprouvées

---

<sup>28</sup>Du Bellay, Oeuvres poétiques, édition Henri Chamard (Paris: Librairie Marcel Didier, 1961), II, 29. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.



devant ces ruines.<sup>29</sup> Donc, l'originalité se trouve dans le sentiment. Du Bellay créa "le sentiment des ruines," un sentiment de mélancolie que les poètes du dix-neuvième siècle devaient développer au suprême degré. On y trouve aussi l'influence du collège de Coqueret: Du Bellay étoffe sa poésie d'allusions mythologiques et de toute l'érudition du poète intellectuel. Le "Songe," quinze sonnets à la fin des Antiquitez, est une série d'images ou de visions apocalyptiques sur une seule idée. Il est extraordinaire pour la qualité des métaphores. Tout suffit pour faire des Antiquitez une oeuvre originale et admirable.

On ne sait pas si Du Bellay écrivit les Regrets après les Antiquitez ou en même temps mais leur style est plus évolué.<sup>30</sup> S'ils restent érudits, les emprunts des autres poètes sont moins évidents et le langage est plus simple. Le patriotisme du jeune poète se transforme en nostalgie. Le ton personnel est très prononcé bien que les sentiments varient. On trouve tour à tour la tristesse, l'ennui, l'amertume et l'éloge. Les sujets des Regrets

---

<sup>29</sup>Henri Gambier, Italie et Renaissance poétique en France (Padoue: Tipografia del Seminario, 1936), p. 97.

<sup>30</sup>Chamard croit que les Antiquitez sont antérieurs aux Regrets (Du Bellay, Oeuvres poétiques, II, v.). Saulnier croit que les deux recueils furent composés en même temps (Du Bellay, l'homme et l'oeuvre, [Paris: Boivin & Cie., 1951], p. 73).

sont divers aussi: la vie politique, sociale et littéraire, les événements importants et quotidiens, et les malheurs du poète. Seule l'idée du voyage en Italie relie les sonnets divers.

Les Antiquitez annoncent le romantisme grâce au sentiment de mélancolie à l'égard des ruines. Les Regrets l'annoncent en faisant état du sentiment de nostalgie que provoque l'exil et en suggérant le lien entre le poète et la malédiction. Cela ne veut pas dire, pourtant, que Du Bellay exerça directement une influence sur le mouvement romantique. Pas du tout. Mais le souffle commença dès son époque. L'influence des Antiquitez sur la littérature française fut presque nulle même si plusieurs poètes suivirent l'exemple des Regrets. La Gelodacrie de Jacques Grévin, oeuvre très inférieure à celle de Du Bellay, apparut en 1560 et une deuxième édition l'année suivante. La poésie satirique allait en augmentant en raison des agitations politiques et religieuses et l'emploi du sonnet à cet égard devint plus répandu. Cependant Du Bellay avait déjà produit le chef-d'oeuvre du siècle.

### La forme

Ce fut pendant la carrière de Du Bellay que le sonnet régulier prit forme. Après 1560 on employa presque exclusivement les deux dispositions des tercets CCD EED et

CCD EDE. Pendant les années 1549-1560 l'alternance des rimes masculines et féminines se répandit, et l'alexandrin remplaça la décasyllabe.

L'influence de Peletier est évidente dans l'Olive de 1549. Du Bellay employa dans 41 sur 50 sonnets les dispositions des tercets déjà employées par Peletier dans son recueil de 1547, et les tercets de 25 de ces 50 sonnets sont sur les rimes régulières CCD EED et CCD EDE.<sup>31</sup>

Cependant l'inclination de Du Bellay était encore vers la variété et il y employa sept dispositions en tout.

L'alternance dans les rimes paraît dans un seul sonnet et il est convenu de croire que ce premier recueil pêche par un excès de rimes féminines et faibles.<sup>32</sup> Le deuxième recueil, en 1550, révéla un plus grand penchant pour les formes régulières. En tout cas, sur 65 sonnets ajoutés, 53 ont des tercets réguliers et 13 l'alternance dans les rimes. Tous les XIII. Sonnetz de 1552 ont l'alternance et les deux dispositions acceptées des tercets, et l'on trouve ces modifications dans presque tous les Antiquitez et les Regrets de 1558. Du Bellay semble enfin accepter ces deux limitations.

Dans l'Olive Du Bellay se permit une variété dans

---

<sup>31</sup>Jasinski, op. cit., p. 55.

<sup>32</sup>Vianey, "Les origines du Sonnet régulier," p. 86.

la rime et dans la disposition des tercets mais d'autres poètes ne cherchaient pas à s'affranchir à cet égard. Par exemple, on trouve dans les trois recueils des Erreurs Amoureuses de Pontus de Tyard, publiés en 1549, 1551 et 1555, les tercets réguliers dans 126 sur 139 sonnets.<sup>33</sup> D'autre part, tout en préférant un peu la contrainte, Ronsard devint de plus en plus libre et dans ses Amours de 1555 on trouve quelques-unes des dispositions "non-régulières" employées par Du Bellay dans l'Olive.<sup>34</sup> A cause de l'inconstance à cet égard des chefs de l'école, les poètes de la Pléiade ne se bornèrent pas à l'emploi des tercets réguliers.

L'alternance dans les rimes se multiplia dans les sonnets de Du Bellay et dans ceux des autres poètes également. Baff employa l'alternance pour 25 sur 39 des Amours de Méline de 1552, Olivier de Magny pour 64 sur 102 de ses Amours de 1553 et Ronsard pour 195 sur 219 de ses Amours la même année.<sup>35</sup> L'emploi de l'alternance dans les rimes devint de plus en plus fréquent, même si Peletier, qui suivit peu cette pratique, dit dans l'Art Poétique de 1555:

---

<sup>33</sup>Vianey, Le pétrarquisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle, p. 122, n. 2.

<sup>34</sup>Jasinski, op. cit., p. 95.

<sup>35</sup>Ibid., p. 102.

On le fê~~t~~ maintenant de vers masculins e feminins:  
 chose de curiosite, non de necessite: tout~~efo~~es  
 louable, a la nouveaute.<sup>36</sup>

La statistique démontre que l'alternance était plus pratiquée que Peletier ne la crût.

Avant 1549 on trouve un cas isolé de l'emploi de l'alexandrin pour les sonnets: deux sonnets dans le recueil de Vasquin Philieul intitulé Laure d'Avignon.<sup>37</sup> Parmi les trois traits principaux du sonnet régulier, l'emploi de l'alexandrin fut le dernier à prendre mais il s'établit le plus vite. Baif employa l'alexandrin dans un seul sonnet des Amours de Méline en 1552 et Ronsard dans deux sonnets de ses Amours en 1553.<sup>38</sup> Les recueils de 1555 indiquent que, dès lors, seul Peletier tenait à l'ancienne mode. On trouve la décasyllabe dans tous ses sonnets.<sup>39</sup> Mais Baif employa l'alexandrin pour 225 sur 250 sonnets des Amours de Francine et après 1555 la décasyllabe disparut du sonnet français.<sup>40</sup>

Du Bellay, lui aussi, continua à révéler une tendance à suivre le chemin de Ronsard en ce qui concerne la forme du

---

<sup>36</sup>Boulanger, op. cit., p. 166.

<sup>37</sup>Ibid., p. 154, n. 9.

<sup>38</sup>Vianey, Le pétrarquisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle, pp. 178-79.

<sup>39</sup>Boulanger, op. cit., p. 164, n. 1.

<sup>40</sup>Jasinski, op. cit., pp. 99-101.

sonnet. Dans les Antiquitez, les sonnets impairs sont en décasyllabes et les sonnets pairs sont en alexandrins. Les Regrets sont tous en alexandrins.

En somme, le développement de la forme des sonnets de Du Bellay est en général analogue à l'évolution du sonnet chez les poètes de la Pléiade. Les sonnets de l'Olive en 1549 furent tous en décasyllabes, et ceux des Regrets, neuf ans plus tard, tous en alexandrins. Un seul sonnet de l'Olive employa l'alternance dans les rimes tandis que l'alternance se remarque dans tous sauf douze sonnets des Regrets. Enfin les multiples combinaisons des rimes dans les tercets de l'Olive cédèrent aux deux dispositions régulières dans les recueils de 1558, les Antiquitez et les Regrets.

## CHAPITRE II

### LES THEMES ET LA STRUCTURE DE L'OLIVE

En 1549 Du Bellay publia le premier recueil de l'Olive. Ce recueil se composait de cinquante sonnets. Le deuxième recueil, celui de 1550, comptait cent quinze sonnets. Des soixante-cinq nouveaux sonnets, neuf seulement se trouvaient intercalés parmi les anciens; les autres les suivaient. Nous sommes certains que ce ne fut pas l'intention de Du Bellay de présenter la première édition comme une oeuvre achevée. Du Bellay lui-même nous l'assure dans la préface du recueil de 1549.<sup>1</sup> En analysant les thèmes et la structure de l'Olive,

---

<sup>1</sup>Joachim du Bellay, Oeuvres poétiques, édition Henri Chamard (Paris: Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1961), I, 7-8:

"Or depuis, ayant fait part de ces miens ecriz à quelques ams curieux de telles choses, qui les ont aussi communiquez à beaucoup d'autres, j'ay esté adverty que quelqu'un les avoit baillez à l'imprimeur. Au moyen dequoy, doutant ou qu'il voulust les publier soubz son nom (en quoy toutesfois il m'eust paravanture vengé de luy mesmes) ou faire tort à ma renommée, les exposant soubz le mien, incorrectz & pleins d'erreurs: cela craignant (dy je) je me suis hasté d'en faire un petit recueil, & tumultuairement le jeter en lumiere. . . . Je croy (Lecteur) entendu ceste contrainte, que je te jure par la troupe sacrée des neuf Soeurs estre veritable, que tu excuseras benignement les faultes de cest ouvraige precipité, semblable à un fruict abortif, ou à ces tableaux ausquelz le peintre n'a encores donné la derniere main: protestant, si je congnois que ces fragmentz te plaisent, te faire bien tost present de l'oeuvre entier."

donc, il nous semble préférable de traiter le recueil de 1550 puisque celui-ci se donne pour le dernier mot du poète.

Les sonnets de l'Olive sont des poèmes d'amour. De plus, ils sont d'inspiration pétrarquiste. Cela veut dire que le poète exprime le plaisir et le tourment de son amour en même temps qu'il chante la beauté de sa dame. La beauté et la cruauté d'Olive, l'espoir et la peine du poète: ce sont les thèmes principaux du recueil. On pourrait s'attendre à une certaine monotonie dans un recueil de cent quinze sonnets d'amour. L'Olive n'échappe pas entièrement à ce défaut. Cependant on trouve au cours du recueil un développement dans le sentiment exprimé par l'amoureux. Il ne chante pas toujours la même mélodie. Les modulations dans les sentiments mettent en relief aussi certaines péripéties de cette affaire du coeur. L'histoire de cette affaire, quelque imaginaire qu'elle soit,<sup>2</sup> constitue l'élément le plus important dans la structure du recueil. Elle agit aussi sur l'âme du poète et lui inspire l'élaboration des thèmes. Par conséquent, il nous semble

---

<sup>2</sup>Le consensus est que la dame, Olive, n'exista que dans l'imagination de Du Bellay. Cependant, plusieurs savants avancèrent des hypothèses à l'égard de son identité. Cf. Henri Chamard, Histoire de la Pléiade (Paris: Henri Didier, 1939), I, 231-33; et V.-L. Saulnier, Du Bellay, l'homme et l'oeuvre (Paris: Boivin & Cie., 1951), p. 58.



convenable d'aborder notre analyse par la discussion de cette question.

Le titre du recueil s'explique en partie dans le premier sonnet. Du Bellay annonce indirectement son intention:

O tige heureux [l'olivier], que la sage Déesse  
[Pallas]  
En sa tutelle & garde a voulu prendre,  
Pour faire honneur à son sacré autel!

Orne mon chef, donne moy hardiesse  
De te chanter, qui espere te rendre  
Egal un jour au Laurier immortel.<sup>3</sup>

Il chantera les mérites de l'olivier. Dans l'Antiquité l'olivier signifiait la sagesse et la paix. Nous trouverons que l'épanouissement des sentiments du poète va de pair avec sa conquête de la sagesse et de la paix. Du Bellay ne parle pas du tout de sa dame dans ce sonnet. La fonction du premier sonnet, donc, est de révéler discrètement la clef de l'oeuvre.

Les sonnets II à IV servent de prélude à l'histoire. Dans le sonnet II on apprend la naissance divine de la dame et sa nature supérieure. Le sonnet III est adressé à la Loire. Du Bellay s'assure du concours de la Loire et des nymphes pour faire l'éloge de sa dame. Puis, dans le sonnet IV, il présente le problème à résoudre. La belle

---

<sup>3</sup>Le sonnet I, 9-14.

dame est cruelle. Le poète cherche le soulagement de sa peine; sa dame ne cède pas. Aussi ne mérite-t-elle pas son nom d'Olive, porteuse de paix:

L'heureuse branche à Pallas consacré,  
Branche de paix, porte le nom de celle  
Qui le sens m'oste, & soubz grand' beauté cele  
La cruaulté, qui à Mars tant agréé.

Delaisse donq', ô cruelle obstinée!  
Ce tant doulx nom, ou bien te monstre telle,  
Qu'ainsi qu'en tout sembles estre immortelle,  
Sembles le nom avoir par destinée.<sup>4</sup>

Le poète révèle la nature sensuelle de son amour. Il lui faut tendre vers la sagesse et la paix que promet l'olivier. Le but de cette étude sera de tracer la démarche du poète vers cet idéal.

Le commencement de sa passion se présente dans le sonnet V. Le poète se trouve la victime de Cupidon:

C'étoit la nuyt que la Divinité  
Du plus hault ciel en terre se rendit,  
Quand dessus moy Amour son arc tendit  
Et me fist serf de sa grand' deité.<sup>5</sup>

C'est à Noël que débuta cette relation amoureuse. Elle se terminera à Pâques. Ces dates prennent de la signification plus tard dans le recueil.

Après ce coup d'oeil vers le passé, le poète consacre cinq sonnets à la louange de sa dame. Il continue à faire

---

<sup>4</sup>Le sonnet IV, 1-8.

<sup>5</sup>Le sonnet V, 1-4.

son éloge à travers tout le recueil. Au début, son amour est sensuel. Ainsi est-ce la beauté physique qui impressionne le poète. C'est pourquoi les premiers sonnets de l'éloge ont pour thème les traits physiques d'Olive.

Du Bellay n'offre presque jamais une description directe de sa dame. Il en mesure la beauté par des comparaisons et des métaphores. Dans le sonnet VI il annonce l'intensité de la beauté d'Olive qui ne lui permet pas de l'observer impunément. En même temps il suggère qu'il n'est pas capable d'en faire l'éloge:

Regardez doncq' si suffisant je suys  
A vous louer, qui seulement ne puys  
Voz grands beautez contempler à mon gré.<sup>6</sup>

Cependant il continue à la louer et, dans ce but, il emploie les procédés habituels chez les pétrarquistes italiens:

Le catalogue des traits physiques que Du Bellay présente de temps en temps n'a rien d'original. Il suit le modèle en vogue.<sup>7</sup> Dans le sonnet VII Du Bellay énumère les charmes de sa dame:

De grand' beauté ma Déesse est si pleine,  
Que je ne voy' chose au monde plus belle.  
Soit que le front je voye, ou les yeulx d'elle,  
Dont la clarté sainte me guyde & meine:

---

<sup>6</sup>Le sonnet VI, 9-11.

<sup>7</sup>V.-L. Saulnier offre une description complète des traits de l'idéal féminin, selon les poètes de l'époque, dans son livre Maurice Scève (Paris: Librairie C. Klincksieck, 1948), I, 82-84.

Soit ceste bouche, ou souspire une halaine  
 Qui les odeurs des Arabes excelle:  
 Soit ce chef d'or, qui rendroit l'estincelle  
 Du beau Soleil honteuse, obscure & vaine:

Soient ces coustaux d'albastre, & main polie,  
 Qui mon coeur serre, enferme, estreinct & lie,  
 Bref, ce que d'elle on peult ou voir ou croire,

Tout est divin, celeste, incomparable:  
 Mais j'ose bien me donner ceste gloire,  
 Que ma constance est trop plus admirable.

Parfois Du Bellay isole comme point de départ un seul trait physique d'Olive. Ce sont surtout les yeux et les cheveux qui ont de l'importance. Ils sont les moyens par lesquels le poète devient la victime de Cupidon:

Ces cheveux d'or sont les liens, Madame,  
 Dont fut premier ma liberté surprise,  
 Amour la flamme autour du coeur eprise,  
 Ces yeux le traict qui me transperse l'ame.<sup>8</sup>

Ils remplissent aussi une deuxième fonction. Les yeux et les cheveux incarnent le tourment du poète. Les cheveux qui comme un filet prennent le poète captif symbolisent la prison de l'amour. Les yeux qui émettent des traits de flamme représentent le feu de l'amour sensuel qui fait tant souffrir le poète.

Les yeux jouent un autre rôle dans l'histoire. Du Bellay annonce leur importance dans le sonnet XI où le deuxième événement de l'intrigue amoureuse se révèle:

---

<sup>8</sup>Le sonnet X, 1-4.

Des ventz emeuz la raige impetueuse  
 Un voyle noir etendoit par les cieux,  
 Qui l'orison jusq' aux extremes lieux  
 Rendoit obscur, & la mer fluctueuse.

De mon soleil la clarté radieuse  
 Ne daignoit plus aparoitre à mes yeulx,  
 Ains m'annonçoient les flotz audacieux  
 De tous costez une mort odieuse.

Une peur froide avoit saisi mon ame  
 Voyant ma nef en ce mortel danger,  
 Quand de la mer la fille je reclame,

Lors tout soudain je voy' le ciel changer,  
 Et sortir hors de leurs nubileux voyles  
 Ces feux jumeaux, mes fatales etoiles.

Le sonnet ne se compose que d'une seule métaphore. C'est un procédé cher à Du Bellay. Le poète est misérable pendant l'absence de sa dame. On y apprend que les yeux sont des étoiles qui guident le poète. Aussi sont-ils le symbole du pouvoir purificateur de sa dame qui lui apportera sagesse et paix.

Ce sonnet révèle aussi la direction que prennent les sentiments. L'accent se trouve, non pas sur la beauté elle-même, mais sur son effet sur le poète. Ainsi le sonnet IX indique la puissance des cheveux, le sonnet XII celle des yeux et le sonnet XIII celle de la main. Bien que le poète aime sa dame, il s'intéresse surtout à son propre bonheur. La nature sensuelle et égoïste de son amour s'exprime par le troisième événement de l'histoire, le rêve:

J'avoy' lié ce col de marbre, voyre  
 Ce sein d'albastre, en mes bras enlassez,  
 Non moins qu'on void les ormes embrassez  
 Du sep lascif, au fecond bord de Loyre.<sup>9</sup>

Dans le sonnet II Du Bellay souligna l'origine divine de la beauté de sa dame. Cette idée est suggérée encore dans le sonnet XVI. Là Du Bellay compare la beauté d'Olive avec celle de la lune et de l'aurore. Cette comparaison n'est pas directe. Du Bellay indique seulement que la beauté de sa dame surpasse celle des autres. Cependant il n'introduit le vrai thème que dans le dernier tercet. C'est un procédé que Du Bellay emploie souvent dans le recueil; il gagne ainsi la plus grande variété possible sans abandonner le sujet du recueil.

La première étape vers un amour spirituel est franchie dans le sonnet XVIII. Ce sonnet ne révèle aucun événement nouveau de l'intrigue. Cependant le poète se rend compte enfin que la beauté de l'esprit dure plus longtemps que celle du corps:

Comme une fleur tout cela [la beauté physique]  
 périra:  
 Mais en esprit, en faconde & memoire,  
 Quand l'aage aura sur la beauté victoire,  
 Mieux que devant Madame florira.<sup>10</sup>

Néanmoins les sentiments du poète changent peu. Il

<sup>9</sup>Le sonnet XIV, 5-8.

<sup>10</sup>Le sonnet XVIII, 5-8.

commence à se plaindre de plus en plus de son malheur, tout en louant la beauté physique de sa dame.

Selon le poète à ce moment, ce qui cause son malheur est la cruauté de sa bien-aimée qui n'est pas sensible à ses prières. Deux idées principales proviennent des plaintes. La première est la constance du poète; l'autre est l'aspect charnel de son tourment. Le thème de la constance se manifeste dans le sonnet VII où Du Bellay compare sa fidélité avec la beauté d'Olive:

Bref, ce que d'elle on peult ou voir ou croyre,

Tout est divin, celeste, incomparable:  
 Mais j'ose bien me donner ceste gloire,  
 Que ma constance est trop plus admirable.<sup>11</sup>

Le thème de la constance s'exprime surtout par l'idée de l'image gravée sur le coeur du poète. Introduite dans le sonnet XIII, cette idée paraît encore dans le sonnet XXIX:

Les cieux, l'amour, la mort & la nature,  
 Honneur, credit, faveur, envie ou crainte,  
 De ceste forme en moy si bien empreinte  
 N'effaceront la vive portraiture.<sup>12</sup>

Elle se trouve plusieurs fois dans le recueil, renforçant l'idée que la beauté d'Olive opère dans le coeur du poète pour rendre son amour plus divin et pour le guider vers la sagesse.<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup>Le sonnet VII, 11-14.

<sup>12</sup>Le sonnet XXIX, 1-4.

<sup>13</sup>Cf. aussi les sonnets XXXV et LXXI.

Du Bellay présente le tourment du poète par le moyen de deux images surtout: celle de la flamme et celle de la prison, l'une évoquant la puissance des yeux, l'autre les cheveux de la dame. Ce qui compte aussi c'est la nature physique de la souffrance que transmettent ces images. Elles indiquent que l'amour du poète existe encore sur le plan charnel. Toutes les deux images se trouvent dans le sonnet XXIII.<sup>14</sup> Le dernier quatrain annonce discrètement un quatrième événement de l'intrigue. Olive s'éloigne un peu:

Si des beaux yeux, ou la beaulté se mire,  
Voire le ciel, & la nature, & l'art,  
Depent le frein, qui en plus d'une part  
A son plaisir & m'arreste & me vire,

Pourquoy sont-ilz armez d'orgueil & d'ire?  
Pourquoy s'esteint ce doulx feu qui en part?  
Pourquoy la main, qui le coeur me depart,  
Cache ces retz, liens de mon martire?<sup>15</sup>

La nature terrestre de l'amour est soulignée aussi par cet événement. Le poète se vanta de retenir en lui l'image de la physionomie de sa dame. Cependant il lui faut compter encore sur sa présence physique pour que son bonheur soit parfait.

L'histoire commença à Noël. Dans le sonnet XXXI

---

<sup>14</sup>La métaphore du prison se trouve pleinement développée dans le sonnet XXXIII.

<sup>15</sup>Le sonnet XXIII, 1-8.



Du Bellay signale l'avènement du nouvel an. C'est maintenant l'hiver:

Puis de son char la roüe estant tournée  
Vers le cartier prochain du Capricorne,  
Froid est le vent . . .<sup>16</sup>

L'amour du poète se développe aussi. Dans le sonnet suivant se trouve encore le thème du sonnet XVIII: la durabilité de la beauté spirituelle. Ici, le poète exprime clairement cette idée:

De ton printemps [Olive] les fleurettes seichées  
Seront un jour de leur tige arrachées,  
Non la vertu, l'esprit & la raison.<sup>17</sup>

Le poète prend conscience de plus en plus de la fragilité des attraits de sa dame. Néanmoins les charmes extérieurs d'Olive lui font éprouver la plus grande souffrance.

Dans le sonnet XXXVII la cruauté d'Olive se précise:

L'oeil impiteux soudain de moy retire,  
Quand je me plain' à sa grand' cruauté.

Si je la suy', ell' [la dame] fuit d'autre couté:  
Si je me deulx, mes larmes la font rire,  
Et, si je veulx ou parler ou ecrire,  
D'elle jamais ne puis estre ecouté.<sup>18</sup>

Ce tableau de l'échec du poète fait pendant avec les renseignements offerts dans le sonnet XLIV où ses efforts portent fruit. Du Bellay ne nous indique pas les raisons de leur succès. En tout cas, les premières

---

<sup>16</sup>Le sonnet XXXI, 5-7.

<sup>17</sup>Le sonnet XXXII, 9-11.

<sup>18</sup>Le sonnet XXXVII, 3-8.

démarches du poète vers l'amour spirituel cessent. La "flamme" qui continue à brûler annonce que le poète est encore sous l'étreinte de l'amour sensuel:

L'eau goute à goute anime la fournaize  
 D'un feu couvert le plus etincelant:  
 L'ardent desir, que mon coeur va celant,  
 Par voz baisers se faict plus chault que braize.

. . . . .

Mais, ô baisers, delices de mon ame!  
 Vous ne pouriez, & fussiez vous cent mile,  
 Guerir ma fievre ou eteindre ma flamme.<sup>19</sup>

Le sonnet qui suit, cependant, marque encore l'écoulement du temps. Le printemps arrive et

. . . des ventz le gouverneur desserre  
 Le doux Zephire, & la forest armée  
 Voit par l'épaiz de sa neuve ramée  
 Maint libre oiseau, qui de tous coutez erre.<sup>20</sup>

En même temps on apprend que la joie du poète fut éphémère:

Aux plus beaux jours de mes verdes années  
 Un triste hiver sen' en moy renaissant.<sup>21</sup>

L'ordre des sonnets s'explique. Le sonnet XLIV est un des neuf sonnets insérés en 1550 parmi les cinquante sonnets de la première édition. Il faut présumer, donc, que la disposition de ce sonnet est significative. Le bref bonheur du poète est un événement majeur dans l'intrigue.

---

<sup>19</sup>Le sonnet XLIV, 5-14.

<sup>20</sup>Le sonnet XLV, 5-8.

<sup>21</sup>Le sonnet XLV, 13-14.

Disposés côte à côte, le sonnet XLIV et le sonnet XLV contrastent fortement. L'idée de l'hiver dans le dernier sonnet met en relief les images de la flamme dans l'autre. De plus, la surprise que l'on éprouve en apprenant le succès du poète et son recul immédiat prête un ton dramatique à l'histoire.

Après cette catastrophe, l'esprit du poète suit une orientation nouvelle. Comme toujours il se plaint de son tourment. Pourtant il commence à chercher aussi le secours des autres. Il s'adresse aux dieux,<sup>22</sup> à la mort,<sup>23</sup> à la mer,<sup>24</sup> à l'olivier,<sup>25</sup> à Venus<sup>26</sup> et à la nature.<sup>27</sup> La dame reste froide:

. . . ma foy, mon amour & mes vers  
N'ont sceu trouver en Madame pitié.<sup>28</sup>

Le poète l'aime toujours d'un amour physique. N'ayant pas encore appris la sagesse, il confond l'amour avec la satisfaction de ses désirs.

---

<sup>22</sup>Le sonnet XLVI.

<sup>23</sup>Le sonnet XLVII.

<sup>24</sup>Le sonnet XLVIII.

<sup>25</sup>Le sonnet XLIX.

<sup>26</sup>Le sonnet LII.

<sup>27</sup>Le sonnet LIV.

<sup>28</sup>Le sonnet LIV, 13-14.

Dans le sonnet LVIII le poète donne à entendre qu'il se remet à éprouver la puissance purificatrice de la beauté:

De mon esprit les ailes sont guidées  
Jusques au sein des plus hautes Idées  
Idolâtrant ta céleste beauté.<sup>29</sup>

Il ne regarde pas sa dame directement. Son esprit contemple l'image gravée sur son cœur. Bien que son amour soit encore sur le plan physique, il fait des progrès.

Le premier cycle de l'histoire s'achève. Le poète rend hommage à sa dame. Il se plaint longuement de sa froideur. Il souffre. Il reconnaît la supériorité de la beauté spirituelle sur la beauté physique, tout en désirant celle-ci. Enfin la dame lui accorde quelques baisers, puis s'éloigne de nouveau. Le poète succombe encore au désespoir et doit recommencer ses efforts.

Le deuxième cycle débute. Comme dans le premier sonnet du recueil, Du Bellay nous rappelle que c'est l'olivier qu'il chante:

Allez, mes vers, portez dessus voz ailes  
Les saintz rameaux de ma plante divine,  
Seul ornement de la terre Angevine,  
Et de mon cœur les vives étincelles.<sup>30</sup>

L'olivier veut dire la dame ainsi que l'arbre. Le titre du recueil comprend les deux significations. Sauf pour les

---

<sup>29</sup>Le sonnet LVIII, 9-11.

<sup>30</sup>Le sonnet LXI, 1-4.

neuf sonnets intercalés parmi les cinquante premiers, les sonnets ajoutés en 1550 comprennent un deuxième cycle de l'histoire du poète et de sa dame. A partir de ce sonnet, donc, le poète se remet à poursuivre la sagesse et la paix que promet l'olivier. Dans le premier cycle, Du Bellay les chercha dans la satisfaction de ses désirs physiques. Il en fera autrement dans le deuxième cycle.

Le poète dirige de nouveau son attention vers la beauté de sa dame. Ce faisant, il pense de nouveau au commencement de son amour. Les thèmes des sonnets LXIII à LXV répètent ceux des sonnets V à VII: la flèche de Cupidon qui blessa le poète, la beauté divine d'Olive et le catalogue de ses attraits. Le poète va jusqu'à comparer, dans le sonnet LXVI, son propre tourment avec la beauté d'Olive, tout comme il le fit dans le sonnet VII.

Cependant, il se rend compte, dans le sonnet LXVIII, de la folie de ses désirs et de leur nature terrestre:

Ainsi courant de sonnez en sonnez  
Avec' Amour, je ne pense jamais,  
Fol desir mien, à te haulser la bride.

Bien m'as-tu donq' mis en proye au danger,  
Si je ne puis à mon gré te ranger,  
Et si j'ay pris un aveugle pour guide.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup>Le sonnet LXVIII, 9-14.

Pour la première fois, le poète indique qu'il tentera de maîtriser ses passions. Néanmoins, nous apprenons aussitôt après que l'amour sensuel reprend de plus belle et que les passions du poète s'accroissent:

Cent mille fois & en cent mille lieux  
 Vous rencontrant, ô ma douce guerrière!  
 Le pié tremblant me retire en arrière  
 Pour avoir paix avecques voz beaulx yeulx.

Mais je ne puis & ne pouroient les Dieux  
 Frener le cours de ma volonté fiere.<sup>32</sup>

Il loue les attraits physiques de sa dame. En même temps il révèle qu'il trouve encore plus belle l'image qu'il retient dans son coeur. Des attraits de sa bien-aimée, il dit:

C'est le moins beau des beautez de Madame,  
 Mieulx engravée au marbre de mon ame,  
 Que sur mon front n'en est peinct le soucy.<sup>33</sup>

Il reconnaît que la beauté purgée de son côté terrestre est supérieure. En contemplant l'image qu'il porte dans son coeur, lui aussi se purgera de ses désirs charnels et purifiera son amour.

Tous ses efforts mènent à bien. Le sonnet LXXII nous avertit qu'Olive vient de lui donner un voile qui

Pour vostre nom [Olive], porte l'heureuse branche  
 De l'arbre saint dont je suis couronné.<sup>34</sup>

---

<sup>32</sup>Le sonnet LXX, 1-6.

<sup>33</sup>Le sonnet LXXI, 12-14.

<sup>34</sup>Le sonnet LXXII, 7-8.

La possession du voile indique que le poète possède l'amour d'Olive. Alors, le printemps ne signifie plus pour lui un bonheur qu'il ne partage pas. La présence de sa dame ne lui amène plus un mélange de douleur et de félicité. Le sonnet LXXVIII dépeint l'allégresse pure qui s'empare du poète quand il retrouve son Olive.

Nous savons qu'Olive reçoit favorablement les avances du poète. Cependant Du Bellay nous laisse apprendre aussi qu'elle n'agrée pas l'amour sensuel. Olive est "celle qui tient l'aele de mon desir."<sup>35</sup> Elle parle d'une "voix angelique, & non d'une Seréne."<sup>36</sup> Cela ne veut dire que le poète cesse d'éprouver des désirs sensuels. S'étant lié d'amitié avec sa dame, il éprouve parfois une certaine déception. Dans le paysage d'Anjou, il se rappelle son rêve charnel:

Les longs baisers des collombs amoureux  
Par leur plaisir firent croitre ma peine.

.....

Voyant encor' sur les bords de mon fleuve  
Du sep lascif les longs embrassements,  
De mes vieulx maulx je fy' nouvelle epreuve.<sup>37</sup>

Puis, après une série d'éloges dans le genre

---

<sup>35</sup>Le sonnet LXXXI, 1.

<sup>36</sup>Le sonnet LXXX, 8.

<sup>37</sup>Le sonnet LXXXIV, 3-11.

pastoral, nous apprenons que la constance et les prières du poète semblent être sur le point de réussir:

Amour, qui fut longuement endurci,  
Ores piteux à mon ame offensée,  
A mis les yeulx au creux de ma pensée,  
Cler à luy seul, à tout autre obscurci.

. . . . .

Or cesse donq' l'hiver de mes douleurs,  
Et vous plaisirs, naissez avec' les fleurs  
Au beau Soleil, qui mon printemps rameine.<sup>38</sup>

Toutefois, dans le sonnet qui suit, l'espoir ne paraît guère et, dans le sonnet XC, il est complètement éclipsé.

Nous ne savons pas la cause de ce nouveau recul. Mais

Olive repousse encore les avances du poète:

Las, moy chetif! qui l'oblivieux bord,  
Malgré l'Enfer, Archeron & son port,  
Ay depouillé de sa plus riche proye!

Celle que j'ay faict compaigne des Dieux,  
Me bat, me poingt, me brusle, me foudroye  
Par les doulx traictz qui sortent de ses yeux.<sup>39</sup>

N'ayant pas appris la sagesse de celui qui aime d'un amour désintéressé, le poète n'est pas digne de la paix qu'il espère gagner au moyen de l'amour d'Olive.

Le poète vient de subir sa deuxième défaite. Etant la victime de Cupidon, il ne peut pas abandonner sa cour

---

<sup>38</sup>Le sonnet LXXXVIII, 5-14.

<sup>39</sup>Le sonnet XC, 9-14.





pendant que l'espoir existe.<sup>40</sup> Aussi reprend-il sa plainte de la nature antithétique de l'amour.<sup>41</sup>

Cette fois l'histoire change en mal. Le poète se rend compte soudainement que l'absence de sa dame se prolonge. Il consacre les sonnets XCV et XCVI à ce thème. Ensuite les événements déroulent rapidement. Dans le beau sonnet XCVII il nous laisse apprendre qu'un danger sans nom existe à l'égard d'Olive:

Mais si elle [la rose] est de sa tige arrachée,  
De son beau teint la frescheur dessechée  
Pert la faveur des hommes & des Dieux.

Helas! on veult la mienne devorer:  
Et je ne puis, que de loing, l'adorer  
Par humbles vers (sans fruit) ingenieux.<sup>42</sup>

On soupçonne un rival.

Le sonnet XCVIII révèle que le poète vient d'apprendre une nouvelle d'une grande importance. Si elle est vraie, la source de son inspiration poétique tarira. Il fixe ses espoirs pour l'immortalité de ses vers sur cette dame qui porte le nom de la plante divine. Si le bruit est vrai, Olive lui sera perdue.

Enfin s'annonce la nature de la crainte qui gêne le poète. C'est bien un rival. Le poète subit de nouvelles

---

<sup>40</sup>Le sonnet XCII.

<sup>41</sup>Le sonnet XCIII.

<sup>42</sup>Le sonnet XCVII, 9-14.

souffrances. Les sonnets XCIX et C ont pour thème la jalousie. Les douleurs antérieures palissent auprès de l'intensité de cette passion:

O faulse vieille! ô fille de l'Envie  
Et de l'amour, fille qui à ton père  
As enfanté dommage & vitupere,  
En corrompant le miel de nostre vie!

O gehinne! ô fleau de nostre fantasia,  
Qui jusqu'en l'ame as ton cruel repere!  
O le seul mal du bien que l'on espere!  
Faulse aveuglée, inique Jalousie!<sup>43</sup>

Un sentiment aussi fort n'a pas l'air d'appartenir à un recueil de sonnets d'amour. Néanmoins il prête au recueil une tournure dramatique qui compense la monotonie de l'éloge et de la plainte.

Le thème des sonnets CI et CII est l'or. Le premier n'est qu'une vitupération contre l'or lui-même. Dans le dernier, la plainte se précise:

Le fer, le feu, les grand's citez fermées,  
Les haultz ramparts & les bandes armées  
Donnent passage à l'or audacieux.<sup>44</sup>

Donc, ce rival, dont on soupçonne l'existence, est riche.

Le poète ne parle plus de cet événement. De nouveaux dangers surgissent:

. . . c'est toy, fievre hardie,  
Qui fais languir par une maladie  
Moy en mon ame & Madame en sa couche.<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup>Le sonnet XCIX, 1-8.

<sup>44</sup>Le sonnet CII, 12-14.

<sup>45</sup>Le sonnet CIII, 6-8.

Qu'Olive meure ou non, une chose devient claire: elle est perdue au poète. Elle ne paraît plus dans le recueil et le poète doit chercher ailleurs son inspiration. Il invoque le secours de Vénus, déesse de l'amour, et Pallas, déesse de sagesse et patronne de l'olivier:

Soutient aussi, vierge Tritonienne [Pallas] ,  
De ton vieulx tige une branche nouvelle

.....

Oyez encor', vous les deux yeulx du monde,  
L'honneur jumeau de l'isle vagabonde,  
Le juste deuil de ce coeur gemissant.<sup>46</sup>

Il s'adresse aussi à ses collègues, Maurice Scève et Pierre de Ronsard.<sup>47</sup> L'aide qu'il leur demande, c'est justement celle qu'il implore des déesses: la consolation et l'inspiration poétique.

Le sonnet CVII annonce que, tout à coup, le poète prend connaissance complètement de la nature sensuelle de son amour pour Olive:

Sus, sus, mon ame, ouvre l'oeil, & contemple  
L'arc triomphal de l'amour supernel,  
Qui pour laver ton peché paternel  
Porta le faix de ta perte si ample.

La, de pitié est le parfaict exemple:  
Sus donc, mes vers, d'un vol sempiternel  
Portez mes voeux en son temple eternal,  
Le coeur fidele est de Dieu le saint temple.

---

<sup>46</sup>Le sonnet CIV, 5-11.

<sup>47</sup>Les sonnets CV et CVI.

S'il a servi pour rendre l'homme franc,  
S'il a purgé mes pechez de son sang,  
Et s'il est mort pour ma vie assurer,

S'il a goûté l'amer de mes douleurs,  
Prodigues yeulx, ne devez-vous pleurer  
D'avoir sans fruit dependu tant de pleurs?

Il se repentit de ses désirs physiques. Il se rend compte de ne pas avoir compris la vraie nature de la pitié qu'il implorait à sa dame. Il s'adresse à Dieu dans les trois sonnets CVIII à CX. Quand il révèle que c'est Pâques, son amour charnel se transforme en l'amour du Christ:

Mais qui pourra sentir ce doux torment,  
Si l'ame n'est par l'amour enflammée?  
Soufle luy donc, pour la rendre allumée,  
L'esprit divin de ton feu vehement.<sup>48</sup>

En même temps, il comprend que c'est la beauté d'Olive qui l'amena à la connaissance de l'amour divin. Dans les sonnets CXII et CXIII il avoue sa dette. Il reconnaît que le modèle céleste de son amour pour Olive, c'est l'amour de Dieu, et que le modèle de la beauté physique est la vertu, la beauté spirituelle:

La [en un plus cler sejour] , ô mon ame au plus  
hault ciel guidée!  
Tu y pouras reconnoistre l'Idée  
De la beauté, qu'en ce monde j'adore.<sup>49</sup>

L'histoire s'achève. On comprend que la mort du Seigneur à Pâques symbolise la mort de l'amour terrestre

---

<sup>48</sup>Le sonnet CXI, 5-8.

<sup>49</sup>Le sonnet CXIII, 12-14.

du poète. On comprend aussi que les débuts de la relation à Noël signifiaient le commencement de la souffrance nécessaire pour la renaissance de l'esprit. Du Bellay consacre les deux derniers sonnets à l'annonce de sa nouvelle manière de chanter son amour, "d'une aele inusitée,"<sup>50</sup> d'une inspiration non essayée. Il termine le recueil en invoquant le secours de Ronsard dans ce but :

Montre le moy, qui te prise & honnore,  
 Pour mieulx haulser la Plante que j'adore  
 Jusq' à l'égal des Lauriers tousjours verds.<sup>51</sup>

Nous venons de suivre "l'intrigue" qui forme la base de la structure de l'Olive. Les thèmes fondamentaux du recueil sont l'amour du poète et la beauté de sa dame. Cependant, ce qui compte à l'égard de la beauté, c'est son effet sur le poète; ce qui compte à l'égard de l'amour du poète, ce sont sa félicité et sa souffrance. En définitive, le poète est le pivot de l'histoire plutôt que sa dame.

L'orientation des thèmes dans le recueil dépend du progrès fait par le poète dans la conquête de sa dame. Pendant qu'il se trouve sous l'emprise du désir sensuel, c'est la beauté physique qu'il admire. Quand il avance un peu vers l'amour spirituel qu'il trouve dans l'amour du

---

<sup>50</sup>Le sonnet CXIV, 14.

<sup>51</sup>Le sonnet CXV, 12-14.

Christ, il se rend compte de la beauté de l'esprit d'Olive. D'autre part, chaque fois qu'elle cède à ses instances, ses progrès se changent en recul.

Du Bellay divise l'histoire en trois parties. Cela évite la monotonie d'une progression graduelle et régulière dans le recueil entier. La première étape se termine avec le sonnet LIX, le dernier sonnet du recueil de 1549. La grande scène de ce chapitre de l'intrigue a lieu dans les sonnets XLIV et XLV. Le poète révèle sa victoire: sa dame vient de lui accorder quelques baisers. Aussitôt après, elle le repousse.

La deuxième étape est semblable mais les succès du poète se situent un peu moins sur le plan de l'amour charnel. La dame lui donne un voile qui porte l'insigne de son nom.<sup>52</sup> Ce cadeau veut dire qu'elle répond à son amour. Cette fois, le bonheur du poète dure plus longtemps. Toutefois son désir sensuel augmente encore. Dans le sonnet LXXXIV le poète se rappelle les baisers et le rêve sensuel d'autrefois. Un peu après, dans le sonnet LXXXIX, l'image du feu annonce que le désir charnel réapparaît. Du Bellay dit:

. . . je suis le feu mesme.<sup>53</sup>

---

<sup>52</sup>Le sonnet LXXII.

<sup>53</sup>Le sonnet LXXXIX, 11.

Alors, la dame doit le rejeter encore.

La troisième étape marque la naissance d'un amour tout à fait spirituel. Les événements se succèdent rapidement: des nouvelles vagues et puis précises sur un rival;<sup>54</sup> la crise de jalousie;<sup>55</sup> la maladie d'Olive;<sup>56</sup> la connaissance de la nature inférieure de l'amour charnel<sup>57</sup> et celle de la supériorité de l'amour de Dieu;<sup>58</sup> et finalement, l'annonce d'un amour purifié par la souffrance tout comme fut l'amour du Christ.<sup>59</sup>

Du Bellay ne nous laisse pas toujours apprendre ce qui provoque les événements qui font partie de l'histoire. En général, le rapport entre les divers événements n'est que suggéré par Du Bellay. Par exemple, le sort d'Olive reste peu précis. De plus, nous ne savons pas exactement ce qui amène la soudaine et complète conversion à l'amour spirituel. On peut présumer que la saison en est une cause. En tout cas, la saison est un élément significatif dans la

---

<sup>54</sup>Les sonnets XCVII, XCVIII, CI et CII.

<sup>55</sup>Les sonnets XCIX et C.

<sup>56</sup>Le sonnet CIII.

<sup>57</sup>Le sonnet CVII.

<sup>58</sup>Le sonnet CVIII.

<sup>59</sup>Le sonnet CXIV.

structure du recueil.

L'intrigue commence à Noël, le jour de la naissance du Christ. Ce jour marque aussi le début de la souffrance du poète. Le recueil se termine à Pâques, le jour de la résurrection du Seigneur. Cette date symbolise ainsi la renaissance du poète par l'amour spirituel.

Ces deux dates servent de cadre pour les événements du recueil. Les sonnets qui marquent le passage du temps ont une signification chronologique par rapport à ces deux fêtes. La chronologie de la relation amoureuse devient ainsi plus précise. Ces dates se prêtent facilement à l'emploi d'un procédé cher à Du Bellay. Les deux côtés de l'amour du poète, le bonheur et le tourment, s'expriment souvent par des images du printemps et de l'hiver ou de la chaleur et du froid. Par exemple, le sonnet XXXI qui annonce l'avènement du printemps se livre à ce traitement:

Puis de son char la rouë estant tournée  
Vers le cartier prochain du Capricorne,  
Froid est le vent, la saison nue & morne,  
Et toute fleur devient seiche & fenée.

Ainsi, alors que sur moy tu etens,  
O mon Soleil! tes clers rayons epars,  
Sentir me fais un gracieux printens.

Mais tout soudain que de moy tu depars,  
Je sens en moy venir de toutes pars  
Plus d'un hyver, tout en un mesme tens.<sup>60</sup>

---

<sup>60</sup>Le sonnet XXXI, 5-14.



Du Bellay arrive, par l'emploi judicieux de ce procédé, à communiquer des renseignements sur l'écoulement du temps, tout en gagnant de la variété dans le traitement des thèmes. En même temps, les sentiments décrits au moyen de cette image se fixent plus solidement dans la chronologie de l'intrigue.

D'autres procédés prêtent de la signification et de la précision à l'histoire. Dans les poèmes ajoutés en 1550, Du Bellay fait mention souvent de la Loire et de son propre pays d'Anjou. Cela augmente l'impression que nous avons que l'intrigue qui sort de l'Olive est fondée sur de vrais événements. De cette façon Du Bellay lui donne un fond géographique et personnel ainsi que chronologique.

Parmi les sonnets où le paysage français a de l'importance, la série de sonnets pastoraux LXXXII à LXXXIX joue un rôle particulier. Au milieu de la nature, l'amour du poète semble plus pur et plus tranquille qu'autrefois, même si le désir sensuel triomphe enfin.<sup>61</sup> Placés immédiatement avant la crise qui amène la fin de la relation, ces sonnets servent à préparer l'amour pur et serein qui la suit.

La tranquillité des derniers sonnets du recueil est

---

<sup>61</sup>Dans le sonnet LXXXIX.

importante en elle-même. Elle marque la réalisation de la paix et de la sagesse que le poète cherchait dans son amour sensuel. Dans le premier sonnet du recueil, Du Bellay annonce qu'il va chanter le mérite de l'olivier. Ce faisant, il souligne que le vrai sujet du recueil est ce que l'olivier symbolise, la paix et la sagesse. De temps en temps il réitère cette intention, par exemple dans le sonnet LXI au moment où la deuxième étape de l'histoire commence.

La dame porte le nom d'Olive. Du Bellay établit le rapport entre la dame et la paix de l'olivier dans le sonnet IV:

L'heureuse branche à Pallas consacrée,  
 Branche de paix, porte le nom de celle  
 Qui le sens m'oste . . .<sup>62</sup>

Aussi est-elle le moyen par lequel le poète touchera à son but. En vérité, c'est sa beauté qui compte. Du Bellay emploie l'idée platonique de l'image gravée sur le coeur de l'amant. En louant la beauté physique de la dame, le poète arrive à retenir en lui une image de la beauté libérée de toute impurété terrestre. La contemplation de cette beauté pure est un des facteurs qui relèvent enfin l'amour du poète sur le plan spirituel. Quand le poète

---

<sup>62</sup>Le sonnet IV, 1-3.

révèle une connaissance de la supériorité de la beauté de l'esprit, il laisse comprendre que la beauté d'Olive opère en lui. L'expression la plus précise de cette idée dans le recueil se trouve dans le sonnet CXIII:

La [dans les régions célestes] ô mon ame au plus  
 hault ciel guidée!  
 Tu y pouras reconnoistre l'Idée  
 De la beauté, qu'en ce monde j'adore.<sup>63</sup>

Bien que le symbole de l'olivier contribue peu à la structure, c'est un élément important dans l'unité du recueil. Ce symbole se tient toujours en évidence. Le titre du recueil n'est ni Olive, ce qui ne signifierait que la dame, ni l'olivier, ce qui ne signifierait que l'arbre, symbole de la paix. Le titre est l'Olive, ce qui comprend les deux significations. Parfois le poète invoque le nom de sa dame, comme dans le sonnet XXIV. Parfois il s'adresse à l'arbre pour lui demander du secours, comme dans le sonnet XLIX. Le plus souvent, Du Bellay a recours à l'antonomase, en employant des mots tels que "le saint rameau" pour signifier la dame. En tout cas, le lecteur est toujours pleinement conscient du rapport qui existe entre la beauté d'Olive et les attributs de l'olivier.

---

<sup>63</sup>Le sonnet CXIII, 12-14.

Les idées platoniques et chrétiennes s'entremêlent aux réflexions sur l'olivier. L'image de la dame dans le coeur du poète suggère qu'il cherche l'idéal. Le parallèle établi entre le terme de sa souffrance et la vie terrestre du Christ donne une signification religieuse aux sentiments du poète. Le symbole de l'olivier indique que le poète poursuit la paix et la sagesse offertes par Pallas. Toutes ces idées se manifestent dans le recueil. Cependant le titre et le premier sonnet donne la clef de l'énigme. De l'olivier proviennent les idées dominantes. A la dame revient l'honneur de porter le titre du recueil. Néanmoins, la vraie évolution est celle qui se passe dans l'âme du poète.

### CHAPITRE III

#### LES THEMES ET LA STRUCTURE DES

#### ANTIQUITEZ DE ROME

En avril 1553 Du Bellay quitta sa patrie pour passer quatre ans en Italie. Ces années malheureuses engendrèrent quatre recueils de poésie, y inclus les Antiquitez et les Regrets qui sont parmi les oeuvres les plus originales du siècle. Publiés en 1558 un peu avant les Regrets, les Antiquitez sont des sonnets érudits et philosophiques, très différents de la poésie personnelle et assez simple des Regrets. Mais la source de l'inspiration de tous les deux recueils est La Ville éternelle.

Le titre complet des Antiquitez indique tout de suite le sujet et ses limites. Le premier livre des Antiquitez de Rome contenant une generale description de sa grandeur et comme une deploration de sa ruine Plus un Songe ou Vision sur le mesme subject: ces mots marquent le sujet, la Rome antique. Ils désignent aussi les deux aspects que le poète veut traiter, sa grandeur et sa chute. Ce sont les thèmes fondamentaux du recueil. On se figure Du Bellay devant les ruines de Rome. A travers la destruction il voit la grandeur du passé, et le contraste du présent avec le passé fait naître dans son esprit des méditations philosophiques qui

deviennent la "deploration."

Le titre du recueil promet une "générale" description de la grandeur de Rome. Dans les premiers vers de la dédicace "Au Roy" Du Bellay révèle cette intention et annonce la manière avec laquelle il compte réaliser ce but:

Ne vous pouvant donner ces ouvrages antiques  
Pour vostre Saint-Germain ou pour Fontainebleau,  
Je les vous donne (Sire) en ce petit tableau  
Peint, le mieux que j'ay peu, de couleurs poëtiques.

Les couleurs, donc, ne sont pas exactes; elles sont "poëtiques." Aussi y a-t-il peu de description précise dans les Antiquitez. Du Bellay ne décrit pas Rome; il l'évoque. Le sonnet III commence:

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome  
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,  
Ces vieux palais, ces vieux arcz que tu vois,  
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme.

Les ruines qui sont le point de départ pour les thèmes ont peu d'importance en elles-mêmes, n'étant que le signe d'une Rome qui fut jadis. C'est le passé que Du Bellay veut évoquer.

Par l'évocation du passé Du Bellay crée le "sentiment des ruines" qui est la marque de distinction des Antiquitez. Il recrée l'air de mystère que l'on éprouve souvent en présence des ruines. Ce ton s'établit dans le premier sonnet où Du Bellay s'adresse aux esprits des poètes romains et où il fait mention des rites et des chiffres occultes:

Trois fois cernant sous le voile des cieux  
 De voz tombeaux le tour devotieux,  
 A haulte voix trois fois je vous appelle.<sup>1</sup>

Dans le même sonnet il indique le sentiment que les ruines éveillent en lui:

J'invoque icy vostre antique fureur,  
 En ce pendant que d'une sainte horreur  
 Je vays chantant vostre gloire plus belle.<sup>2</sup>

L'invocation des esprits, la mention des rites et des chiffres magiques, l'emploi fréquent des mots tels que "saint" et "sacré," tous sont mis en oeuvre par Du Bellay pour rappeler le ton du premier sonnet et pour renforcer ce sentiment qui anime tout le livre.

Du Bellay indique nettement le genre de description qu'il présente:

Rome n'est plus: & si l'architecture  
 Quelque ombre encor de Rome fait revoir,  
 C'est comme un corps par magique sçavoir  
 Tiré de nuict hors de sa sepulture.<sup>3</sup>

Ainsi, la Rome du passé qu'il dépeint n'est pas la vraie Rome mais une Rome telle qu'il se l'imagine en regardant les ruines, une ville qui semble être entre l'histoire et le rêve et entre le vrai et l'imaginaire.

---

<sup>1</sup>Le sonnet I, 9-11.

<sup>2</sup>Le sonnet I, 12-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>3</sup>Le sonnet V, 5-8.

Les deux thèmes fondamentaux, la grandeur de Rome et sa chute, sont intimement liés. Dans les Antiquitez s'exprime le mouvement de l'esprit du poète devant les ruines. Les ruines éveillent en lui l'admiration pour la grandeur de la Rome d'autrefois et une comparaison de ce qui fut et ce qui reste; puis Du Bellay considère les raisons possibles de sa chute; enfin il médite sur la signification universelle de son exemple. Cependant la voie que l'esprit suit en méditation est tortueuse. Les thèmes s'entremêlent, et les métaphores et les images également. De plus, des idées contradictoires se présentent, puis amènent des idées plus compatibles. Néanmoins le recueil n'est pas sans forme. On trouve une structure et un développement logique dans les thèmes. Suivons ce développement, en considérant le traitement que Du Bellay accorde aux thèmes.

Du Bellay touche au début le premier aspect de la grandeur de Rome, la littérature qui assure son immortalité:

Divins Esprits, dont la poudreuse cendre  
Gist sous le faix de tant de murs couvers,  
Non vostre loz, qui vif par voz beaux vers  
Ne se verra sous la terre descendre.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup>Le sonnet I, 1-4.



C'est l'aspect le plus familier au poète français et évidemment le seul aspect qui vit encore. La vue des ruines l'oblige à se rendre compte de la destruction de tous les autres aspects de la gloire qu'il veut chanter. A la suite de la comparaison entre la grandeur du passé et la ruine du présent, le sonnet III pose un problème:

Voy quel orgueil, quelle ruine: & comme  
 Celle qui mist le monde sous ses loix,  
 Pour donter tout, se donta quelquefois,  
 Et devint proye au temps, qui tout consomme.

Rome de Rome est le seul monument,  
 Et Rome Rome a vaincu seulement.  
 Le Tybre seul, qui vers la mer s'enfuit,

Reste de Rome. O mondaine inconstance!  
Ce qui est ferme, est par le temps détruit,  
Et ce qui fuit, au temps fait resistance.<sup>5</sup>

Les Antiquitez résoudreont peu à peu le paradoxe qui gêne le poète. Dans ces vers se trouvent en germe tous les thèmes principaux à suivre: l'immensité de l'orgueil de Rome qui n'a d'égal que sa ruine; le problème des causes de sa chute, et surtout les causes internes; l'emprise du temps sur Rome et sur toute chose; et enfin l'universalité du sort de Rome. Les idées s'entremêlent comme dans le mouvement de la pensée. Cependant elles commencent à se développer.

Dans le sonnet IV Du Bellay évoque le deuxième

---

<sup>5</sup>Le sonnet III, 5-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

aspect de la grandeur évanouie de Rome, son étendue géographique:

Celle qui de son chef les estoilles passoit,  
Et d'un pied sur Thetis, l'autre dessous l'Aurore,  
D'une main sur le Scythe, & l'autre sur le More,  
De la terre & du ciel la rondeur compassoit.<sup>6</sup>

On y trouve un exemple de la manière avec laquelle Du Bellay fait sa "generale description" de la grandeur. Il ne présente ni une description physique ni une description géographique. Il n'en offre qu'une suggestion, ici en employant la personnification. Rome est la plus vaste possible, englobant la terre et le ciel. L'identification indirecte avec l'univers présage déjà les derniers sonnets où Du Bellay applique à toute existence l'exemple de Rome.

Cette personnification en amène une deuxième dans le même sonnet, la comparaison de Rome avec un géant et précisément avec les géants mythologiques ensevelis sous l'Etna. C'est là un procédé cher à Du Bellay dans les Antiquitez. Il pare fréquemment ses idées de métaphores mythologiques ou métaphysiques. Le mythe des géants employé dans ce sonnet suggère souvent la première raison de la destruction de Rome, l'ambition orgueilleuse. L'imagination joue un grand rôle dans l'emploi des mythes. Ici Du Bellay compare Rome avec les géants; puis il

---

<sup>6</sup>Le sonnet IV, 1-4.

applique directement leur mythe à l'histoire de Rome et transpose au plan métaphorique les raisons qui lui semblent plausibles pour la chute de Rome.

Dans plusieurs sonnets du recueil le poète dirige son attention de nouveau sur les ruines elles-mêmes. Ces sonnets servent à renforcer le "sentiment des ruines" évoqué dans le premier sonnet. Ils servent aussi comme points de repère pour des idées entremêlées, car, dans chacun de ces sonnets, Du Bellay fait contraster encore ce qui fut avec ce qui reste, la grandeur du passé avec la ruine du présent. Le sonnet V est un tel sonnet. Au début Du Bellay suggère en termes indirects et hyperboliques l'étendue de Rome:

Qui voudra voir tout ce qu'ont peu nature,  
L'art & le ciel (Rome) te vienne voir.<sup>7</sup>

Dans le sonnet suivant, il se mettra à considérer d'autres aspects de sa grandeur.

Du Bellay introduit dans le sonnet VI le troisième aspect de la grandeur de Rome, sa fécondité. Il présente cet aspect au moyen d'une comparaison mythologique. Il compare la fécondité de Rome avec celle de Cybèle, déesse de la terre. Les côtés divers de la grandeur sont tellement connexes que Du Bellay pense immédiatement à un quatrième,

---

<sup>7</sup>Le sonnet V, 1-2.

la puissance, résultat de cette fécondité, et l'immensité de cette puissance suggère à son tour la singularité de Rome:

Ceste ville, qui fut plus que la Phrygienne  
Foisonnante en enfans, & de qui le pouvoir  
Fut le pouvoir du monde, & ne se peult revoir  
Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.<sup>8</sup>

Les idées continuent à se développer rapidement. Comme toujours, la considération de la grandeur de Rome fait penser à sa chute et, ayant fait connaître l'idée de sa singularité, Du Bellay commence à préparer la deuxième raison pour la ruine de Rome, les causes internes:

Rome seule pouvoit à Rome ressembler,  
Rome seule pouvoit Rome faire trembler.<sup>9</sup>

En même temps il réitère la raison déjà offerte, l'orgueil qui suscite la peur des dieux et leur vengeance:

Aussi n'avoit permis l'ordonnance fatale

Qu'autre pouvoir humain, tant fust audacieux,  
Se vantast d'égaliser celle qui fit égale  
Sa puissance à la terre & son courage aux cieux.<sup>10</sup>

Dans le sonnet VII Du Bellay tourne encore son regard aux ruines. Il ne voit plus la grandeur mais la ruine. Il introduit une troisième raison pour la chute

---

<sup>8</sup>Le sonnet VI, 5-8.

<sup>9</sup>Le sonnet VI, 9-10.

<sup>10</sup>Le sonnet VI, 11-14.

de Rome, le temps:

Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre  
Les bastimens, si est-ce que le temps  
Oeuvres & noms finablement atterre.<sup>11</sup>

Le poète commence à philosopher. Pour la première fois il applique l'exemple de Rome à d'autres choses, ici à lui-même:

Tristes desirs, vivez donques contents:  
Car si le temps finist chose si dure,  
Il finira la peine que j'endure.<sup>12</sup>

C'est le début des méditations sur la nature de l'univers.

Ayant introduit de nouvelles idées, le poète les souligne dans le sonnet VIII. Il fait mention encore de l'étendue géographique de Rome et de sa fécondité. La puissance de Rome se précise:

Par armes & vaisseaux Rome donta le monde.<sup>13</sup>  
Ensuite Du Bellay pense encore au temps mais, dans ce sonnet, ce n'est pas le temps qui "oeuvres & noms finablement atterre"<sup>14</sup> mais le temps que l'autorité spirituelle de Rome vainc.

La contradiction dans les idées des sonnets VII et VIII se résoud dans le sonnet IX. La portée de la pensée du poète s'étend pour comprendre tout l'univers.

<sup>11</sup>Le sonnet VII, 9-11.

<sup>12</sup>Le sonnet VII, 12-14.

<sup>13</sup>Le sonnet VIII, 1.

<sup>14</sup>Le sonnet VII, 11.

Dans le dernier tercet du sonnet VII Du Bellay vient d'appliquer l'exemple de Rome à lui-même. Cette fois il l'applique à toute existence physique, à "toute chose au dessous de la Lune."<sup>15</sup> Il établit ainsi l'idée de la corruption de la Rome physique et l'immortalité du côté spirituel.

Dans le sonnet X Du Bellay offre encore une raison pour la ruine de Rome: les dissensions civiles. Suggérée brièvement dans le sonnet VI, elle se renforce par la pensée exprimée dans le sonnet IX:

Que toute chose au dessous de la Lune  
Est corrompable & sugette à mourir.<sup>16</sup>

En d'autres termes, tout le monde matériel porte en lui-même le germe de sa propre destruction. Du Bellay présente cette raison dans une comparaison composée d'un mélange de mythes, pour indiquer à la fois l'étendue, la puissance et la fécondité de Rome.

La quatrième raison pour la chute de Rome paraît dans le sonnet XI: il s'agit des ennemis externes. Comme pour les dissensions civiles, c'est de l'histoire que se dégage cette raison. Du Bellay la relie avec l'idée des représailles célestes. Il rappelle le mythe

---

<sup>15</sup>Le sonnet IX, 10.

<sup>16</sup>Le sonnet IX, 10-11.

des géants, les "enfants de la Terre."<sup>17</sup> Les Goths, le peuple que Du Bellay appelle le "nouveau fils de la Terre,"<sup>18</sup> subissent le même sort que les Romains:

Afin que nul, fust-ce des Dieux le pere,  
Se peust vanter de l'empire Romain.<sup>19</sup>

Cette raison possible ne fait que passer par l'esprit du poète. Il revient à sa première comparaison, celle des géants avec les Romains, dans le sonnet XII où il s' imagine voir la bataille entre les deux groupes.

Jusqu'à ce point, l'orgueil de Rome reste la raison majeure de la chute de Rome. Cependant Du Bellay vient de présenter trois autres raisons ainsi que des aspects dominants de la grandeur de Rome. Il développera concurremment tous les côtés des deux thèmes principaux, la grandeur de Rome et sa chute.

L'esprit du poète revient au présent. Il résume dans le sonnet XIII toutes les raisons pour la destruction de Rome. Enfin ce qui compte n'est pas la ruine mais la grandeur qui survit. Dans le sonnet suivant l'idée est approfondie. Du Bellay comprend que le présent n'est que la continuation du passé et que les forces de destruction

---

<sup>17</sup>Le sonnet XII, 1.

<sup>18</sup>Le sonnet XI, 9.

<sup>19</sup>Le sonnet XI, 13-14.

marchent toujours:

. . . ceulx qui jadis souloient, à teste basse,  
 Du triomphe Romain la gloire accompagner,  
 Sur ces poudreux tombeaux exercent leur audace,  
 Et osent les vaincuz les vainqueurs desdaigner.<sup>20</sup>

Dans la première partie de ce sonnet, la comparaison de Rome avec le torrent, le lion et les Grecs, c'est-à-dire avec les trois catégories de l'ordre naturel, l'humain, l'animal et l'inanimé, place l'apogée et la chute de Rome au sein du cycle naturel. Toute chose ne monte que pour décliner, pour ensuite céder à d'autres forces qui montent à leur tour. L'exemple de Rome prend une signification de plus en plus large.

Le sonnet XV constitue l'élément central des trente-deux premiers sonnets du recueil. Du Bellay y invoque encore les esprits de la ville morte; il célèbre des rites magiques; il rappelle la "poudreuse plaine"<sup>21</sup> qui est tout ce qui reste de la grandeur de la Rome antique. En somme, il rétablit le sentiment de mystère et de rêve créé dans le premier sonnet. Mais, maintenant que les thèmes se dirigent vers la nature de l'univers, l'impalpable mystère évoqué par cette conception de l'univers ajoute au sentiment de mélancolie.

---

<sup>20</sup>Le sonnet XIV, 11-14.

<sup>21</sup>Le sonnet XV, 14.



Après avoir présenté dans le sonnet XIV la chute de Rome comme un événement naturel, Du Bellay développe cette thèse. La signification devient universelle dans le sonnet XVI:

Comme lon void de loing sur la mer courroucée  
 Une montaigne d'eau d'un grand branle ondoyant,  
 Puis trainant mille flots, d'un gros choc abboyant  
 Se crever contre un roc, ou le vent l'a poussée:

Comme on void la fureur par l'Aquilon chassée  
 D'un sifflement aigu l'orage tournoyant,  
 Puis d'une aile plus large en l'air s'esbanoyant  
 Arrêter tout à coup sa carrière lassée:

Et comme on void la flamme ondoyant en cent lieux  
 Se rassemblant en un, s'aguiser vers les cieux,  
 Puis tumber languissante: ainsi parmy le monde

Erra la Monarchie: & croissant tout ainsi  
 Qu'un flot, qu'un vent, qu'un feu, sa course vagabonde  
 Par un arrest fatal s'est venue perdre icy.

Le premier quatrain offre l'image de l'eau, le deuxième celle du vent et le premier tercet celle du feu. L'eau, l'air et le feu: ce sont trois des quatre éléments dont se compose l'univers selon les anciens. La quatrième est la terre. Du Bellay compara déjà les Romains avec les géants "enfants de la Terre"<sup>22</sup> et Rome avec Cybèle, déesse de la terre.<sup>23</sup> Ainsi, l'histoire de Rome complète le groupe. L'eau, le vent et le feu, chacun monte et décline;

---

<sup>22</sup>Le sonnet XII, l.

<sup>23</sup>Le sonnet VI.

la croissance et la chute de la monarchie de Rome font partie aussi du plan universel.

La comparaison de Rome avec les géants se manifeste plus d'une fois dans le recueil et à chaque reprise elle évoque l'orgueil de la Rome antique. Cependant Du Bellay varie toujours le traitement de ce mythe. Dans le sonnet XVII c'est une comparaison secondaire. Le mythe principal employé est celui de l'aigle orgueilleux brûlé au soleil. Mais le thème reste le même: l'orgueil de Rome qui amène sa chute. De même qu'avec le mythe des géants dans le sonnet XI, Du Bellay emploie le mythe une deuxième fois mais il l'applique aux ennemis de Rome, aux Goths "la corneille Germaine."<sup>24</sup> Si on interprète le symbole de la corneille pour signifier le Saint Empire romain germanique le thème reste le même: aucune contrefaction de Rome n'est possible. Du Bellay souligne ainsi à la fois la singularité et l'ambition orgueilleuse de Rome.

Ayant introduit les quatre raisons pour la ruine de Rome, Du Bellay les réitère tour à tour, en variant chaque fois la présentation. Puisque son intention explicite est d'évoquer le passé plutôt que de le décrire, il laisse dans l'ombre les événements historiques. Néanmoins les

---

<sup>24</sup>Le sonnet XVII, 9.

métaphores, les images et les comparaisons mythologiques dont il enveloppe ses idées s'attachent aux lieux communs de l'époque. Dans le sonnet XVIII l'histoire de Rome est un exemple de l'emprise du temps. Les thèmes deviennent de plus en plus philosophiques et l'emprise du temps sur les hommes s'y présente sous la forme de la théorie métaphysique du retour éternel. Du Bellay ne fait que suggérer dans le sonnet XVIII cette théorie qu'il développera dans le sonnet XXII. Il la relie à la première cause de la chute de Rome, les dieux qui écrasent toute rivalité:

Mais le Ciel s'opposant à tel accroissement,  
 Mist ce pouvoir es mains du successeur de Pierre,  
 Qui sous nom de pasteur, fatal à ceste terre,  
 Monstre que tout retourne à son commencement.<sup>25</sup>

L'image du pasteur rappelle le thème du sonnet VIII: bien que la puissance terrestre de Rome s'abaisse, son autorité spirituelle survit.

Les thèmes, les mythes et les images s'entremêlent dans les Antiquitez tout comme ils s'entremêlent dans la rêverie du poète. Par conséquent, on trouve dans les quatrains du sonnet XIX l'écho de ces vers du sonnet V:

Qui voudra voir tout ce qu'ont peu nature,  
 L'art & le ciel (Rome) te vienne voir.<sup>26</sup>

---

<sup>25</sup>Le sonnet XVIII, 11-14.

<sup>26</sup>Le sonnet V, 1-2.

Cette notion se déploie dans le sonnet XIX. Du Bellay parle de la grandeur de Rome mais il met en relief aussi ses fautes. Rome devient un microcosme, l'exemple d'un ordre plus vaste qu'elle-même. Du Bellay emploie un nouveau mythe, celui de Pandore, et un nouveau thème: que le bien dure toujours et le mal s'anéantit:

Mais le Destin débrouillant ce Chaos,  
Ou tout le bien & le mal fut enclos,  
A fait depuis que les vertus divines

Volant au ciel ont laissé les pechez,  
Qui jusq' icy se sont tenus cachez  
Sous les monceaux de ces vieilles ruines.<sup>27</sup>

Cette image est aussi un développement du thème du sonnet précédent, la durabilité de l'autorité spirituelle de Rome. Son emploi indique à la fois l'entrelacement des idées dans le recueil et leur évolution vers des questions métaphysiques et philosophiques.

Dans la dernière moitié des Antiquitez, c'est-à-dire dans les sonnets XVI à XXXII, Du Bellay considère longuement la signification universelle de l'exemple de Rome. Par l'image de l'ascendance et de la chute des quatre éléments, il suggéra dans le sonnet XVI que la grandeur et la ruine de Rome sont un côté du plan universel. Dans le sonnet XVIII, où on trouve la métaphore du pasteur, l'accent n'est pas

---

<sup>27</sup>Le sonnet XIX, 9-14.

mis sur l'exemple de Rome mais sur la leçon qu'elle offre sur la nature cyclique du temps. Enfin le sonnet XX joint les deux images en indiquant clairement le rapport entre deux des raisons pour la chute de Rome, le temps et les causes internes:

Non autrement qu'on void la pluvieuse n<sup>lle</sup>  
Des vapeurs de la terre en l'air se soulever,  
Puis se courbant en arc, à fin de s'abrever,  
Se plonger dans le sein de Thetis la chenue,

Et montant derechef d'ou elle estoit venue,  
Sous un grand ventre obscur tout le mond couver,  
Tant que finablement on la void se crever,  
Or' en pluie, or' en neige, or' en gresle menue:

Ceste ville qui fut l'ouvrage d'un pasteur,  
S'élevant peu à peu, creut en telle hauteur,  
Que royne elle se vid de la terre & de l'onde:

Tant que ne pouvant plus si grand faix soustenir,  
Son pouvoir dissipé s'écarta par le monde,  
Monstrant que tout en rien doit un jour devenir.

Dans les quatrains, Du Bellay dépeint la chute comme le résultat naturel de la croissance. Puis, dans les tercets l'étendue géographique de Rome, un des aspects de sa grandeur, aurait contribué aussi à sa ruine. Le cycle de l'eau du sonnet XVI et le cycle du temps du sonnet XVIII y sont unis pour illustrer l'idée annoncée en germe dans le sonnet X: qu'à cause de la nature cyclique de l'univers, toute chose contient en elle la semence de sa propre destruction. Ainsi, le temps, les dissensions civiles et l'orgueil de Rome qui amena la vengeance des dieux sont-ils

tous des manifestations de cet ordre universel. Mêmes les invasions des barbares, la quatrième raison pour la chute de Rome, subissent le rythme de ce vaste plan.

Du Bellay réintroduit dans le sonnet XXI la quatrième raison pour la ruine de Rome mais sa pensée avance vers une résolution. Il ne s'arrête pas à cette raison:

Celle que Pyrrhe & le Mars de Libye  
N'one sceu donter, celle brave cité  
Qui d'un courage au mal exercité  
Soustint le choc de la commune envie,

. . . . .

. . . defaillant l'object de sa vertu,  
Son pouvoir s'est de luymesme abbatu.<sup>28</sup>

Il tient de plus en plus aux causes internes. Par là même, Du Bellay souligne la position unique de Rome qui est celle d'une ville invincible contre tout ennemi externe.

Dans le sonnet suivant le même thème revient ainsi que les méditations philosophiques qui en découlent. Du Bellay définit clairement dans les quatrains le rapport entre les deux raisons pour la chute de Rome, les forces internes et les forces externes:

[Quand Rome] anima contre soy d'un courage mutin  
Ses propres nourrissons, sa despouille conquise,  
Qu'il avoit par tant d'ans sur tout le monde acquise,  
[Elle] devint soudainement du monde le butin.<sup>29</sup>

---

<sup>28</sup>Le sonnet XXI, 1-10.

<sup>29</sup>Le sonnet XXII, 5-8.

Dans les tercets il tire ses conclusions métaphysiques:

Ainsi quand du grant Tout la fuite retournee,  
Ou trentesix mil' ans ont sa course bornee,  
Rompra des elemens le naturel accord,

Les semences qui sont meres de toutes choses,  
Retourneront encor' à leur premier discord,  
Au ventre du Chaos eternellement closes.<sup>30</sup>

Dans le sonnet VII Du Bellay appliqua l'exemple de Rome à lui-même, et dans le sonnet IX à "toute chose au dessous de la Lune."<sup>31</sup> Maintenant il l'applique à l'univers.

Dans les sonnets XXIII et XXIV, Du Bellay développe de plus l'idée de la décadence interne de Rome. Dans sa pensée cette idée commence à dominer sur toutes les autres causes du déclin de Rome. Il cherche les raisons profondes à l'origine des guerres civiles. Il répète ce que l'histoire révèle: les citoyens de Rome vécurent "en paresseux loisir"<sup>32</sup> et

. . . le Romain courage,  
Impatient du languissant plaisir,  
Par le repos se laisseroit saisir  
A la fureur de la civile rage.<sup>33</sup>

Du Bellay indique aussi la forme exacte de ce conflit:

Aussi void-on qu'en un peuple ocieux,  
Comme l'humeur en un corps vicieux,  
L'ambition facilement s'engendre.

---

<sup>30</sup>Le sonnet XXII, 9-14.

<sup>31</sup>Le sonnet IX, 10.

<sup>32</sup>Le sonnet XXIII, 3.

<sup>33</sup>Le sonnet XXIII, 5-8.

Ce qui advint, quand l'envieux orgueil  
 De ne vouloir ny plus grand ny pareil  
Rompit l'accord du beupere & du gendre.<sup>34</sup>

L'ambition orgueilleuse est une cause déjà introduite et les dissensions civiles également. Cependant le dernier vers ajoute une nouvelle idée, les dissensions familiales.

Du Bellay médite ces idées dans le sonnet XXIV. Il élabore la notion que la chute de Rome se produisit par un acte contre nature. Les dissensions familiales sont de tels actes. Puisque les bêtes n'attaquent pas les leurs, Du Bellay cherche l'explication de la conduite des Romains. Il en offre deux raisons possibles: le "cruel destin,"<sup>35</sup> et "quelque vieil peché qui . . . exerçoit . . . sa vengeance éternelle."<sup>36</sup> Les Romains ont ensanglanté leurs murs "par la main fraternelle."<sup>37</sup> Par ces mots, qui évoquent l'histoire de Caïn et Abel, l'idée des dissensions civiles arrive à suggérer le péché originel. Celui-ci renforce à son tour l'idée que l'histoire des Romains, qui selon la mythologie commença par le massacre de Remus par Romulus, est l'histoire de tous les hommes.

Les sonnets I, XV et XXV où Du Bellay évoque les

---

<sup>34</sup>Le sonnet XXIII, 9-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>35</sup>Le sonnet XXIV, 9.

<sup>36</sup>Le sonnet XXIV, 10-11.

<sup>37</sup>Le sonnet XXIV, 13.



esprits des morts servent à indiquer la direction générale des idées dans les sonnets à suivre. Chaque fois, Du Bellay s'oriente de nouveau. Les derniers vers du sonnet XV mettent l'accent sur la ruine de Rome plutôt que sur sa grandeur:

Ne sentez vous [les esprits] augmenter vostre peine,  
 Quand quelquefois de ces costaux Romains  
 Vous contemplez l'ouvrage de voz mains  
 N'estre plus rien qu'une poudreuse plaine?<sup>38</sup>

Les sonnets XVI à XXIV développent cette moitié du sujet annoncé dans le titre du recueil, tout en suggérant la puissance et l'étendue de Rome. Enfin, dans le sonnet XXV, Du Bellay porte encore son attention sur la grandeur de Rome. Il répète son intention

De rebastir au compas de la plume  
 Ce que les mains ne peuvent maçonner.<sup>39</sup>

Il reprend son tableau tout aussitôt dans le sonnet XXVI. Jusqu'à ce point il identifie indirectement Rome avec le monde. Dans plusieurs sonnets il présente comme synonymes la chute de Rome et le cycle de la nature. Dans le sonnet XXIV il suggère que l'histoire des Romains est celle de tous les hommes. Dès le sonnet VI il insiste que la grandeur de Rome est sans égale, car Rome

---

<sup>38</sup>Le sonnet XV, 11-14.

<sup>39</sup>Le sonnet XXV, 13-14.

Fut le pouvoir du monde, & ne se peult revoir  
Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.<sup>40</sup>

Il souligne ces idées par les cartes imaginaires de Rome qu'il offre dans les sonnets IV et XXVI et par des phrases telles que:

. . . royne elle se vid de la terre & de l'onde.<sup>41</sup>

et

[Rome] avoit de sa grandeur le terme limité  
Par la mesme rondeur de la terre & de l'onde.<sup>42</sup>

Maintenant ces images s'éclaircissent. Du Bellay consacre tout le sonnet XXVI à l'amplification de ces idées:

Qui voudroit figurer la Romaine grandeur  
En ses dimensions, il ne luy faudroit querre  
A la ligne & au plomb, au compas, à l'equerre,  
Sa longueur & largeur, hautesse & profondeur:

Il luy faudroit cerner d'une egale rondeur  
Tout ce que l'Ocean de ses longs bras enserre,  
Soit ou l'Astre annuel eschauffe plus la terre,  
Soit ou souffle Aquilon sa plus grande froideur.

Rome fut tout le monde, & tout le monde est Rome.  
Et si par mesmes noms mesmes choses on nomme,  
Comme du nom de Rome on se pourroit passer,

La nommant par le nom de la terre & de l'onde:  
Ainsi le monde on peult sur Rome compasser,  
Puis que le plan de Rome est la carte du monde.

Les quatrains les expliquent en termes précis; les tercets les réitèrent en tournures épigrammatiques.

---

<sup>40</sup>Le sonnet VI, 7-8.

<sup>41</sup>Le sonnet XX, 11.

<sup>42</sup>Le sonnet VIII, 3-4.

Du Bellay aborde la question à un autre point de vue dans le sonnet XXVII. Il évoque la grandeur du passé de Rome en comparant directement ce qui fut jadis avec ce qui reste:

Juge, en voyant ces ruines si amples,  
Ce qu'a rongé le temps injurieux,  
Puis qu'aux ouvriers les plus industrieux  
Ces vieux fragmens encor servent d'exemples.<sup>43</sup>

En présence des ruines elles-mêmes il se rend compte qu'une partie de la grandeur physique du passé survit et

. . . que le daemon Romain  
S'efforce encor d'une fatale main  
Ressusciter ces poudreuses ruines.<sup>44</sup>

Cette dernière idée s'étend dans la belle métaphore du chêne dans le sonnet XXVIII. En choisissant le chêne pour une comparaison Du Bellay souligne l'idée que l'histoire de Rome est un exemple du cycle de la nature.

Bien que Du Bellay revienne dans le sonnet XXIX au thème du sonnet XXVI, son point de départ est différent. Rome possédait les oeuvres d'art et les vertus du monde antique. Cependant la considération de la grandeur de Rome amène inévitablement l'idée de sa destruction. Ainsi la conclusion du poète est-elle toujours que

Rome vivant fut l'ornement du monde,  
Et morte elle est du monde le tombeau.<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup>Le sonnet XXVII, 5-8.

<sup>44</sup>Le sonnet XXVII, 11-14.

<sup>45</sup>Le sonnet XXIX, 13-14.

Le sonnet XXX nous rappelle l'image du chêne offerte dans le sonnet XXVIII car Du Bellay emploie dans celui-là une autre métaphore tirée de la nature, celle de la moisson. La croissance de Rome se présente ainsi comme un phénomène naturel dont d'autres pays font la récolte. Du Bellay abandonne la mythologie pour parler sans ambages des événements historiques, les invasions des barbares. Il rejeta indirectement dans les sonnets XXI et XXII l'idée des ennemis externes comme la cause directe de la ruine de Rome. Maintenant ce thème se présente à l'esprit du poète pour n'être rejeté qu'une fois pour toutes dans le sonnet suivant. Là Du Bellay résoud ses méditations sur la grandeur et la ruine de Rome. Il rejette dans les quatrains l'idée de la responsabilité des autres pays:

De ce qu'on ne void plus qu'une vague campagne,  
 Ou tout l'orgueil du monde on a veu quelquefois,  
 Tu n'en es pas coupable, ô quiconques tu sois  
 Que le Tygre et le Nil, Gange & Euphrate baigne.<sup>46</sup>

Il se déclare définitivement pour l'idée de la désagrégation interne. En même temps il affirme que le péché originel y joue aussi un rôle:

Tu en es seule cause, ô civile fureur,  
 Qui semant par les champs l'Emathienne horreur,  
 Armas le propre gendre encontre son beaupere:

Afin qu'estant venue à son degré plus hault,  
 La Romaine grandeur, trop longuement prospere,  
 Se vist ruer à bas d'un plus horrible sault.<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup>Le sonnet XXXI, 1-4.

<sup>47</sup>Le sonnet XXXI, 9-14.

La grandeur de Rome, incapable de s'accroître davantage, dut s'abaisser et prendre place dans le plan universel dont le temps est l'agent.

Dans les Antiquitez Du Bellay médite longuement sur la grandeur de Rome. Il souligne aussi la position unique de Rome dans tous ses aspects. Il décide quand même que sa chute fut inévitable. Enfin il en tire la conclusion que rien n'est permanent, même pas la poésie dont il loua la durabilité dans le premier sonnet:

Si sous le ciel fust quelque eternité,  
Les monuments que je vous ay fait dire,  
Non en papier, mais en marbre & porphyre,  
Eussent gardé leur vive antiquité.<sup>48</sup>

Cependant le poète est un homme pratique, malgré sa disposition philosophique. Rien ne dure à jamais; néanmoins la poésie dure longtemps. Manquant la preuve de l'immortalité de la poésie, il accepte ce qui doit être. Dans les premiers sonnets Du Bellay déclara son intention de chanter la gloire de Rome. Donc il termine les trente-deux sonnets avec l'affirmation de son succès à cet égard:

Ne laisse pas toutefois de sonner,  
Luth, qu'Apollon m'a bien daigné donner:  
Car si le temps la gloire ne desrobbe,

---

<sup>48</sup>Le sonnet XXXII, 5-8.

Vanter te peux, quelque bas que tu sois,  
 D'avoir chanté, le premier des François,  
 L'antique honneur du peuple à longue robbe.<sup>49</sup>

Les quinze sonnets du "Songe" forment une partie intégrale des Antiquitez mais ils sont différents des trente-deux premiers à plusieurs égards. D'abord les Antiquitez<sup>50</sup> sont des poèmes intellectuels et philosophiques; ils dépeignent les pensées du poète qui regarde les ruines de Rome et médite sur la signification de leur exemple. Les sonnets du "Songe" font appel au sens visuel plutôt qu'à l'esprit. Baroques dans la complexité et le détail des images, ils existent pour le tableau que chacun présente et non pas pour leurs idées. Du Bellay vient de terminer ses méditations et le "Songe" ne fait que souligner sa conclusion: qu'il n'y a pas d'éternité sur terre. Du Bellay annonce cette idée tout d'abord dans le premier sonnet du "Songe":

Voy comme tout n'est rien que vanité.

Lors cognoissant la mondaine inconstance,  
 Puis que Dieu seul au temps fait resistance,  
 N'espere rien qu'en la divinité.<sup>51</sup>

---

<sup>49</sup>Le sonnet XXXII, 9-14.

<sup>50</sup>Pour distinguer entre les trente-deux premiers sonnets et les quinze sonnets du "Songe," nous emploierons dans cette discussion le titre "les Antiquitez" pour désigner seulement les trente-deux premiers.

<sup>51</sup>"Songe," le sonnet I, 11-14.

Les mots "O vanité du monde!" en font écho dans le sonnet II du "Songe"<sup>52</sup> et dans le suivant Du Bellay dit:

Las, rien ne dure au monde que torment!<sup>53</sup>

Dès lors il s'abstient de commentaires, en consacrant toute son attention à l'évocation de l'effet voulu du rêve.

Comme le titre indique, le "Songe" est une vision du poète. Le sentiment des ruines évoqué dans les Antiquitez et la présentation des idées sous la forme des mythes dans la première partie du recueil aident à maintenir l'impression d'un rêve. On ne trouve dans le "Songe" qu'un seul thème, celui de la nature éphémère de tout ce qui est terrestre. La répétition du thème et sa présentation par le moyen d'une assez longue description de la grandeur suivie d'une brève déclaration de la ruine, créent une impression de monotonie qui accentue l'idée de la fatalité inhérente dans le thème.

Les sonnets du "Songe" ont l'air apocalyptique. Chacun offre un symbole de la grandeur de Rome à l'apogée de sa gloire, un moment avant sa chute. Ces symboles ont pour base l'histoire et la mythologie de Rome. En général

---

<sup>52</sup>"Songe," le sonnet II, 12.

<sup>53</sup>"Songe," le sonnet III, 12.

leur signification est évidente. Par exemple, la louve et les deux louveteaux dans le sonnet VI symbolisent clairement le mythe bien connu de Remus et Romulus, les fondateurs de Rome.

Pour donner au "Songe" la plus grande signification possible Du Bellay choisit avec soin les symboles. Ils représentent tous les aspects de la grandeur de Rome décrits dans les Antiquitez ainsi que les forces de sa destruction. Le premier sonnet sert d'introduction. Les sonnets II à IV offrent des images de l'oeuvre monumentale des Romains, images qui symbolisent à la fois les côtés divers de la singularité de Rome. Le sujet du sonnet II est un palais qui évoque la splendeur et la richesse de Rome, celui du sonnet III un obélisque soutenant une urne où reposent les cendres d'un César, symbole du pouvoir politique de Rome, et celui du sonnet IV un arc de triomphe qui rappelle sa puissance militaire. Dans l'image du sonnet V un chêne arrive à "sur sept costaux espandre son umbrage" et on y reconnaît la fécondité de Rome.<sup>54</sup> Dans l'aigle qui vole "jusques au lieu ou des Dieux est le temple" on voit l'orgueil qui, selon la mythologie, amena la vengeance céleste.<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup>"Songe," le sonnet V, 2.

<sup>55</sup>"Songe," le sonnet VII, 8.



Du Bellay porte son attention sur certains événements dans l'histoire de Rome. Le chêne du sonnet V se divise en deux arbres: c'est le partage de l'Empire romain. La louve dans le sonnet VI est celle qui nourrit Remus et Romulus au commencement de l'histoire de Rome. Dans le sonnet VII l'aigle renaît sous la forme d'un hibou qui symbolise le Saint Empire romain germanique. Comme les images dans les sonnets II à IV évoquent les monuments de l'homme, celles de ce groupe de sonnets évoquent la vie des animaux. Au moyen de ces images Du Bellay indique méthodiquement tous les aspects du monde entier dont l'histoire de Rome est l'exemple.

Dans le sonnet VIII les sujets deviennent la nature inanimée. Le torrent que l'on identifie d'habitude avec le Tibre y est la victime du vent qui symbolise les invasions barbares. Le Tibre paraît encore dans le sonnet IX sous la forme d'un Saturne qui regarde un événement mythologique, le combat d'Enée contre Turnus.

Ensuite la vision présente des événements qui n'appartiennent pas à l'histoire de la Rome antique mais à celle d'une époque plus récente. D'abord une nymphe du Tibre se plaint du pillage que Rome subit pendant des siècles. Dans le sonnet suivant une flamme éteinte par une pluie d'or symbolise la corruption du clergé dont

Du Bellay fait la critique dans les Regrets. Ce sont des idées un peu étrangères à ce recueil où le poète compare la Rome antique avec la Rome du présent. Néanmoins elles soulignent le fait que la leçon s'applique aussi à toutes les époques de l'histoire de l'homme.

Du Bellay revient aux images du passé de Rome. Le tableau peint dans le sonnet XIII du "Songe" rappelle le premier quatrain du sonnet V des Antiquitez et les deux quatrains du sonnet XXIX:

Là sembloit que nature & l'art eussent pris peine  
D'assembler en un lieu tous les plaisirs de l'oeil.<sup>56</sup>

Ces mots évoquent la richesse et la beauté de Rome. Dans le sonnet XIII, l'image de la nef qui perd son "beau thresor"<sup>57</sup> répète cette même idée.

Jusqu'à ce moment, l'homme ne figure pas explicitement dans le "Songe." Cependant la variété des sujets indique que la leçon annoncée dans le premier sonnet du "Songe" s'applique au monde entier. Dans les deux derniers sonnets la vision se complète. Du Bellay présente directement dans le sonnet XIV le tableau d'une ville. On la reconnaît immédiatement comme étant Rome car elle est

---

<sup>56</sup>"Songe," le sonnet XIII, 5-6.

<sup>57</sup>"Songe," le sonnet XIII, 12.

. . . quasi semblable à celle  
 Que vid le messager de la bonne nouvelle.<sup>58</sup>

Enfin Du Bellay emploie l'image d'un humain. C'est "la soeur du grand Typhée,"<sup>59</sup> un être humain qui est presque divin, l'être humain le plus grand possible. Les autres sonnets du "Songe" répètent en général la leçon des Antiquitez. Le dernier sonnet s'applique spécifiquement aux hommes. Etre presque un dieu ne suffit pas. L'histoire de Rome en est la preuve.

Dans le sonnet I des Antiquitez Du Bellay annonce son intention de chanter la gloire de Rome. La chanson qu'il présente est polyphonique. Les thèmes, les images et les idées secondaires s'entremêlent en contrepoint, rendant le mouvement de la pensée assez obscur. Notre analyse du développement des thèmes a mis en relief ce mouvement ainsi que certains traits de la structure du recueil. Considérons la structure elle-même.

Dans les Antiquitez Du Bellay présente les idées qui viennent à l'esprit du poète qui contemple les ruines de Rome. Il pense d'abord à la grandeur du passé, puis à sa destruction. Il médite sur les raisons possibles de cette destruction et sa rêverie amène des méditations

---

<sup>58</sup>"Songe," le sonnet XIV, 2-3.

<sup>59</sup>"Songe," le sonnet XV, 4.

plus profondes sur la nature du temps et de l'univers. Il conclut que rien de terrestre n'est permanent. Il s'endort et l'expérience d'avoir médité longuement devant les ruines aboutit à un "Songe" où se révèle la vérité que son esprit vient de démontrer. Telle est la genèse poétique du recueil. Elle fournit la structure des thèmes et sert d'explication pour la manière complexe avec laquelle Du Bellay les développe.

Les idées se transforment et s'entremêlent dans le recueil tout comme elles le font dans l'esprit. Des images reviennent et se combinent: l'image du cycle de l'eau dans le sonnet XVI et celle du pasteur dans le sonnet XVIII s'unissent dans le sonnet XX. Là, elles relient l'idée de la nature cyclique du monde physique avec celle de la nature cyclique du temps. Quelquefois des idées contradictoires paraissent. Par exemple, dans le sonnet XXVII le temps est destructeur tandis que dans le sonnet XIX il est purificateur. Ces deux aspects de l'emprise du temps s'accordent quand le poète comprend que la destruction et la purification ne sont que des côtés divers de l'ordre universel.

La plupart des idées se présentent sous plusieurs formes. La décadence interne de Rome ressort des guerres

civiles,<sup>60</sup> apparaît comme l'issue inévitable de l'immensité,<sup>61</sup> comme l'aboutissement de la suprématie incontestée,<sup>62</sup> et comme le résultat du péché originel.<sup>63</sup> Du Bellay considère de cette façon tous les aspects de chaque thème au cours de ses méditations.

Dans le premier sonnet Du Bellay évoque le sentiment que le poète éprouve devant les ruines. D'abord il s'apprête à chanter leur gloire. Dans le deuxième sonnet, le contraste entre les ruines et la grandeur évanouie l'oblige à se rendre compte que les sept collines existent encore. Elles deviennent le symbole de la grandeur du passé:

. . . quant à moy, pour tous je veulx chanter  
Les sept costaux Romains, sept miracles du monde.<sup>64</sup>

Puis la vue s'élargit pour comprendre le Tibre. Le paradoxe se pose:

Ce qui est ferme, est par le temps détruit,  
Et ce qui fuit, au temps fait resistance.<sup>65</sup>

Du Bellay vient de déclarer son intention de chanter la grandeur de Rome mais son esprit commence à méditer aussi

<sup>60</sup>Les sonnets X et XXIII.

<sup>61</sup>Les sonnets XVI et XX.

<sup>62</sup>Le sonnet XXI.

<sup>63</sup>Le sonnet XXIV.

<sup>64</sup>Le sonnet II, 13-14.

<sup>65</sup>Le sonnet III, 13-14.

sur sa chute. Il aborde premièrement la question de la grandeur et il en introduit les aspects les uns après les autres. Il est poète: aussi dans le sonnet I s'adresse-t-il aux esprits des poètes romains en louant leur poésie. L'immensité du territoire de Rome se traduit par l'image du géant dans le sonnet IV, la fécondité et la puissance dans le sonnet VI où Du Bellay compare Rome avec la déesse Cybèle. Donc, dans les six premiers sonnets du recueil, Du Bellay présente pleinement la grandeur de Rome. Il montre bien que, dans tous ses aspects, elle est unique:

. . . [On] ne se peult revoir  
Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.<sup>66</sup>

Du Bellay en fait de même à l'égard des causes de la destruction de Rome. Le mythe des géants dans le sonnet IV rappelle l'orgueil qui amena la vengeance céleste. Dans le sonnet VII Du Bellay indique l'emprise du temps:

Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre  
Les bastimens, si est-ce que le temps  
Oeuvres & noms finablement atterre.<sup>67</sup>

Les guerres civiles sont le thème du sonnet X et les invasions barbares celui du sonnet XI. Ces quatre raisons possibles sont les seules présentées. En même temps

---

<sup>66</sup>Le sonnet VI, 7-8.

<sup>67</sup>Le sonnet VII, 9-11.

Du Bellay conclut peu à peu que ces causes sont des manifestations d'une seule cause, tout comme les aspects de la grandeur sont des manifestations de la singularité de Rome.

Les causes commencent à s'entremêler. Le mythe du sonnet XI dépeint les invasions gothiques comme l'oeuvre des dieux. Cependant Du Bellay présenta dans le sonnet IV l'oeuvre des dieux comme le résultat de l'orgueil de Rome. Par conséquent, l'orgueil paraît avoir rapport aux invasions externes. Des symboles de grandeur et de décadence s'y confondent aussi. Dans le sonnet XII, les collines de Rome qui symbolisent la grandeur dans le sonnet II sont aussi le symbole de l'orgueil:

. . . on a veu par dessus les humains  
Le front audacieux des sept costaux Romains  
Lever contre le ciel son orgueilleuse face.<sup>68</sup>

Alors, dans les images des cycles de la nature qui suivent, la répétition de la grandeur suivie de la chute et le rapport entre ces deux idées établi par le symbole des collines donnent l'impression que la chute est le résultat naturel de la grandeur.

Du Bellay offre des métaphores où l'histoire de Rome semble être un phénomène de la nature: le cycle des quatre éléments,<sup>69</sup> le cycle du temps,<sup>70</sup> et les deux

---

<sup>68</sup>Le sonnet XII, 9-11.

<sup>69</sup>Le sonnet XVI.

<sup>70</sup>Le sonnet XVIII.

métaphores ensemble dans le sonnet XX. Les causes de la chute s'entremêlent davantage: dans le sonnet XXIII les invasions barbares sont le résultat des guerres civiles et les deux à leur tour une manifestation de l'emprise du temps. Enfin, après avoir tellement suggéré que dans la grandeur et la chute de Rome on doit comprendre la croissance et le déclin du monde, Du Bellay arrive à déclarer ouvertement cette idée:

Rome fut tout le monde, & tout le monde est Rome.<sup>71</sup>

Au commencement du recueil Du Bellay établit la grandeur de Rome. Puis il s'intéressa surtout aux causes de sa destruction bien qu'il continue à évoquer la grandeur par des comparaisons et des métaphores. Pour rendre le recueil symétrique Du Bellay appuie de nouveau dans les sonnets XXVI à XXX sur l'idée de la grandeur, tout en développant un peu ses idées philosophiques. Cependant l'accent dans ces sonnets est mis, non pas sur la grandeur qui fut, mais sur celle qui reste. Dans le sonnet XXVII Du Bellay déclare:

. . . aux ouvriers les plus industrieux  
Ces vieux fragmens encor servent d'exemples.<sup>72</sup>

Cela veut dire qu'une partie de la grandeur de l'art du

---

<sup>71</sup>Le sonnet XXVI, 9.

<sup>72</sup>Le sonnet XXVII, 7-8.



passé survit. Dans le sonnet XXVIII l'image de l'ancien chène amène cette observation:

[Celui] qui tel chesne a peu voir, qu'il imagine  
encores  
Comme entre les citez, qui plus florissent ores,  
Ce vieil honneur poudreux est le plus honoré.<sup>73</sup>

Le nom de Rome inspire toujours la révérence; donc, son renom vit encore. Du Bellay rappelle les ruines dans le sonnet XXX: "ces marques antiques/que chacun va pillant."<sup>74</sup> Les ruines disparaissent peu à peu. Enfin, dans le dernier sonnet, il se rend compte que la poésie dont il loua autrefois l'immortalité, elle aussi passe:

Si sous le ciel fust quelque eternité,  
Les monuments que je vous ay fait dire,  
Non en papier, mais en marbre & porphyre,  
Eussent gardé leur vive antiquité.<sup>75</sup>

C'est la conclusion des méditations sur les thèmes de la grandeur et de la destruction de Rome. Dans le "Songe" Du Bellay illustre par des visions apocalyptiques les propos qu'il vient de tenir.

Le "Songe" suit naturellement les Antiquitez comme le rêve est le résultat naturel d'une méditation profonde. La grandeur et la chute, qui sont les deux côtés du thème,

---

<sup>73</sup>Le sonnet XXVIII, 12-14.

<sup>74</sup>Le sonnet XXX, 11-12.

<sup>75</sup>Le sonnet XXXII, 5-8.

sont les thèmes fondamentaux des Antiquitez. Cependant Du Bellay relie encore plus étroitement les deux parties du recueil. Il répète dans le "Songe" des vers et des phrases déjà employés dans les Antiquitez. Par exemple, le dernier tercet du premier sonnet du "Songe," où Du Bellay annonce le thème, fait écho du dernier tercet du sonnet III des Antiquitez:

Lors cognoissant la mondaine inconstance,  
 Puis que Dieu seul au temps fait resistance,  
 N'espere rien qu'en la divinité.<sup>76</sup>

. . . . .

. . . O mondaine inconstance !  
 Ce qui est ferme, est par le temps détruit,  
 Et ce qui fuit, au temps fait resistance.<sup>77</sup>

Les images du "Songe" rappellent aussi celles des Antiquitez. Dans les deux extraits à suivre il est question du même arbre. La deuxième citation, cependant, nous met en présence d'un chêne vétuste et prêt à s'effondrer:

Et puis je vy l'Arbre Dodonien  
 Sur sept costaux espandre son umbrage,  
 Et les vainqueurs ornez de son feuillage  
 Dessus le bord du fleuve Ausonien.

Là fut dressé maint trophée ancien,  
 Mainte despouille, & maint beau tesmoignage  
 De la grandeur de ce brave lignage  
 Qui descendit du sang Dardanien.<sup>78</sup>

. . . . .

---

<sup>76</sup>"Songe," le sonnet I, 12-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>77</sup>Antiquitez, le sonnet III, 12-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>78</sup>"Songe," le sonnet V, 1-8.

Qui a veu quelquefois un grand chesne asseiché,  
 Qui pour son ornement quelque trophée porte,  
 Lever encor' au ciel sa vieille teste morte,  
 Dont le pied fermement n'est en terre fiché,

Mais qui dessus le champ plus qu'à demy panché  
 Monstre ses bras tous nuds & sa racine torte,  
 Et sans feuille umbrageux, de son poix se supporte,  
 Sur son tronc noûailleux en cent lieux esbranché.<sup>79</sup>

Semblablement l'image dans le dernier sonnet du "Songe" de "la soeur du grand Typhée . . . [qui] sembloit égale aux Dieux"<sup>80</sup> fait penser à l'emploi fréquent du mythe des géants dans les Antiquitez. Elle donne immédiatement l'impression évoquée ailleurs du grand orgueil des Romains. De tels parallèles qui reviennent souvent dans les deux parties du recueil contribuent à l'unité.

Tous les objets dont Du Bellay dépeint la grandeur et la chute dans le "Songe" symbolisent Rome. Leur variété indique que le sort de Rome est le sort de toute chose qui existe. Leurs caractéristiques rappellent la grandeur de Rome évoquée dans les Antiquitez. Du Bellay y traite aussi les thèmes de sa destruction. Les causes aboutissant à la perte de la grandeur dans les sonnets du "Songe" remémorent les causes de la chute dans les Antiquitez. L'orgueil est la cause de la destruction de l'aigle dans le sonnet VII

---

<sup>79</sup>Antiquitez, le sonnet XXVIII, 1-8.

<sup>80</sup>"Songe," le sonnet XV, 4-6.

du "Songe" et de la géante dans le sonnet XV. Les invasions barbares se présentent sous forme de paysans,<sup>81</sup> de chasseurs,<sup>82</sup> de satyres,<sup>83</sup> et d'un vent du nord.<sup>84</sup> Les dissensions civiles se manifestent dans le sonnet X où Du Bellay emploie le mot "discord mutin"<sup>85</sup> pour indiquer ce qui fit piller Rome. Même l'emprise du temps est évoquée dans les sonnets II à IV du "Songe" car, comme le temps est l'agent de l'ordre universel, les tremblements de terre, les tempêtes et les écroulements sont les moyens par lesquels le temps manifeste sa puissance. Du Bellay transforme en symboles de cette façon tous les thèmes qu'il développe dans les trente-deux sonnets des Antiquitez.

Les sonnets I, VII, XV, XXV et XXXII des Antiquitez servent de cadre pour l'ensemble des idées des trente-deux sonnets. Disposés par intervalles assez réguliers, ils maintiennent le sentiment de mélancolie évoqué dans le premier sonnet. L'invocation des esprits, les rites occultes, l'emploi des chiffres magiques trois et sept,

---

<sup>81</sup>"Songe," le sonnet V.

<sup>82</sup>"Songe," le sonnet VI.

<sup>83</sup>"Songe," le sonnet XII.

<sup>84</sup>"Songe," les sonnets VIII et XIV.

<sup>85</sup>"Songe," le sonnet X, 9.

la répétition des mots tels que "saint," "sacrez" et "poudreux," tous ces procédés paraissent le plus souvent dans ces sonnets.<sup>86</sup> Ils suggèrent l'air de mystère et de surnaturel que soulignent les méditations sur la nature de l'univers. Toutes ces techniques créent aussi un air de rêve que la vision dans le "Songe" renforce.

Les trente-deux sonnets des Antiquitez et les quinze sonnets du "Songe" forment une seule oeuvre. Les deux parties sont unifiées au moyen de thèmes, d'images et de métaphores. Cependant on trouve que le sentiment est aussi un grand facteur d'unité. Le ton des Antiquitez se développe peu. Du Bellay évoque dans le premier sonnet un certain climat qu'il maintient dans tout le recueil. Le climat du "Songe" continue celui des trente-deux premiers sonnets mais il devient plus intense à cause de la nature apocalyptique de la vision. Le mouvement monotone d'une vision de grandeur suivie d'une chute dans tous les sonnets du "Songe" sauf le premier et dans certains des sonnets des Antiquitez<sup>87</sup> produit un effet de mélancolie

---

<sup>86</sup>Du Bellay invoque les esprits dans les sonnets I et XV. Le chiffre 3 paraît dans les sonnets I et XV par rapport avec les rites; le chiffre 7 s'évoque souvent par les sept collines de Rome. Le mot "sacrez" se trouve dans le sonnet VII, le mot "saint" dans les sonnets I et VII et le mot "poudreux" dans les sonnets I, VII, XV et XXVIII.

<sup>87</sup>Par exemple, dans le sonnet XVIII.

et de désespoir profond.

Dans chacun des cinq sonnets qui forment le cadre des trente-deux sonnets des Antiquitez le poète revient à la considération des ruines elles-mêmes et prend connaissance de nouveau du fait que la grandeur de la Rome antique est disparue à jamais. Les Antiquitez comprennent, comme l'indique le titre, une description de la grandeur de Rome et une "deploration" de sa ruine. Aussi le poète doit-il développer à la fois les deux côtés du sujet. Les sonnets VII, XV et XXV lui offrent l'occasion de changer la direction de sa pensée. Dans le premier sonnet Du Bellay avoue son intention de chanter la gloire de Rome et c'est sur quoi il insiste dans les sonnets II à VI. La vue des ruines dans le sonnet VII éveille en lui la connaissance du temps et les idées des sonnets qui suivent appuient sur le thème de la destruction. Pourtant, dans le sonnet XXV les ruines lui inspirent de l'enthousiasme. Alors, l'intention de "rebastir au compas de la plume"<sup>88</sup> donne la note pour les derniers sonnets. Cette orientation de l'attitude du poète donne aux trente-deux premiers sonnets une symétrie et un équilibre des deux thèmes fondamentaux, la grandeur et la chute de Rome.

Avant de terminer notre analyse des thèmes et de la

---

<sup>88</sup>Le sonnet XXV, 13.

structure des Antiquitez de Rome, il faut considérer le choix des thèmes. Du Bellay évoque la grandeur de Rome et médite sur sa ruine. Il indique plusieurs aspects de sa grandeur et plusieurs causes de sa ruine. Cependant on se demande les raisons de son choix.

Le titre promet une "generale description" de la grandeur. En vue du sentiment à susciter, Du Bellay évoque la ville au lieu de la décrire directement. Par conséquent, très peu de détails précis de la vraie Rome du passé ressortent du tableau créé. Du Bellay identifie l'histoire de Rome avec celle du monde. C'est La Ville éternelle. Aussi n'indique-t-il pas clairement les événements historiques. La fondation de Rome,<sup>89</sup> l'institution de la dictature et de l'empire,<sup>90</sup> les victoires contre Carthage<sup>91</sup> et contre Epire,<sup>92</sup> les guerres civiles et les invasions barbares: toutes sont signalées. Pourtant ces faits sont tellement enveloppés sous les métaphores et la mythologie que la plupart d'entre eux restent insignifiants. A l'exception des deux derniers événements, qui sont des raisons offertes pour la chute de

---

<sup>89</sup>Le sonnet XXIV.

<sup>90</sup>Le sonnet XVIII.

<sup>91</sup>Le sonnet XXIII.

<sup>92</sup>Le sonnet XXI.

Rome, ils ne font que souligner l'impression que nous avons de l'immense puissance de Rome.

Du Bellay traite pareillement la géographie de Rome. De la ville elle-même, seuls les ruines, les collines et le Tibre paraissent. Les cartes sont imaginaires<sup>93</sup> et les bornes de l'empire sont mal définies. Comme l'histoire de Rome est celle du monde, son étendue est identique à celle de la terre:

Ainsi le monde on peult sur Rome compasser,  
Puis que le plan de Rome est la carte du monde.<sup>94</sup>

Les autres aspects de sa civilisation sont encore plus vagues. Du Bellay fait des allusions fréquentes à la littérature mais le seul poète romain dont il fait mention est Virgile.<sup>95</sup> Tous les autres sont des

Divins Esprits, dont la poudreuse cendre  
Gist sous le faix de tant de murs couvers.<sup>96</sup>

Si l'on veut se figurer les gens de Rome, ce ne sont que le "peuple à longue robe."<sup>97</sup> La splendeur de la sculpture et de la peinture de Rome est suggérée dans le sonnet XXIX mais le résultat est semblable au traitement de l'histoire

<sup>93</sup>Les cartes se trouvent dans les sonnets IV et XXVI.

<sup>94</sup>Le sonnet XXVI, 13-14.

<sup>95</sup>Le sonnet XXV, 10.

<sup>96</sup>Le sonnet I, 1-2.

<sup>97</sup>Le sonnet XXXII, 14.



et de la géographie. La beauté de Rome veut dire la beauté du monde :

Rome vivant fut l'ornement du monde,  
Et morte elle est du monde le tombeau.<sup>98</sup>

Le choix des "faits" du passé de Rome est destiné à souligner le message du recueil: que toute chose croît pour ensuite décliner. Par conséquent, les idées se présentent sur tous les plans possibles. L'orgueil des Romains est présenté dans les images mythologiques, surtout dans le mythe des géants. La désagrégation interne se manifeste sur le plan humain: à l'occasion des guerres civiles où le péché originel joue un rôle. Le thème de l'emprise du temps se prête facilement à des images cosmiques et météorologiques. Les métaphores de la moisson expriment cette vérité sur le plan de la nature. Par-dessus tout, le "Songe" montre l'ordre universel opérant tour à tour à tous les niveaux de l'existence terrestre. C'est ainsi que Du Bellay donne toute la signification possible à l'exemple de Rome. C'est bien là ce qu'il voulait accomplir.

---

<sup>98</sup>Le sonnet XXIX, 13-14.

## CHAPITRE IV

### LES THEMES ET LA STRUCTURE DES REGRETS

Les Regrets et les Antiquitez sont deux recueils de poèmes très différents. Le contraste entre les deux s'accuse à l'étude des thèmes et des sentiments exprimés par Du Bellay ainsi qu'à l'analyse de l'art qui les met en valeur. Les Antiquitez se composent de sonnets érudits et philosophiques. Leur sujet est la Rome du passé, une Rome que le poète ne trouve que dans ses lectures et dans son imagination. Les Regrets sont des poèmes assez simples où le ton est intime et familier. On y connaît la Rome que Du Bellay voit de ses yeux, non pas une ville aux qualités abstraites mais une ville réelle où des événements se succèdent et où des hommes vivants pèchent et souffrent. Les Regrets présentent un tableau plus ou moins vécu des observations et des sentiments du poète pendant son exil et un peu après son retour en France.

Le titre, traduction du latin Tristia,<sup>1</sup> indique la nature des sentiments qu'on s'attend à trouver dans ce recueil. En effet, les Regrets ne sont pas des sonnets joyeux car, de tous les habitants de Rome, Du Bellay se trouve le plus malheureux. Une grande partie de l'originalité

---

<sup>1</sup>Nom d'un recueil de poésie d'Ovide.

du recueil tient à la gamme de sentiments qu'englobe le titre lui-même. Il y a des sonnets élégiaques, des sonnets satiriques et des sonnets élogieux côte à côte. Tous sont des "regrets." La mélancolie, l'amertume, même l'éloge d'autres personnes, ce ne sont que les aspects divers de l'esprit malheureux du poète: la mélancolie à cause de sa propre condition, l'amertume à cause des intrigues fomentées par d'autres, l'admiration pour ceux qui sont à la fois vertueux et fortunés.

Les Regrets ont l'air d'être une série de lettres ou le journal du poète pendant les années 1553 à 1557. Du Bellay les adresse presque toujours à d'autres: amis, hommes de lettres, personnes de rang. Très peu de ces "lettres" atteignirent le destinataire avant leur date de publication mais ce procédé donne au recueil un ton intime qui est un de ses charmes particuliers. Les thèmes des Regrets sont surtout des sujets qui se rapportent au voyage du poète.<sup>2</sup> Il n'omet que les thèmes propres aux Antiquitez.<sup>3</sup> Il en résulte un recueil de 191 sonnets sur des thèmes divers disposés d'une manière qui permet de suivre les sentiments du voyageur dès le moment de son

---

<sup>2</sup>Nous montrerons plus tard le rapport des sonnets élogieux avec le voyage.

<sup>3</sup>Dans les Regrets Du Bellay ne fait mention des ruines de Rome que dans les sonnets XIX, LXXX, CVII et CLXXXI.

arrivée à Rome jusqu'à l'époque de son rétablissement en France. La disposition des sonnets, donc, est à peu près chronologique selon le sujet,<sup>4</sup> et la disposition des thèmes semble plutôt l'effet du hasard. Toutefois l'analyse approfondie de ces poèmes permet de découvrir une soignée disposition par thème ainsi que par chronologie.

En commençant une étude de ce genre, on a bien envie de diviser les sonnets en trois groupes. D'après le plan suivi par M. Saulnier, ces groupes sont les sonnets élégiaques (I à LX), les sonnets satiriques (LXI à CLVI) et les sonnets élogieux (CLVII à CXCI). M. Saulnier ne s'en tient pas là: il les divise en une vingtaine de groupes par thème.<sup>5</sup> Nous trouvons qu'un tel système est trop facile parce que le ton du recueil est beaucoup plus continu que ne le permettent de telles divisions. D'ailleurs, des poèmes élégiaques sont disposés parmi les "sonnets satiriques"<sup>6</sup> et on trouve même des sonnets qui ne sont ni

---

<sup>4</sup>Quelques événements historiques cités servent à indiquer la ligne générale de "l'histoire" mais la chronologie n'est pas tout à fait exacte. Par exemple, le sonnet CIII traite des moeurs de la cour du pape Paul IV et les sonnets CV et CVI traitent de celles de la cour du pape Jules III, son prédécesseur. Il existe peu de preuves sur la date de composition des sonnets particuliers.

<sup>5</sup>V.-L. Saulnier, DuBellay, l'homme et l'oeuvre (Paris: Boivin & Cie., 1951), pp. 90-93.

<sup>6</sup>Par exemple, le sonnet XCVI.

élégiaques ni satiriques ni élogieux.<sup>7</sup> Au lieu d'imposer un système de classification, quelque commode qu'il soit, considérons les Regrets selon leur ordre dans le recueil, tout en indiquant les sonnets qui ont un même thème.

Les intentions du poète sont le thème des sonnets I à V. Le ton intime, la variété dans les sentiments, les thèmes disposés "à l'aventure," tous sont signalés dans le premier sonnet:

Soit de bien, soit de mal, j'escris à l'aventure.

Je me plains à mes vers, si j'ay quelque regret:  
Je me ris avec eulx, je leur dy mon secret,  
Comme estans de mon coeur les plus seurs secretaires.<sup>8</sup>

Dans le deuxième, Du Bellay annonce la simplicité d'art qui marque les Regrets:

Quant à moy, je ne veulx, pour un vers allonger,  
M'accoursir le cerveau: ny pour polir ma ryme,  
Me consumer l'esprit d'une songneuse lime,  
Frapper dessus ma table ou mes ongles ronger.<sup>9</sup>

Mais la simplicité ne veut pas dire qu'il négligera le beau travail:

Et peult estre que tel [quelqu'un de plus savant]  
se pense bien habile,  
Qui trouvant de mes vers la ryme si facile,  
En vain travaillera, me voulant imiter.<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup>Par exemple, les sonnets LX et XCVIII.

<sup>8</sup>Le sonnet I, 8-11.

<sup>9</sup>Le sonnet II, 5-8.

<sup>10</sup>Le sonnet II, 12-14.

Dans le sonnet IV Du Bellay déclare son intention d'exprimer ses passions plutôt que la philosophie:

Je me contenteray de simplement escrire  
Ce que la passion seulement me fait dire,  
Sans rechercher ailleurs plus graves argumens.<sup>11</sup>

Et, alors, on apprend la direction que suivront au début ses passions:

Moy, qui suis malheureux, je plaindray mon malheur.<sup>12</sup>

Après cette introduction, Du Bellay se plonge dans une exposition de ses plaintes. La perte de son inspiration poétique et le soulagement que la poésie lui donne, idées évidemment opposées, sont les thèmes principaux des sonnets VI à XV. Le premier s'annonce sans passion dans le sonnet III mais se développe dans le beau sonnet VI alors que sont indiqués les sentiments qui l'accompagnent:

Maintenant la Fortune est maistresse de moy,  
Et mon coeur, qui souloit estre maistre de soy,  
Est serf de mille maux & regrets qui m'ennuyent.

De la postérité je n'ay plus de souci,  
Ceste divine ardeur, je ne l'ay plus aussi,  
Et les Muses de moy, comme estranges, s'enfuyent.<sup>13</sup>

C'est le premier malheur et on en apprend la cause dans le sonnet VII. Le poète est loin de la cour de France et

---

<sup>11</sup>Le sonnet IV, 9-11. Cette idée est déjà suggérée dans le premier sonnet: "Je ne veulx point chercher l'esprit de l'univers" (le vers 2).

<sup>12</sup>Le sonnet V, 14.

<sup>13</sup>Le sonnet VI, 9-14.

. . . la Muse demande  
Le theatre du peuple & la faveur des Roys.<sup>14</sup>

Le thème de l'exil sera développé dans le prochain groupe de sonnets. L'accent mis dans ce sonnet sur les mérites des Valois présage les derniers sonnets élogieux.

Le deuxième thème principal de ce groupe paraît brièvement dans le sonnet XI:

Si ne veulx-je pourtant delaisser de chanter,  
Puis que le seul chant peult mes ennuys enchanter.<sup>15</sup>

Ce thème reprend celui des cinq sonnets introductoires: l'intention de Du Bellay de se plaindre de ses malheurs. Malgré la perte de l'inspiration, il lui reste "une fureur plus basse"<sup>16</sup> et Du Bellay présente pleinement dans le sonnet XIV l'aspect consolateur de la poésie:

Si l'importunité d'un crediteur me fasche,  
Les vers m'ostent l'ennuy du fascheux crediteur:  
Et si je suis fasché d'un fascheux serviteur,  
Dessus les vers (Boucher) soudain je me desfasche.

Si quelqu'un dessus moy sa cholere deslasche,  
Sur les vers je vomis le venim de mon coeur:  
Et si mon foible esprit est recreu du labeur,  
Les vers font que plus frais je retourne à ma tasche.

Les vers chassent de moy la molle oisiveté,  
Les vers me font aymer la doulce liberté,  
Les vers chantent pour moy ce que dire je n'ose.<sup>17</sup>

---

<sup>14</sup>Le sonnet VII, 13-14.

<sup>15</sup>Le sonnet XI, 12-13.

<sup>16</sup>Le sonnet IV, 7.

<sup>17</sup>Le sonnet XIV, 1-11.

La Muse fuyante et l'exil ne sont pas les seuls malheurs dont se plaint le poète. Dans ce groupe de sonnets Du Bellay laisse entrevoir la plupart des autres. Il est "en servage,"<sup>18</sup> sa jeunesse est passée<sup>19</sup> et la pauvreté est son sort.<sup>20</sup> De plus, il est tourmenté d'ennuis quotidiens, encore imprécis dans le sonnet XI mais énumérés en détail dans le sonnet XV. A partir de ce point, il développera plus amplement comme thème ces malheurs.

Il faut remarquer la continuité dans les idées. Un des thèmes de la poésie rappelle les sonnets introductoires; l'autre prélude les sonnets suivants. Du Bellay signale aussi des thèmes encore ultérieurs. Dès le sonnet IX, il y a une suggestion de la méchanceté de ceux que Du Bellay attaquera dans les sonnets satiriques. Il se plaint:

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine.<sup>21</sup>  
Et au milieu d'une récitation des désavantages d'être poète on trouve cette observation furtive:

. . . un art sans profit ne plaise au courtisan.<sup>22</sup>  
Le courtisan, lui aussi, sera l'objet de la raillerie.

---

<sup>18</sup>Le sonnet X, 8.

<sup>19</sup>Le sonnet XIII.

<sup>20</sup>Le sonnet XI.

<sup>21</sup>Le sonnet IX, 9. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>22</sup>Le sonnet XI, 9.



Du Bellay n'abandonne jamais un thème principal sans anticiper le suivant. Dans les sonnets XVI à XXIV il continue les thèmes de la Muse perdue et du pouvoir consolateur de la poésie, et il développe le thème de l'exil. En comparant sa condition en Italie avec celle de Ronsard en France, Du Bellay souligne à la fois sa nostalgie et son état de poète malheureux.<sup>23</sup> La gloire dont jouit Ronsard de son vivant s'oppose à la vie languissante de Du Bellay, et son bonheur avec le malheur de l'exilé. Pour mieux souligner ce décalage, Du Bellay insère soigneusement parmi des passages sur le bonheur de Ronsard des passages sur son propre malheur. Considérons l'effet du premier quatrain du sonnet XIX et du premier quatrain du sonnet XX sur le passage qui les sépare:

## XIX

Ce pendant que tu dis ta Cassandre divine,  
Les louanges du Roy, & l'heritier d'Hector,  
Et ce Montmorancy, nostre François Nestor,  
Et que de sa faveur Henry t'estime digne:

Je me pourmene seul sur la rive Latine,  
La France regrettant, & regrettant encor  
Mes antiques amis, mon plus riche tresor,  
Et le plaisant séjour de ma terre Angevine.

Je regrette les bois, & les champs blondissans,  
Les vignes, les jardins, & les prez verdissans,  
Que mon fleuve traverse: icy pour recompense

Ne voyant que l'orgueil de ces monceaux pierreux,  
Ou me tient attaché d'un espoir malheureux  
Ce que possède moins celui qui plus y pense.

---

<sup>23</sup>Parmi les neuf sonnets de ce groupe, six sont adressés à Ronsard: les sonnets XVI, XVII, XIX, XX, XXII et XXIII.

## XX

Heureux, de qui la mort de sa gloire est suivie,  
 Et plus heureux celui dont l'immortalité  
 Ne prend commencement de la posterité,  
 Mais devant que la mort ait son ame ravie.

La mélancolie des dix vers de ce passage est soulignée par opposition au quatrain qui les précède et à celui qui les suit.<sup>24</sup>

Le sonnet XIX révèle plusieurs autres indications sur l'attention que Du Bellay donne à ces sonnets écrits "à l'aventure." Du Bellay a l'habitude de répéter une image ou une idée pour lui donner plus de relief. Par exemple, il renforce l'impression de nostalgie et l'idée d'exil en réitérant l'image d'un malheureux qui erre seul sur un rivage lointain. Dans le sonnet cité ci-dessus, Du Bellay se "pourmene seul sur la rive Latine."<sup>25</sup> Mais il est aussi l'agneau qui "erre parmy la plaine,"<sup>26</sup> le cygne "sur le bord incogneu d'un estrange rivage,"<sup>27</sup> et le voyageur qui tend les mains en vain "le long de ceste plage."<sup>28</sup> Le résultat de cette accumulation d'images a pour effet d'accentuer les idées secondaires et

---

<sup>24</sup>Ce passage est probablement le plus nostalgique du recueil. Cf. aussi le sonnet XXXI.

<sup>25</sup>Le sonnet XIX, 5.

<sup>26</sup>Le sonnet IX, 9.

<sup>27</sup>Le sonnet XVI, 10.

<sup>28</sup>Le sonnet XVII, 5.

d'approfondir les sentiments du poète.

On reconnaît dans ce petit groupe de sonnets deux autres traits du travail de Du Bellay. Le thème du sonnet XXIII, adressé à Ronsard, est la Franciade dont la composition n'est guère commencée. Du Bellay se plaint du retard. Ce thème est sans rapport avec le voyage de Du Bellay. Cependant, Du Bellay en fait mention dans le sonnet précédant et le met parmi des sonnets qui traitent de poésie. Par conséquent, le sonnet n'a pas l'air d'être déplacé. Ainsi Du Bellay introduit-il par intervalles des sonnets ayant des thèmes étrangers au cycle.<sup>29</sup> Ce procédé sert à étoffer les thèmes, à leur donner de la variété et à renforcer l'impression d'être "à l'aventure."

L'autre trait qu'on remarque se trouve dans le sonnet XXIV où Du Bellay récapitule ses malheurs:

Moy chetif ce pendant, loing des yeux de mon Prince,  
Je vieillis malheureux en estrange province,  
 Fuyant la pauvreté: mais las ne fuyant pas

Les regrets, les ennuys, le travail & la peine,  
 Le tardif repentir d'une esperance vaine  
 Et l'importun souci, qui me suit pas à pas.<sup>30</sup>

---

<sup>29</sup>D'autres exemples sont les sonnets XLI, LX, LXXII et CXVII. Les thèmes des sonnets XLI et LX n'ont aucun rapport au sujet des Regrets ni aux sonnets qui les précèdent et ceux qui les suivent. Les sonnets LXXII et CXVII s'harmonisent avec le sujet des Regrets; cependant la disposition de ces sonnets à l'intérieur du recueil ne se conforme pas à l'ordre logique.

<sup>30</sup>Le sonnet XXIV, 9-14. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

Du Bellay résume périodiquement plusieurs thèmes, surtout ses malheurs et cela le plus souvent avant de développer pleinement un autre thème.<sup>31</sup>

Dans les sonnets XXV à XXXVI Du Bellay parle de sa décision de quitter la France, décision qui fut cause de son malheur. Les thèmes en embrassent tous les aspects. D'abord Du Bellay affirme simplement que la décision fut mauvaise:

Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure & le point,  
Et malheureuse soit la flateuse esperance,  
Quand pour venir icy j'abandonnay la France.<sup>32</sup>

Puis il annonce la raison de son départ. C'est "l'honneste servitude, ou mon devoir me lie."<sup>33</sup> Mais le sonnet XXXII révèle des raisons contradictoires, pourtant plus croyables:

Je me feray sçavant en la philosophie,  
En la mathématique & médecine aussi:  
Je me feray legiste, & d'un plus hault souci  
Apprendray les secrets de la theologie:

Du lut & du pinceau j'esbateray ma vie,  
De l'escrime & du bal. Je discourais ainsi,  
Et me vançois en moy d'apprendre tout cecy,  
Quand je changeay la France au sejour d'Italie.<sup>34</sup>

---

<sup>31</sup>D'autres exemples de ce trait se trouvent dans les sonnets XXXIX, XLII, LXXIX, XCIV, CXV, CXXII et CXXVII.

<sup>32</sup>Le sonnet XXV, 1-3.

<sup>33</sup>Le sonnet XXVII, 9.

<sup>34</sup>Le sonnet XXXII, 1-8. Ces ambitions sont probablement la "flateuse esperance" du sonnet XXV. Du Bellay fait mention des vagues espérances antérieures à son voyage en Italie dans les sonnets X, XIX, XXIV, XXV et XXVIII.

Cette contradiction passe inaperçue à cause des quatre sonnets qui séparent les deux déclarations. Cependant, elle indique la liberté que Du Bellay se permet parfois dans les "faits" de son voyage.

Le pour et le contre des voyages sont les thèmes des sonnets XXIX et XXX mais, après ces raisonnements, le poète succombe à l'influence du coeur. Le sonnet XXXI encadre une expression de désespoir et de nostalgie extrême. Cet éclat de sentiment a pour résultat un monologue sur la possibilité de la fuite, un thème répété par intervalles au cours du recueil:

Mais fault il vivre ainsi d'une esperance vaine?  
 Mais fault il perdre ainsi bien trois ans de ma peine?  
 Je ne bougeray donc. Non, non, je m'en iray.<sup>35</sup>

L'esprit du poète est en agitation. Toutefois il se rend compte de sa faiblesse car, dans le sonnet XXXIV, il est "à la mercy du vent"<sup>36</sup> et, dans le suivant, le désespoir le tient:

Et si n'espere point, quelque bien qui m'advienne,  
 De sortir jamais hors des travaux ou je suis.<sup>37</sup>

Les sonnets de ce groupe révèle, donc, une modulation du sentiment. Tous ont pour base chronologique

---

<sup>35</sup>Le sonnet XXXVIII, 9-11. D'autres exemples du thème de la fuite se trouvent dans les sonnets L, LXXXVII et CXVI.

<sup>36</sup>Le sonnet XXXIV, 13.

<sup>37</sup>Le sonnet XXXV, 13-14.

la décision de quitter la France et de faire le voyage en Italie mais, pendant la présentation des divers aspects de ces idées, l'accent se met enfin sur la condition malheureuse du poète à Rome. Ce sont les "travaux ou je suis" qui seront le thème fondamental du prochain groupe des Regrets.

Il y a aussi dans ce groupe de sonnets un exemple de la technique qu'emploie Du Bellay en vue de relier des sonnets avoisinants. Du Bellay emploie dans le sonnet XXXIV l'image dominante d'une nef. Puis, le premier vers du sonnet XXXV commence par les mots "la nef qui longuement a voyagé. . . ." L'image de la nef est insignifiant dans ce dernier sonnet. Soit. Il n'empêche pas que cet exemple montre bien comment Du Bellay relie deux sonnets en employant une image, un mot, une phrase ou un thème. Ce procédé, qui est fréquent chez Du Bellay, donne une impression de continuité au recueil.

Maintenant l'attention se fixe sur les problèmes qui assaillent le poète dans sa vie romaine. Les sonnets XXXVII à XLIX explorent ces problèmes dont la plupart ont déjà été introduits.<sup>38</sup> La servitude est le thème du sonnet XXXVII et la pauvreté, cause de cette servitude, celui du sonnet XXXVIII. Dans le sonnet XXXIX Du Bellay présente encore

---

<sup>38</sup>Il faut exclure de ces groupes de sonnets d'un même thème les sonnets cités dans la note 29 de ce chapitre.

un résumé de ses ennuis. On comprend à ce point combien il est peu sage de classifier les Regrets selon les trois grandes divisions de poèmes élégiaques, satiriques et élogieux. Le ton ne change pas brusquement. Il change peu à peu, irrégulièrement. Comparons le sonnet XXXIX avec le sonnet XV. Quelques vers de ces deux sonnets servent à mettre en relief ce changement de ton:

Qui me presente un compte, une lettre, un memoire,  
 Qui me dit que demain est jour de consistoire,  
 Qui me rompt le cerveau de cent propos divers,

Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie:  
 Aveques tout cela, dy (Panjas) je te prie,  
 Ne t'esbahis-tu point comment je fais des vers?<sup>39</sup>

. . . . .

Je n'adore les biens, & sers à l'avarice,  
 Je n'ayme les honneurs, & me les fault priser,  
 Je veulx garder ma foy, & me la fault briser,  
 Je cherche la vertu, & ne trouve que vice.<sup>40</sup>

Ces deux extraits dépeignent la vie romaine du poète. Cependant, dans le sonnet XV, Du Bellay se plaint de ne pas avoir le temps de versifier en raison de ses devoirs quotidiens. Dans le sonnet XXXIX, c'est le côté moral de la vie romaine qui le gêne. La dénonciation du vice et de la méchanceté des autres s'accroît jusqu'au moment où Du Bellay commence à satiriser. Par ce moyen Du Bellay

---

<sup>39</sup>Le sonnet XV, 9-14.

<sup>40</sup>Le sonnet XXXIX, 5-8.

se range du côté de la vertu et souligne l'injustice de son sort. Il développe l'idée de l'injustice dans les sonnets XLIII à XLVI, en énumérant ses propres mérites et en suggérant le vice des autres hommes. Dans le sonnet XLV il dit:

L'estranger recueillist le fruict de mon service,  
Je travaille mon corps d'un indigne exercice,  
Et porte sur mon front la vergongne d'autruy.<sup>41</sup>

Il faut identifier Du Bellay avec la vertu dès ce moment-là.

Dans le sonnet XL un nouveau thème paraît. Du Bellay se plaint:

Il [Ulysse] fait de ses haineux une belle vengeance,  
Pour me venger des miens je ne suis assez fort.<sup>42</sup>

C'est la première indication que le poète est l'objet direct des intrigues. Auparavant, il souffrait tout simplement parce qu'il lui fallait demeurer dans une ville où la vertu faisait défaut. Maintenant on comprend que la situation est plus grave: le vice attaque la vertu.

Du Bellay développe ce thème dans le sonnet XLVIII:

On me donne la geine, & si n'ose crier,  
On me void tormenter, & si n'ose prier  
Qu'on ait pitié de moy. O peine trop sujette!<sup>43</sup>

---

<sup>41</sup>Le sonnet XLV, 12-14.

<sup>42</sup>Le sonnet XL, 13-14.

<sup>43</sup>Le sonnet XLVIII, 9-11.



Cet ennemi sans nom sera la cible de certains sonnets satiriques.

La victime du vice est une personne autre que le poète lui-même dans le sonnet XLIX. Donc, Du Bellay se permet des mots énergiques:

D'un haineux estranger l'envieuse malice  
Exerce contre luy son courage odieux,  
Et sans avoir souci des hommes ny des Dieux,  
Oppose à la vertu l'ignorance et le vice.<sup>44</sup>

Nous remarquons que le vice de l'ennemi est décrit en termes assez précis. Une précision dans les plaintes et une plus grande acerbité du ton caractérisent les sonnets qui précèdent le premier sonnet satirique.

L'idée du conflit entre le vice et la vertu est déjà amorcée. Il y a aussi une variation dans le sentiment provoqué chez le lecteur. Au commencement du recueil, on éprouvait de la pitié pour le poète. Maintenant la pitié se transforme en indignation contre les ennemis du poète et contre les méchants. Ainsi Du Bellay oblige-t-il le lecteur à nuancer son attitude envers le poète.

Dans les sonnets L à LVI Du Bellay établit peu à peu la disposition d'esprit nécessaire pour lancer la satire. D'abord, il veut fuir l'Italie.<sup>45</sup> Avec les mots

---

<sup>44</sup>Le sonnet XLIX, 5-8.

<sup>45</sup>Le sonnet L.

" . . . prenons en gré la mauvaise fortune" le poète a recours au sens pratique.<sup>46</sup> Puis l'optimisme déborde:

Vivons (Gordes) vivons, vivons, & pour le bruit  
Des vieillards ne laissons à faire bonne chere:  
Vivons, puis que la vie est si courte & si chere.<sup>47</sup>

Dans le sonnet LV Du Bellay est sur la défensive:

Mais si l'ennuy vouloit sur nostre fantaisie,  
Par vertu du malheur faire quelque saisie,  
Nous nous opposerons à l'execution.<sup>48</sup>

Et dans le suivant il prend l'offensive en disant à Baïf:

. . . de nostre vertu nous aidant au besoing,  
Combatons le malheur. . . .<sup>49</sup>

C'est là l'état d'esprit du satiriste.

Les sonnets LVII à LXI rompent la continuité du recueil et il faut attribuer cette disposition à l'intention du poète d'écrire "à l'aventure." Deux thèmes secondaires se trouvent dans le sonnet LVII. Du Bellay parle d'une période antérieure de bonheur pendant son séjour à Rome. On trouve le même thème dans le sonnet LXXXIII, mais il est évident que cette idée joyeuse appartient peu aux Regrets et Du Bellay ne s'y attarde jamais. Le thème de la guerre, introduit dans le même sonnet, sera l'objet de la critique beaucoup plus

---

<sup>46</sup>Le sonnet LI, 1.

<sup>47</sup>Le sonnet LIII, 1-3.

<sup>48</sup>Le sonnet LV, 12-14.

<sup>49</sup>Le sonnet LVI, 10-11.

tard.

Le premier portrait satirique du recueil est celui de Le Breton dans le sonnet LVIII mais le ton est encore assez léger; dans l'ensemble, le ton des sonnets satiriques est mordant. Dans le sonnet LIX, adressé au barbier, Du Bellay souligne les sujets généraux qui seront des thèmes des satires, c'est-à-dire "des nouvelles du Pape et du bruit de la ville."<sup>50</sup> Le sonnet LX interrompt tout à fait le développement des idées et n'a rien à voir avec la question.<sup>51</sup> Le dernier sonnet de ce petit groupe est un poème de transition: le thème est celui des moeurs des Romains mais le ton n'y est pas encore satirique. Du Bellay ne fait que conseiller un ami d'après sa propre expérience. Sans ces cinq sonnets, le recueil aurait une structure plus nette mais, à notre avis, Du Bellay veut éviter une disposition trop méthodique.

Enfin, dans le sonnet LXII, Du Bellay annonce son intention de satiriser. La fonction de ce sonnet est semblable à celle des sonnets I à V mais il a surtout rapport aux sonnets qui le suivent directement. Du Bellay fait part souvent de ses intentions de cette façon.<sup>52</sup>

---

<sup>50</sup>Le sonnet LIX, 14.

<sup>51</sup>Cf. la note 29 de ce chapitre.

<sup>52</sup>Cf. aussi les sonnets LXXVII, LXXVIII et CVIII.

Quelquefois il ne fait que répéter ce qu'il a déjà dit.

Dans ce sonnet il signale le ton âpre de sa satire:

Si donc quelque subtil en mes vers apperçoit  
Que je morde en riant, pourtant nul ne me donne  
Le nom de feint amy vers ceulx que j'aiguillonne:  
Car qui m'estime tel, lourdement se deçoit.<sup>53</sup>

On comprend aussi le nouveau rôle de Du Bellay, celui du poète-moraliste:

La Satyre (Dilliers) est un public exemple,  
Ou, comme en un miroir, l'homme sage contemple  
Tout ce qui est en luy ou de laid ou de beau.<sup>54</sup>

Il présentera, donc, la vertu et le vice, et le but de sa satire, comme de toute satire, doit être l'amélioration des mœurs. On verra combien Du Bellay tient à ce but.

Dans les sonnets LXIII à LXXIII Du Bellay dirige sa satire contre les hommes en général. Il met en relief des vices, tantôt en attaquant le vice lui-même, tantôt en attaquant un homme de sa connaissance. Le pédantisme excite sa colère<sup>55</sup> et une offense personnelle en fait de même.<sup>56</sup> Mais ce sont surtout les défauts des courtisans qui déplaisent: l'arrivisme, la perfidie et l'hypocrisie.<sup>57</sup>

---

<sup>53</sup>Le sonnet LXII, 5-8.

<sup>54</sup>Le sonnet LXII, 9-11. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>55</sup>Les sonnets LXV, LXVI et LXVIII.

<sup>56</sup>Le sonnet LXIX. Il s'agit probablement de l'ennemi du sonnet XLVIII. Cf. les pages 113-14 de cette thèse.

<sup>57</sup>Les sonnets LXIII, LXVII, LXX et LXXI.

Cependant tous ces défauts se réduisent à un seul, l'ambition excessive. Du Bellay souligne cet aspect dans le sonnet LXXIII:

Mais je ne crains rien tant qu'un jeune ambicieux,  
 Qui pour se faire grand contrefait de l'hermite,  
 Et voilant sa traïson d'un masque d'hypocrite,  
 Couve sous beau semblant un coeur malicieux.<sup>58</sup>

Le vice qui porte le masque de la vertu est le point où Du Bellay fixe son regard dans tous ses sonnets satiriques.

Un des sonnets de ce groupe révèle un conflit dans les intentions annoncées du poète. Un certain homme de sa connaissance, qui est bâtard, est pris à partie dans le sonnet LXIV. Mais on n'apprend jamais quels sont les défauts de cet homme. La seule critique que Du Bellay en fait est ceci:

Mais ce bastard . . .  
 Est cause que je fais des autres moins d'estime.<sup>59</sup>

Ce sonnet est d'accord avec ses premières intentions d'écrire "à l'aventure" mais il est loin de dépeindre le "public exemple" du laid et du beau promis dans le sonnet LXI.

Les quatre sonnets LXXIV à LXXVII qui précèdent ceux où Du Bellay attaque les hommes d'Eglise sont d'un ton assez doux. Ils sont des commentaires plutôt que des

---

<sup>58</sup>Le sonnet LXXIII, 5-8. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>59</sup>Le sonnet LXIV, 13-14.

satires. Dans le premier, Du Bellay s'exonère de tout soupçon d'hypocrisie. Puis il insiste sur son mépris du "brave"<sup>60</sup> et il appuie sur les mérites de celui qui "auroit osté le masque du visage," c'est-à-dire lui-même.<sup>61</sup> En somme, il renoue son alliance avec la vertu.

Le sonnet LXXVII est très important et il a plusieurs raisons d'être. D'abord, comme il le fait de temps en temps, Du Bellay définit nettement ses intentions.<sup>62</sup> C'est la première fois qu'il parle des "saints prestres Romains" dont il va "toucher sans plus aux vices moins secretz."<sup>63</sup> De plus, il explique le titre du recueil ou, plus exactement, la présence de la satire parmi les Regrets. On aurait pu souhaiter cette explication un peu plus tôt mais elle est très à propos au moment où Du Bellay commence sa satire la plus âpre. Il souligne le fait que la satire est née de la douleur:

La plainte que je fais (Dilliers) est veritable:  
Si je ry, c'est ainsi qu'on se rid à la table,  
Car je ry, comme on dit, d'un riz Sardonien.<sup>64</sup>

---

<sup>60</sup>Le sonnet LXXV, 13.

<sup>61</sup>Le sonnet LXXVI, 14.

<sup>62</sup>Cf. la note 52 de ce chapitre.

<sup>63</sup>Le sonnet LXXVII, 2-4.

<sup>64</sup>Le sonnet LXXVII, 12-14.

La larme et le rire sont deux revers de la même médaille. Avec la larme, le poète se regarde; avec le rire, il regarde les autres.

Dans le petit groupe de sonnets LXXVIII à LXXXI Du Bellay brosse un tableau des défauts relevés chez les prélats. Par exemple, le sonnet LXXVIII:

Je te raconteray du siege de l'Eglise,  
Qui fait d'oysiveté son plus riche tresor,  
Et qui dessous l'orgueil de trois couronnes d'or  
Couve l'ambition, la haine & la feintise.<sup>65</sup>

Ce sont les mêmes défauts que Du Bellay méprise chez les courtisans. Dans les prélats, où on croit ne trouver que la vertu, ces vices ne sont que répugnants. Donc, les thèmes deviennent plus hardis. Le dernier vers du sonnet LXXIX signale l'ignorance du clergé:

Je n'escriis de sçavoir, entre les gens d'Eglise.

Dans le sonnet LXXX les mots "vice deguisé"<sup>66</sup> font écho au sonnet LXXIII sur les courtisans. Puis la corruption des conclaves, où ces vices pullulent, est le thème du sonnet LXXXI.

Après ce petit tableau, Du Bellay amplifie son tableau de Rome. Il rappelle encore ses propres soucis et

---

<sup>65</sup>Le sonnet LXXVIII, 5-8. Ces mots ne sont pas soulignés dans le texte.

<sup>66</sup>Le sonnet LXXX, 2.

se contente de répéter des thèmes des sonnets antérieurs.<sup>67</sup> Pour que le lecteur ne perde pas de vue le poète au cours des sonnets satiriques, Du Bellay nous rappelle sa présence.

La satire dans les sonnets LXXXVII à XCII est dirigée contre les courtisanes de Rome. Dans les huit sonnets sur ce thème,<sup>68</sup> Du Bellay n'admet pas de vertu aux courtisanes. Il raille leurs charmes ainsi que leurs moeurs. Leur défaut est celui des prélats et des courtisans: elles couvrent "leur trahison d'une humble privauté" et offrent "une faulse beauté."<sup>69</sup> Voilà encore le vice déguisé. Le ton des deux sonnets XCI et XCII est le plus mordant du recueil. Remarquez l'aigreur de ces tercets:

O beaux ongles dorez! ô main courte & grassette!  
O cuisse delicatte! & vous gembe grossette,  
Et ce que je ne puis honnestement nommer!

---

<sup>67</sup>La précision exige que certaines remarques viennent ici s'ajouter aux affirmations du texte:

(a) Si l'on compare les sonnets XV et LXXXV, il faut remarquer la ressemblance dans le ton ainsi que dans la matière.

(b) Le seul thème qui sort sans précédant se trouve dans le sonnet LXXXIV où l'on apprend un autre côté des devoirs du poète, son rôle dans les cérémonies de la cour pontificale.

(c) Du Bellay fait mention brièvement de la pelade dans le sonnet LXXXVI. Cf. la note 71 de ce chapitre.

<sup>68</sup>Y inclus les sonnets XCIX et C où Du Bellay revient à ce thème avant de le quitter tout à fait comme thème principal.

<sup>69</sup>Le sonnet XC, 2-3.



O beau corps transparent ! ô beaux membres de glace !  
 O divines beautez ! pardonnez moy de grace,  
 Si, pour estre mortel, je ne vous ose aymer.<sup>70</sup>

Ces poèmes ainsi que le sonnet CIII, sur les moeurs suspectes du Cardinal Caraffe, et le sonnet CIV, sur la gourmandise du pape Jules III, sont les seuls à exprimer une aussi profonde amertume.

Du Bellay introduit comme thème à ce moment deux nouveaux ennuis. Le premier est la pelade;<sup>71</sup> le deuxième est le danger d'être obligé de faire "d'un bufle sa monture."<sup>72</sup> En introduisant de nouveaux malheurs Du Bellay souligne l'impression que les sonnets sont chronologiques. Avec l'exorcisme des démons décrit dans les sonnets XCVII et XCVIII, ces "événements" marquent certaines étapes du voyage.

Après cet interlude Du Bellay retourne à la satire

<sup>70</sup>Le sonnet XCI, 9-14.

<sup>71</sup>Maladie qui fait tomber les cheveux. Introduite brièvement dans le sonnet LXXXVI, c'est le thème principal des sonnets XCIII et XCIV et un thème mineur dans plusieurs autres, y inclus le sonnet XCV.

<sup>72</sup>Le sonnet XCV, 14. On ne sait exactement que veut dire cette expression mais Du Bellay fait mention du buffle dans les sonnets XCV, XCVI, CXX et CXXII. Selon Henri Weber, il est probable qu'une promenade sur un buffle était un châtement pour des débiteurs; Du Bellay a déjà fait connaître sa pauvreté (Du Bellay, Oeuvres poétiques, édition Henri Chamard [Paris: Librairie Marcel Didier, 1961], II, 314). Cf. aussi la note 3 de la page 127 du même livre.

des hommes d'Eglise. Il a déjà peint un tableau de la cour papale. Maintenant il met en lumière des événements particuliers, des activités suspectes et les défauts de certains prélats. Du Bellay relie les sonnets CII à CVIII en comparant dans chaque poème les cardinaux avec les dieux d'Olympe et le pape avec Jupiter. Cette comparaison mythologique suggère ce que Du Bellay se garde bien de dire à haute voix: que les prélats restent attachés à la chair et ne s'élèvent guère au plan spirituel. Le sonnet CIV révèle l'intensité de la satire:

Si fruicts, raisins, & bledz, & autres telles choses,  
 Ont leur tronc, & leur sep, & leur semence aussi,  
 Et s'on void au retour du printemps addoulci  
 Naistre de toutes parts violettes & roses:

Ny fruicts, raisins, ny bledz, ny fleurettes descloses  
 Sortiront (Viateur) du corps qui gist icy:  
 Aulx, oignons, & porreaux, & ce qui fleure ainsi,  
 Auront icy dessous leurs semences encloses.

Toy donc, qui de l'encens & du basme n'as point,  
 Si du grand Jules tiers quelque regret te poingt,  
 Parfume son tombeau de telle odeur choisie:

Puis que son corps, qui fut jadis egal aux Dieux,  
 Se souloit paistre icy de telz metz precieux,  
 Comme au ciel Jupiter se paist de l'ambrosie.

Aucun sonnet des Regrets n'est aussi audacieux. Après ce groupe de sonnets, le ton s'adoucit peu à peu.

Pour conclure cette analyse, voici les données essentielles. Dans les sonnets LXIII à LXXIII Du Bellay parle des défauts des courtisans en général, et dans les sonnets LXXVIII à LXXXI de ceux des prélats en général.

Les sonnets LXXXVII à XCII ainsi que XCIX et C ont pour thème la vie vicieuse des courtisanes, les sonnets CII à CVII celle des prélats. On remarque l'ordre des thèmes de ces quatre groupes: le monde laïque en général, le monde ecclésiastique en général, des aspects particuliers du monde laïque, des aspects particuliers du clergé.<sup>73</sup>

Ainsi Du Bellay traite-t-il méthodiquement tous les côtés de la question de la corruption de Rome. Au sein de ces petits groupes de sonnets autour d'un même thème, il met en évidence ses ennuis personnels pour qu'on ne l'oublie pas. Finalement, dans le sonnet CVIII, il commence à dépeindre l'état d'un pays où une telle corruption existe.

Du Bellay annonce que Rome est "dans l'ordure profonde" et dans "la fangeuse espaisseur/des vices entassez."<sup>74</sup> Mais le thème qu'il choisit pour démontrer ce chaos est surtout celui de la guerre et Du Bellay fait connaître tout aussitôt son intention:

J'ay porté sur mon col le grand Palais des Dieux,  
Pour soulager Atlas, qui sous le faiz des cieux  
Courboit las et recreu sa grande eschine large.

---

<sup>73</sup>On comprend que cette division n'est pas tout à fait étanche. Par exemple, le sonnet CX paraît appartenir au dernier groupe. Pourtant la ligne générale est claire.

<sup>74</sup>Le sonnet CIX, 4-7.

Ores au lieu du ciel, je porte sur mon doz  
 Un gros moyne Espagnol, qui me froisse les oz,  
 Et me poise trop plus que ma premiere charge.<sup>75</sup>

---

<sup>75</sup>Le sonnet CVIII, 9-14. Chamard dit que les mots "un gros moyne Espagnol" sont une allusion obscure à quelque cardinal ou quelque général d'un ordre religieux (Du Bellay, Oeuvres poétiques, II, 139, n. 1). Il cite l'avis de Montaiglon (Huit sonnets de I. du Bellay, 1849, p. 10). Selon cette position l'allusion est peu importante et le sonnet également. Cependant, c'est la position de cette thèse que Du Bellay fait allusion à Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur germanique. Il y a plusieurs raisons pour soutenir cet avis:

(a) Charles-Quint abdiqua la souveraineté des Pays-Bas en 1555, et de l'Espagne et de l'Empire en 1556. En 1557 il s'enferma au cloître de Yuste en Espagne. Par conséquent, Charles-Quint devint un "moyne Espagnol" à l'époque où Du Bellay écrivait les Regrets.

(b) Du Bellay fait allusion ailleurs à cet acte. Dans le sonnet CXI il compare Charles-Quint avec Paul IV qui, élu pape en 1555, se préparait à la guerre contre l'Espagne:

Puis que celui qui fut de la terre & de l'onde  
 Le tonnerre & l'effroy, las de porter le faiz,  
 Veult d'un cloistre borner la grandeur de ses faicts,  
 Et pour servir à Dieu abandonner le monde.

Mais quoy? que dirons-nous de cet autre vieillard,  
 Lequel ayant passé son aage plus gaillard  
 Au service de Dieu, ores Cesar imite?

(les vers 5-11)

(c) Pendant le séjour de Du Bellay à Rome, l'Italie fut le théâtre d'opérations de la guerre entre la France et l'Italie ainsi que de celle du pape Paul IV. Du Bellay dispose ce sonnet juste au lieu où il commence à employer la guerre comme thème. Nous avons déjà remarqué que Du Bellay dispose ses thèmes avec soin.

(d) Cette interprétation prêterait beaucoup plus de signification au sonnet entier ainsi qu'à cette allusion seule.

Il quittera peu à peu les thèmes du Vatican, "le grand Palais des Dieux," et portera son attention à la guerre.

De fait, Du Bellay introduit de bonne heure ce thème dans le recueil. Dès le sonnet L il fait mention de "ce tumulte civil"<sup>76</sup> et dans le sonnet LVII il dit:

. . . nous n'oyons plus parler  
De rire, de saulter, de danser & baller,  
Mais de sang, & de feu, & de guerre inhumaine.<sup>77</sup>

L'image se précise dans le sonnet LXXXIII:

On ne void que soldats, & morrions en teste,<sup>78</sup>  
On n'oït que tabourins & semblable tempeste.<sup>78</sup>

Enfin les sonnets CXIV et CXVI en font écho:

Ilz [les princes] se paissent enfans de trompes  
& canons,  
De fifres, de tabours, d'enseignes, gomphanons.<sup>79</sup>

. . . . .

On ne void que soldats, enseignes, gomphanons,  
On n'oït que tabourins, trompettes & canons,  
On ne voit que chevaux courans parmy la plaine.

On n'oït plus raisonner que de sang et de feu.<sup>80</sup>

Du Bellay souligne le désordre du pays: le prélat et le guerrier changent de place.<sup>81</sup> Le vice déguisé ne se

---

<sup>76</sup>Le sonnet L, 2.

<sup>77</sup>Le sonnet LVII, 6-8.

<sup>78</sup>Le sonnet LXXXIII, 12-13.

<sup>79</sup>Le sonnet CXIV, 9-10.

<sup>80</sup>Le sonnet CXVI, 9-12.

<sup>81</sup>Le sonnet CXI.

trouve plus seulement dans certains groupes de gens ou dans les individus. Il est partout. Du Bellay parle de "ceste cruelle terre," et de "ce bord avare & ce peuple inhumain."<sup>82</sup> De cette façon il répudie La Ville éternelle. Il ne lui reste qu'à fuir.

Dans les premiers sonnets du recueil, la nostalgie du poète exilé lui fait parler souvent du roi de France et de sa cour, parfois en comparant la cour de France avec la cour de Rome. Mais il laisse tomber peu à peu cette idée pour fixer son regard sur son milieu.<sup>83</sup> Dans les derniers sonnets du recueil, les sonnets élogieux, il s'attarde souvent à évoquer la cour française. Aussi, pour préparer ces sonnets, faut-il rétablir l'idée de cette comparaison. Du Bellay commence par un contraste direct:

Puis je dis: O combien le Palais que je voy  
Me semble different du Palais de mon Roy,  
Ou lon ne trouve point de chambre deffendue!<sup>84</sup>

Ensuite, il fait contraster la vertu de la France avec le vice de l'Italie:

---

<sup>82</sup>Le sonnet CXVI, 1-2.

<sup>83</sup>Bien que Du Bellay fasse contraster de temps en temps les mérites de la France avec les défauts de l'Italie, il ne touche que deux fois sur le thème de la cour de France dans les sonnets XLVIII à CXI, par des allusions passagères dans les sonnets LXIII et LXXIX.

<sup>84</sup>Le sonnet CXII, 12-14.

Où tu es (mon Dagaut) la secrette rancueur,  
 Le soing qui comme un' hydre en nous se renouvelle,  
 L'avarice, l'envie, & la haine immortelle  
 Du chetif courtisan n'empoisonnent le coeur.

La molle oysiveté n'y engendre le vice,  
 Le serviteur n'y perd son temps & son service,  
 Et n'y mesdit on point de cil qui est absent:

La justice y a lieu, la foy n'en est banie,  
 Là ne sçait-on que c'est de prendre à compagnie,<sup>85</sup>  
 A change, à cense, à stoc, & à trente pour cent.<sup>85</sup>

Dans le sonnet CXVIII il compare la grandeur des deux  
 cours:

O combien (dy-je alors) la grandeur que je voy  
 Est miserable au pris de la grandeur d'un Roy!<sup>86</sup>

Du Bellay fait ces comparaisons dans le groupe de sonnets  
 où il présente son tableau de Rome en guerre. L'impression  
 favorable de la cour de France, impression idéalisée,  
 s'augmente à cause de ce contraste. Simultanément, le  
 poète commence à porter de nouveau son attention à la  
 France et à préparer ainsi les sonnets sur le voyage de  
 retour.

Avant de quitter son tableau de Rome, Du Bellay  
 présente deux sonnets sur le carnaval.<sup>87</sup> Ces sonnets,  
 très différents des autres à cause des détails évoquant

---

<sup>85</sup>Le sonnet CXV, 5-14.

<sup>86</sup>Le sonnet CXVIII, 9-10.

<sup>87</sup>Les sonnets CXX et CXXI.

les divertissements des citoyens, créent un climat de détente qui présage l'espoir des sonnets suivants.

Une trêve est l'événement qui permet un changement dans l'état du pays et dans la demeure du poète aussi. Par conséquent, la trêve est un thème important dans la transition de ton entre les sonnets sur l'Italie et ceux sur la France. Dans les quatre sonnets CXXIII à CXXVI Du Bellay mesure le pour et le contre de la trêve, en considérant des points de vue divers.<sup>88</sup> Mais, tout bien considéré, c'est la "bienheureuse trefve"<sup>89</sup> et Du Bellay va jusqu'à trouver un cas où l'Italie est supérieure à la France:

Icy [en Italie] le grand seigneur n'achete l'action,  
Et pour priver autrui de sa possession  
N'arme son mauvais droit de force & tyrannie.<sup>90</sup>

Les sonnets sur la trêve sont le point de départ pour un élan d'optimisme. La trêve soulage un peu les ennuis romains du poète bien que l'espoir de partir manque toujours. Du Bellay dit:

Je ne voy que rochers . . .<sup>91</sup>

---

<sup>88</sup>Par exemple, dans le sonnet CXXIV, il parle de l'effet de la trêve sur Rome, Sienne, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre.

<sup>89</sup>Le sonnet CXXVI, 1.

<sup>90</sup>Le sonnet CXXVII, 12-14.

<sup>91</sup>Le sonnet CXXVIII, 5.



Puis il s'écrie:

Je voy (Dilliers) je voy serener la tempeste.<sup>92</sup>

Et enfin il arrive en France:

Je me resjouissois d'estre eschappé au vice,  
Aux Circes d'Italie, aux Sirenes d'amour,  
Et d'avoir rapporté en France à mon retour  
L'honneur que lon s'acquiert d'un fidele service.<sup>93</sup>

Le groupe de sonnets CXXXII à CXXXVIII sont des poèmes de voyage et chacun a pour thème une ville ou un pays.<sup>94</sup> Du Bellay les dispose selon l'itinéraire coutumier: Urbin, Venise, la Suisse, Genève, Lyon et Paris. On y trouve surtout des éloges. Il y a une pointe de satire contre les Suisses mais le ton est moqueur et non pas amer:

Ilz [les Suisses] n'ont jamais changé leurs habitz  
& façons,  
Ilz hurlent comme chiens leurs barbares chansons,  
Ilz comptent à leur mode & de tout se font croire:

Ilz ont force beaux lacs & force sources d'eau,  
Force prez, force bois. J'ay du reste (Belleau)  
Perdu le souvenir, tant ilz me firent boire.<sup>95</sup>

L'éloge l'emporte sur la critique dans ces sonnets qui,

<sup>92</sup>Le sonnet CXXIX, 1.

<sup>93</sup>Le sonnet CXXX, 5-8.

<sup>94</sup>A l'exception du sonnet CXXXIV sur les ennuis de voyager. Le thème et le sentiment ressemblent bien à ceux des sonnets XXV à XXX et on se demande pourquoi Du Bellay ne dispose pas ce sonnet dans le premier groupe.

<sup>95</sup>Le sonnet CXXXV, 9-14.

pour l'abondance des détails descriptifs, ne doivent être comparés qu'avec les deux sonnets sur le carnaval de Rome.<sup>96</sup>

Le dernier sonnet de ce groupe sert de transition entre les sonnets de voyage et les "sonnets de France." Après avoir acclamé les mérites de Paris, Du Bellay laisse comprendre qu'il regarde son propre pays avec lucidité:

Bref, en voyant (De-vaulx) ceste grande cité,  
Mon oeil, qui paravant estoit exercité  
A ne s'emerveiller des choses plus estranges,

Print esbaissement. Ce qui ne me peut plaire,  
Ce fut l'estonnement du badaud populaire,  
La presse des chartiers, les procez, & les fanges.<sup>97</sup>

Du Bellay a déjà éprouvé de nouveaux soucis en France.<sup>98</sup>

Maintenant la vision idéaliste de l'exilé disparaît. C'est alors que le poète regarde sans illusion la cour de France.

Il commence tout de suite sa satire sur les courtisans français. On trouve que leurs défauts sont justement les défauts des courtisans romains: hypocrisie, avarice, arrivisme et ambition mondaine. Dans le petit groupe de sonnets CXXXIX à CXLIV<sup>99</sup> Du Bellay reprend contre

---

<sup>96</sup>Les sonnets CXX et CXXI. Cf. la page 128 de ce chapitre.

<sup>97</sup>Le sonnet CXXXVIII, 9-14.

<sup>98</sup>Le sonnet CXXX, 10:

Mille souciz mordans je trouve en ma maison.

<sup>99</sup>A l'exception du sonnet CXLIII sur le but de la satire.

les courtisans français les mêmes reproches formulés contre les courtisans de Rome. Toutefois les courtisans sont le seul groupe de Français qu'il attaque. Et à leur endroit, Du Bellay reste en deçà des portraits satiriques. Malgré la désillusion de son retour, Du Bellay semble vouloir dire que la France est encore supérieure à l'Italie.

En face du courtisan Du Bellay situe le poète. A partir du sonnet CXLI, les thèmes se tournent de plus en plus dans la direction de la poésie en général. Dans les sonnets sur les courtisans romains, la distinction fondamentale entre le courtisan et le poète Du Bellay équivaut à celle entre le vice et la vertu. On trouve la même distinction ici. Le poète et la vertu sont alliés contre le vice des courtisans dans le sonnet CXLV:

Tu t'abuses (Belleau) si pour estre sçavant,  
Sçavant & vertueux, tu penses qu'on te prise:  
Il fault (comme lon dit) estre homme d'entreprise,  
Si tu veulx qu'à la Court on te pousse en avant.

Ces beaux noms de vertu, ce n'est rien que du vent.  
Donques, si tu es sage, embrasse la feintise,  
L'ignorance, l'envie, avec la couvoitise:  
Par ces artz jusqu'au ciel on monte bien souvent.<sup>100</sup>

Dès le sonnet XLIX Du Bellay présente l'ignorance comme le compagnon du vice. Ce sont les ennemis naturels de la poésie et de la vertu. Tous les deux se trouvent chez le courtisan.

---

<sup>100</sup>Le sonnet CXLV, 1-8.

Il s'avère une deuxième raison pour l'animosité de  
Du Bellay contre les courtisans:

Aux choses de profit, ou celles qui font rire,  
Les grands ont aujourd'hui les oreilles de cire,  
Mais ilz les ont de fer, pour escouter les vers.<sup>101</sup>

La récompense de la poésie est un nouveau thème qui paraît souvent dans ce groupe de sonnets. L'attitude de Du Bellay est ambivalente. Le tercet cité au-dessus révèle le premier côté de la question. Le sonnet qui le précède en révèle l'autre:

Il fault (Jodelle) il fault autre labour choisir  
Que celui de la Muse, à qui veult qu'on l'avance:  
Car quel loyer veulx-tu avoir de ton plaisir,  
Puis que le plaisir mesme en est la recompense?<sup>102</sup>

Du Bellay ne se décide point. Mais il dit déjà:

. . . la Muse demande  
Le theatre du peuple & la faveur des Roys.<sup>103</sup>

Et les sonnets élogieux appuient fortement sur l'idée d'une récompense matérielle à provenir des grands.

Du Bellay prononce des mots de conseil aux courtisans et aux poètes également.<sup>104</sup> Il fait contraster les deux

<sup>101</sup>Le sonnet CLIV, 12-14.

<sup>102</sup>Le sonnet CLIII, 11-14.

<sup>103</sup>Le sonnet VII, 13-14.

<sup>104</sup>Il conseille les courtisans dans les sonnets CXXXIX et CXLII. Il conseille les poètes dans les sonnets CXL, CXLI, CXLV, CXLVI, CXLVII, CLII, CLIII, CLIV et CLV.

groupes:

Nous [les poètes] sommes fous en rime, & vous  
[les courtisans] l'estes en prose:  
C'est le seul différent qu'est entre vous & nous.

Vray est que vous avez la Court plus favorable,  
Mais aussi n'avez vous un renom si durable:  
Vous avez plus d'honneurs, & nous moins de souci.

Si vous riez de nous, nous faisons la pareille:  
Mais cela qui se dit s'en vole par l'oreille,  
Et cela qui s'escript ne se perd pas ainsi.<sup>105</sup>

On y trouve un thème introduit au commencement du recueil: l'immortalité de la poésie.<sup>106</sup> Cet attribut de son métier rend le poète supérieur au courtisan. Rentré enfin en France, Du Bellay n'a plus besoin de lamenter la Muse perdue. Il développe ce thème mineur dans le sonnet CXLVII.

Les derniers sonnets du recueil sont des poèmes d'éloge. Pour ne pas sacrifier la continuité, Du Bellay commence la série par plusieurs sonnets où il loue ses confrères. Il fit déjà l'éloge de Ronsard.<sup>107</sup> Maintenant chacun de ses collègues en a sa bonne part: Baïf, Tyard, Belleau, Peletier, Jodelle et Magny.<sup>108</sup> En louant les

---

<sup>105</sup>Le sonnet CXLIX, 7-14.

<sup>106</sup>Cf. le sonnet VII.

<sup>107</sup>Cf. les sonnets XVI, XVII et XX.

<sup>108</sup>Du Bellay fait l'éloge de Tyard dans le sonnet CLV, en y entremêlant des conseils. Cinq poètes--Baïf, Ronsard, Belleau, Peletier et Jodelle--sont l'objet de la louange dans le sonnet CLVI. Le nom d'Olivier de Magny paraît plus tard dans les sonnets CLX et CLXIV adressés à M. d'Avanson.

poètes, Du Bellay rehausse la valeur de la poésie. Le mérite de la poésie est sous-jacent à l'éloge des grands.

Il y a dans les sonnets élogieux deux mouvements ascendants. Le premier se trouve dans les sujets. Du Bellay commence<sup>109</sup> avec la louange de l'architecte du Louvre.<sup>110</sup> Puis il s'adresse à Diane de Poitiers, maîtresse du roi.<sup>111</sup> Dans les sonnets CLX à CLXIX il fait l'éloge des personnages importants de la cour française, parmi lesquels sont le chancelier, le secrétaire d'Etat, le premier président de la Chambre des comptes, et enfin les cardinaux de Lorraine et de Châtillon, parents du roi. Ensuite il loue la fiancée du dauphin, la nièce du roi, la soeur du roi, le dauphin et, finalement, le roi lui-même. Il importe de signaler comment la hiérarchie du royaume se reflète dans cette disposition.

Le deuxième mouvement suit de près ce premier mouvement et y est connexe. C'est un mouvement où se remarque un crescendo dans la signification que Du Bellay accorde à la vertu, surtout la vertu du poète et la vertu que donne la poésie. Nous avons déjà remarqué combien Du

---

<sup>109</sup>Sans compter les sonnets sur les poètes.

<sup>110</sup>Les sonnets CLVII et CLVIII.

<sup>111</sup>Le sonnet CLIX.

Bellay s'allie avec la vertu. Dès maintenant cette tendance devient de plus en plus consciente. Le poète-voyageur rentre en France, espérant quitter le vice, mais il le trouve dans son propre pays. Aussi, doit-il continuer le voyage mais, à partir de ce moment, le voyage est sur le plan de l'esprit, dans le domaine de la poésie. Du Bellay signale son intention:

Avec d'autres compaz & d'autres instrumens,  
Fuyant l'ambition, l'envie & l'avarice,  
Aux Muses je bastis, d'un nouvel artifice,  
Un palais magnifique. . . .<sup>112</sup>

Donc, il abandonne l'observation des défauts d'autrui et dirige son attention vers la poésie et l'éloge.

Du Bellay a conscience toujours de l'alliance qui existe entre la vertu et la poésie. Dans le sonnet III, la poésie est "ce penible sentier qui meine à la vertu."<sup>113</sup> Du Bellay souligne sa propre vertu en mettant en relief l'injustice de son sort,<sup>114</sup> en s'absolvant de temps en temps de tout soupçon du mal<sup>115</sup> et en blâmant toujours les défauts des autres. Il appuie sur le rapport entre le vice et

---

<sup>112</sup>Le sonnet CLVII, 5-8.

<sup>113</sup>Le sonnet III, 14.

<sup>114</sup>Dans les sonnets XXXVII à XLIX.

<sup>115</sup>Par exemple, dans les sonnets LXXIV, CLXXVIII, CLXXXII et CLXXXIII.

l'ignorance.<sup>116</sup> C'est un vicieux qui est l'ennemi personnel du poète.<sup>117</sup> On comprend ainsi que la vertu réside dans le poète et dans la poésie. Mais, par voie d'extension, elle réside aussi dans les gens qui ont rapport avec la poésie: les patrons et les patronnes. Par conséquent, Du Bellay emploie pour sujet les grands et il fait méthodiquement l'éloge de toute la hiérarchie. Il lui arrive aussi d'exprimer sa reconnaissance envers ceux qui se sont déjà montrés amis de la Muse; parfois il exhorte subtilement ceux dont l'aide est moins certaine. Mais la qualité primordiale qu'il loue c'est la "vertu"<sup>118</sup> car, par l'éloge de cette qualité, Du Bellay croit arriver lui-même à la posséder au plus haut degré. Il explique cette idée amplement:

L'amour de la vertu, ma seule & seure guide,  
Comme un cygne nouveau me conduit vers les cieux,  
On en despit d'envie & du temps vicieux,  
Je rempliz d'un beau nom ce grand espace vuyde.

Je voulois, comme toy [Peletier], les vers abandonner,  
Pour à plus hault labeur plus sage m'addonner:  
Mais puis que la vertu à la louer m'appelle,

Je veulx de la vertu les honneurs raconter:  
Aveques la vertu je veulx au ciel monter.  
Pourrois-je au ciel monter aveques plus haulte aile?<sup>119</sup>

---

<sup>116</sup>Dans les sonnets XLIX et CXLV.

<sup>117</sup>Cf. les sonnets XL, XLII, XLVIII et LXIX.

<sup>118</sup>Du Bellay ne précise jamais ce qu'il veut dire par le mot "vertu." Il faut l'interpréter dans son sens le plus large.

<sup>119</sup>Le sonnet CLXXXIX, 5-14.



On comprend enfin l'ordre de ces derniers sonnets. Dans les sonnets CLVII à CLXXIII Du Bellay emploie pour sujet des personnages progressivement plus grands. Ces dix-sept sonnets servent de prélude pour le plus important groupe de sonnets élogieux, les sonnets adressés à Marguerite de France, soeur du roi.<sup>120</sup> De tous ces personnages, c'est elle qui possède la vertu la plus abondante:

Je veulx chanter de Dieu. Mais pour bien le chanter,  
Il fault d'un avant-jeu ses louanges tenter,  
Louant, non la beaulté de ceste masse ronde,

Mais ceste fleur, qui tient encor' un plus beau lieu:  
Car comme elle est (Du-val) moins parfaite que Dieu,  
Aussi l'est elle plus que le reste du monde.<sup>121</sup>

Au début du recueil Du Bellay signala l'influence de Marguerite:

Mais moy, qui suis absent des raiz de mon Soleil,  
Comment puis-je sentir échauffement pareil  
A celui qui est pres de sa flamme divine?<sup>122</sup>

Après son retour en France, il réitère ce thème:

Seulement quand je veulx toucher le loz de celle  
Qui est de nostre siecle & la perle & la fleur,

---

<sup>120</sup>Du Bellay fait l'éloge de Madame Marguerite dans seize sur les trente-cinq derniers sonnets (CLXXIV à CXXXVIII et CXC).

<sup>121</sup>Le sonnet CLXXXVI, 9-14.

<sup>122</sup>Le sonnet VIII, 9-11. Henri Weber est d'accord que ce soleil est Marguerite de France (Du Bellay, Oeuvres poétiques, II, 308).

Je sens revivre en moy ceste antique chaleur,  
Et mon esprit lassé prendre force nouvelle.<sup>123</sup>

La vertu de Marguerite, donc, est pour Du Bellay la source  
du pouvoir poétique. Mais c'est aussi autre chose. Du  
Bellay croit avoir trouvé dans sa présence le premier  
succès de ses efforts:

N'apperçois-tu [Marguerite] combien par ta vive  
La vertu luit en moy? . . .<sup>124</sup> estincelle

Le voyage touche à sa fin.

Du Bellay indique par une image précise le grand  
rôle de ce personnage. Marguerite est la "nouvelle Pallas,"  
protectrice de la poésie.<sup>125</sup> Malheureux en Italie le poète  
fit contraster sa condition avec celle d'Ulysse:

Pallas sa guide estoit, je vays à l'aventure.<sup>126</sup>  
Maintenant il retrouve sa propre Pallas et il compte sur  
son aide, non pour lui-même seul, mais aussi pour la poésie  
française en général:

Phoebus s'en fuit de nous, & l'antique ignorance  
Sous la faveur de Mars retourne encore en France,  
Si Pallas ne defend les lettres & les arts.<sup>127</sup>

---

<sup>123</sup>Le sonnet CLXXX, 5-8.

<sup>124</sup>Le sonnet CLXXVI, 5-6.

<sup>125</sup>Du Bellay emploie ce titre dans les sonnets  
CLXVII, CLXXXVIII et CXC.

<sup>126</sup>Le sonnet XL, 9.

<sup>127</sup>Le sonnet CXC, 12-14.

Dans le dernier sonnet Du Bellay s'adresse au roi. Il fait son panégyrique en louant la grandeur plutôt que la vertu. Evidemment le roi n'est plus l'ami de la poésie et dans le sonnet CXC Du Bellay indiqua pleinement cette lacune chez Henri II. Indirectement Du Bellay lui demande de l'aide:

Vous, de qui la grandeur de Dieu seul est enclose,  
 Elargissez encor sur moy vostre pouvoir,  
 Sur moy, qui ne suis rien: à fin de faire voir  
 Que de rien un grand Roy peut faire quelque chose.<sup>128</sup>

Il s'exprime à mots couverts mais l'appel est clair.

Le voyage du poète n'est pas encore fini. Le sort du poète se lie à celui de la poésie française. Par la louange des grands et des vertueux, le poète espère créer un climat plus favorable à son art.

L'opinion courante veut que les sonnets élogieux aient peu de rapport avec les autres sonnets des Regrets. En général les critiques maintiennent que ces sonnets prennent place dans ce recueil pour satisfaire à l'ambition mondaine de Du Bellay.<sup>129</sup> Cette analyse vient

---

<sup>128</sup>Le sonnet CXCI, 11-14.

<sup>129</sup>Henri Chamard, Histoire de la Pléiade (Paris: Henri Didier, 1939), II, 268; et Joseph Vianey, Les Regrets de Joachim du Bellay (Paris: Les éditions SFELT, 1946), pp. 131-32. V.-L. Saulnier laisse deviner l'opinion défavorable qu'il a des sonnets élogieux en ne leur consacrant qu'un petit paragraphe (op. cit., p. 93); Henri

d'apporter une tout autre justification de leur présence dans le recueil. Ils présentent une continuation du voyage en Italie mais sur le plan de l'esprit. Du Bellay quitte le vice de l'Italie et de la France et poursuit la vertu par la louange des vertueux et par l'amélioration de l'état de la poésie française. Il est vrai que l'éloge devient parfois ennuyeux et que ces sonnets sont moins originaux que les sonnets satiriques. En outre, ce que nous savons sur la vie de Du Bellay révèle que, comme beaucoup de ses collègues, il avait besoin de patronage. Peut-être la possibilité de l'avancement ne fut-elle pas absente de l'esprit de Du Bellay. Mais Du Bellay se défend fortement d'être flatteur<sup>130</sup> et il faut le prendre au mot. Il importe de ne pas confondre ses buts pratiques avec ses buts poétiques car c'est ceux-ci que nous tentons de découvrir.

Nous venons de considérer en détail les Regrets: leurs thèmes, leurs sentiments et le traitement que Du Bellay leur accorde. Pour mettre en relief certains procédés de son travail à cet égard, nous examinâmes les soixante premiers sonnets plus étroitement que les autres. Cette

---

Gambier fait de même dans son Italie et Renaissance poétique en France (Padoue: Tipografia del Seminario, 1936), pp. 112-13.

<sup>130</sup>Dans les sonnets CLXXVIII, CLXXXII et CLXXXIII.

étude révéla un grand soin dans la disposition des sonnets. Il est évident que Du Bellay eut l'intention de faire une unité de tout le recueil. A la suite de cette analyse, nous allons chercher les principes de cette unité, les principes qu'on appelle la structure du recueil.

La structure est simple au fond, ayant pour base le voyage de Du Bellay en Italie. Nous venons de retracer ce voyage à travers les sonnets divers. Les thèmes des sonnets sont disposés à peu près suivant la chronologie du voyage: la décision de quitter la France (XXV à XXXVI); les travaux et les premiers ennuis en Italie (XXXVII à XLIX); la résolution de résister à la fortune (L à LVI); des observations sur les courtisans (LXIII à LXXIII) et sur les courtisanes (LXXXVII à XCII et XCIX-C); des observations sur la cour papale (LXXVIII à LXXXI et CI à CVII); de nouveaux ennuis (XCIII à XCVI); la guerre (CVIII à CXIX); le carnaval (CXX et CXXI); la trêve (CXXIII à CXXVI); le voyage de retour (CXXXII à CXXXVIII); des observations sur les courtisans français (CXXXIX à CXLIV) et sur les poètes français (CXLI à CLVI); la louange des grands qui prêtent leur appui à la poésie ou qui pourraient le faire (CLVII à CLXXIII); et le voyage du poète à la recherche de la vertu.<sup>131</sup> La majeure partie du voyage a

---

<sup>131</sup>Comme toujours à l'égard des Regrets, les divisions en groupes de sonnets ne sont pas nettes.

lieu en Italie; la dernière partie a lieu en France dans l'âme même du poète. L'idée du voyage donne à la diversité des thèmes une unité fondamentale.

L'unité de structure que donne l'idée du voyage tient à deux autres facteurs. Presque tous les sonnets sont des "lettres" adressées à d'autres, ce qui donne au recueil l'impression d'être une série de lettres de voyage. Mêmes les sonnets élogieux sont en forme de lettres aux grands. De plus, Du Bellay emploie souvent l'image du naufrage qui suggère l'agitation, le danger et l'éloignement propre au voyage.<sup>132</sup> Les comparaisons du poète avec Ulysse ont le même effet.<sup>133</sup>

Dans les Regrets Du Bellay fait mention de certains événements historiques: la mort du pape Jules III, les conclaves papales, le règne bref de Marcel II, le couronnement de Paul IV et les guerres d'Italie. On apprend aussi des événements de sa vie privée: les tâches quotidiennes, les attaques d'un ennemi personnel, la pelade, le carnaval et le retour en France. La chronologie des "faits" du voyage donne aux thèmes un ordre logique. Cependant la chronologie n'est pas tout à fait exacte.<sup>134</sup>

---

<sup>132</sup>Cette image se trouve dans les sonnets XXVI, XXXIV, XLIX, LI, LVI et CXXVIII.

<sup>133</sup>On trouve cette comparaison dans les sonnets XXXI, XL et CXXX.

<sup>134</sup>Cf. la note 4 de ce chapitre.

On se demande quels sont les autres principes qui gouvernent la disposition des sonnets.

Du Bellay dispose en groupes les sonnets qui ont un même thème et il range les sonnets de chaque groupe selon l'évolution du sentiment. Par exemple, les sonnets L à LVI sont disposés d'une manière qui révèle l'esprit du poète en train de se transformer d'un état de passivité en un état d'agression.<sup>135</sup> Les groupes permettent à Du Bellay de traiter amplement et d'une manière méthodique les thèmes principaux. Du Bellay prépare les thèmes de chaque groupe en les introduisant brièvement en avance.<sup>136</sup> Souvent il relie les sonnets avoisinants au moyen d'images ou de mots qui se font écho.<sup>137</sup> Et par intervalles, il insère des sonnets dont le thème n'a aucun rapport avec les sonnets avoisinants. Et cela, afin d'enrichir les thèmes et de leur donner de la variété. Ce faisant, il doit disposer avec soin ces sonnets pour qu'ils n'aient pas l'air tout à fait désinvolte.<sup>138</sup> Dans la disposition des Regrets, Du Bellay tient compte de tous ces facteurs qui contribuent à l'unité du recueil, toujours en essayant de respecter la

---

<sup>135</sup>Cf. les pages 114-15 de ce chapitre.

<sup>136</sup>Cf. la page 106 de ce chapitre.

<sup>137</sup>Cf. la page 111 de ce chapitre.

<sup>138</sup>Cf. la page 108 de ce chapitre.

chronologie.

Malgré la grande variété dans les thèmes, on reconnaît que Du Bellay fait des choix. Il omet certains côtés de ses expériences à Rome. Il réserve aux Antiquitez le thème des ruines et ses méditations philosophiques. Dans les Regrets il traite peu les jours heureux d'autrefois dont il fait mention dans ces vers:

On n'y fait plus credit, comme lon souloit faire,  
On n'y fait l'amour, comme on souloit aussi.

La paix et le bon temps ne regnent plus icy,  
La musique et le bal sont contraints de s'y taire.<sup>139</sup>

Tout thème de bonheur est étranger aux Regrets et il faut chercher ailleurs pour l'expression de ce côté de l'expérience de Du Bellay.

Pour rendre efficaces la satire et le thème de l'exil et pour préparer le thème de la vertu dans les sonnets élogieux, la sympathie du lecteur doit toujours se fixer sur le poète. Aussi Du Bellay donne-t-il au lecteur peu d'occasion de faire la critique du poète car il ne nous révèle que ses tâches quotidiennes. Par conséquent, Du Bellay ne traite pas le thème de l'amour; on trouve cet aspect de son inspiration romaine dans les Amours de Faustine. Les Regrets transmettent les réflexions du poète

---

<sup>139</sup>Le sonnet LXXXVIII, 3-6.



sur la morale. Tous les thèmes du recueil tiennent à cette fin. Bien que l'intention avouée de Du Bellay soit d'écrire "à l'aventure" et qu'il veuille donner cette impression à son recueil, le choix des thèmes et leur disposition démentent ses déclarations.

En ce qui concerne les sentiments dans les Regrets, force nous est d'écarter l'idée traditionnelle d'un recueil formé de sonnets exprimant uniquement trois états d'âme. On trouve une telle variété de sentiments qu'il paraît insuffisant de diviser le recueil en sonnets élégiaques, satiriques et élogieux. En sus de la tristesse, de l'amertume et de l'admiration, il y a aussi la curiosité,<sup>140</sup> l'ironie<sup>141</sup> et la joie.<sup>142</sup> Néanmoins certains sentiments paraissent plus fréquemment que d'autres. Par exemple, Du Bellay souligne la nostalgie dans les sonnets XXV à XXXVI et il en analyse tous les aspects d'une manière qui indique autant de soin dans le traitement des sentiments que dans le traitement des thèmes.

La structure du recueil qui repose sur une variété de sentiments est symétrique. La satire la plus mordante

---

<sup>140</sup>Le sonnet XCVIII.

<sup>141</sup>Le sonnet XCIII.

<sup>142</sup>Le sonnet CXXIX.

se trouve au centre, dans les sonnets XCI-XCII et CIII-CIV où Du Bellay traite les thèmes les plus terrestres. Le ton devient de plus en plus caustique, atteint son apogée dans ces quatre sonnets et s'adoucit peu à peu après. Le ton change graduellement, même un peu irrégulièrement. Cela ne permet pas de divisions nettes par sentiments. Le mouvement des sentiments, comme celui des thèmes, est naturel puisqu'il suit les pensées du voyageur. Après l'arrivée à Rome, les premières déceptions du poète le rendent d'abord triste et languissant, puis l'accablent de nostalgie. Dans le sonnet VI il se lamente:

Las, ou est maintenant ce mespris de Fortune?  
Ou est ce coeur vainqueur de toute adversité?<sup>143</sup>

Et dans le sonnet XXXI on entend ce cri:

Quand revoiray-je, hélas, de mon petit village  
Fumer la cheminee, & en quelle saison  
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,  
Qui m'est une province, & beaucoup d'avantage?<sup>144</sup>

L'esprit du poète se tourne vers sa patrie et il revit le départ de France et les ennuis de voyager. La plainte sur la misère de sa situation à Rome cède à l'expression de l'injustice:

J'ay fait à mon seigneur fidelement service,  
Je fais pour mes amis ce que je puis & doy,  
Et croy que jusqu'icy nul ne se plaint de moy,  
Que vers luy j'aye fait quelque mauvais office.

---

<sup>143</sup>Le sonnet VI, 1-2.

<sup>144</sup>Le sonnet XXXI, 5-8.

Voilà ce que je suis. Et toutefois, Vineus,  
Comme un qui est aux Dieux & aux hommes haineux.  
Le malheur me poursuit & tousjours m'importune.<sup>145</sup>

La connaissance de la méchanceté des gens de Rome s'augmente  
peu à peu et suscite un vif ressentiment:

D'un haineux estranger l'envieuse malice  
Exerce contre luy [le cardinal Jean du Bellay]  
son courage odieux,  
Et sans avoir souci des hommes ny des Dieux,  
Oppose à la vertu l'ignorance & le vice.<sup>146</sup>

Mais le poète reste passif en face du monde:

Je me console donc, & en pareille mer,  
Voyant mon cher Seigneur au danger d'abysmer,  
Il me plaist de courir une mesme fortune.<sup>147</sup>

Dans les sonnets L à LVI il reprend courage et se décide à  
prendre l'offensive. Ce petit groupe de sonnets dépeint  
pas à pas les sentiments du poète en train de faire cette  
décision.<sup>148</sup> Puis le poète présente son premier portrait  
satirique dont le ton est encore moqueur et léger.<sup>149</sup>

Quelques sonnets plus tard il annonce son intention de  
satiriser<sup>150</sup> et dès lors la satire sérieuse commence.

Du Bellay exprime d'abord son dégoût des défauts des hommes

<sup>145</sup>Le sonnet XLIII, 5-11.

<sup>146</sup>Le sonnet XLIX, 5-8.

<sup>147</sup>Le sonnet XLIX, 12-14.

<sup>148</sup>Cf. les pages 114-15 de ce chapitre.

<sup>149</sup>Le sonnet LVIII.

<sup>150</sup>Le sonnet LXII.

en général, et des pédants en particulier:

Je hay l'Anglois mutin & le brave Escossois,  
Le traistre Bourguignon & l'indiscret François,  
Le superbe Espagnol & l'yvrongne Thudesque:

Bref, je hay quelque vice en chasque nation,  
Je hay moymesme encor' mon imperfection,  
Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque.<sup>151</sup>

Qui que soit l'objet de l'attention du poète, chacun provoque la passion qui augmente de sonnet en sonnet. Le pédant s'oublie et le vice du "jeune ambicieux" accapare toute l'attention.<sup>152</sup> Quand le poète doit aller jusqu'à s'absoudre des défauts dont il fait la critique<sup>153</sup> il devient plus hardi. Il aborde les sujets les plus osés: la cour papale et les courtisanes. Le tableau général n'excite que le ridicule.<sup>154</sup> Mais à propos des courtisanes Du Bellay s'engage lui-même. Il demande:

Qui chassera de moy ces Harpyes friandes?<sup>155</sup>

Et les sonnets XCI et XCII sont extrêmes dans leur aigreur. Le même ton dédaigneux se fait entendre à propos des

<sup>151</sup>Le sonnet LXVIII, 9-14. L'anaphore "je hay" dans ce sonnet semble dire que le sentiment soit la haine; cependant le sonnet entier exprime intégralement une passion moins forte.

<sup>152</sup>Le sonnet LXXIII, 5.

<sup>153</sup>Le sonnet LXXIV.

<sup>154</sup>Le sonnet LXXXVI.

<sup>155</sup>Le sonnet LXXXVIII, 11.

prélats dans les sonnets CIII et CIV où Du Bellay traite les thèmes les plus éloignés de la vertu qui joue un si grand rôle dans les derniers sonnets du recueil.

L'acerbité diminue à mesure que Du Bellay commence à penser de nouveau à la France:

O que tu [Dagaut] es heureux, si tu cognois ton heur,  
D'estre eschappé des mains de ceste gent cruelle,  
Qui sous un faulx semblant d'amitié mutuelle  
Nous desrobbe le bien, & la vie, & l'honneur!<sup>156</sup>

Ses yeux tournés vers sa patrie, le poète oublie un peu les péchés des Romains. Il observe avec sang-froid Rome en guerre:

Maintenant on verra, si jamais on l'a yeu,  
Comment se sauvera la nacelle Romaine.<sup>157</sup>

Il abandonne l'offensive et il ne dépeint plus de portraits. Le carnaval l'amuse un peu<sup>158</sup> et la trêve lui apporte l'espoir.<sup>159</sup> Rentré chez lui, le poète-voyageur exprime son allégresse:

Je me resjouissois d'estre eschappé au vice,  
Aux Circes d'Italie, aux Sirenes d'amour,  
Et d'avoir rapporté en France à mon retour  
L'honneur que lon s'acquiert d'un fidele service.<sup>160</sup>

Même cette joie amène un "regret":

---

<sup>156</sup>Le sonnet CXV, 1-4.

<sup>157</sup>Le sonnet CXVI, 13-14.

<sup>158</sup>Les sonnets CXX et CXXI.

<sup>159</sup>Les sonnets CXXIII à CXXVI.

<sup>160</sup>Le sonnet CXXX, 5-8.

Las, mais apres l'ennuy de si longue saison,  
Mille souciz mordans je trouve en ma maison,  
Qui me rongent le coeur sans espoir d'allegeance.<sup>161</sup>

Puis Du Bellay revit le voyage de retour mais, cette fois, il est plus observateur. Il s'intéresse aux paysages et aux peuples. Maintenant les ennuis de voyager ont moins d'importance car le poète rentre en France. Plus objectif enfin, il remarque le bien ainsi que le mal:

Au demeurant (Bizet) l'avarice & l'envie,  
Et tout cela qui plus tormente nostre vie,  
Domine en ce lieu là plus qu'en tout autre lieu.

Je ne veis onques tant l'un l'autre contre-dire,  
Je ne veis onques tant l'un de l'autre mesdire:  
Vray est que, comme icy, lon n'y jure point Dieu.<sup>162</sup>

En France de nouvelles déceptions l'attendent: on n'y reconnaît pas la valeur de la poésie et des poètes. Du Bellay s'indigne. Parfois il est ironique:

Tu dois encor' (Ronsard) ce me semble, tenir  
Aveq' ton ennemy quelque moyen discret,  
Et faisant contre luy, monstrier qu'à ton regret  
Le seul devoir te fait en ces termes venir.<sup>163</sup>

Parfois il se décourage:

L'homme trop vertueux desplait au populaire:  
Et n'est-il pas bien fol, qui s'efforçant de plaire,  
Se mesle d'un mestier que tout le monde fuit?<sup>164</sup>

Cependant il n'abandonne pas la poésie. Dès le début du

<sup>161</sup>Le sonnet CXXX, 9-11.

<sup>162</sup>Le sonnet CXXXVI, 9-14.

<sup>163</sup>Le sonnet CXL, 5-8.

<sup>164</sup>Le sonnet CXIV, 12-14.

recueil c'est son soutien dans le malheur. Mais, ayant regardé si longtemps les défauts des autres, Du Bellay devient réaliste:

Souvent nous [les poètes] faisons tort nous mesme'  
à nostre ouvrage,  
Encor' que nous soyons de ceulx qui font le mieux.<sup>165</sup>

Il gagne en humilité.

Après avoir annoncé son intention de poursuivre la vertu par la poésie, Du Bellay devient plus assuré. Il révèle sa confiance dans les mérites de la poésie:

Tout oeuvre qui doit vivre, il a des sa naissance  
Un Daemon qui le guide à l'immortalité.<sup>166</sup>

Son attitude devient plus ferme à mesure qu'il devient plus confiant. Dans les sonnets élogieux il exprime souvent la gratitude:

Plus courtois, plus humain, ne qui ait plus de soing  
De secourir l'amy à son plus grand besoing.  
J'en parle seurement, car j'en ay fait l'espreuve.<sup>167</sup>

Et il prononce des mots d'encouragement et d'espoir:

Et joyeux attendez la saison plus prospere,  
Qui vous doit ramener vostre oncle & vostre frere:  
Car & d'eux & de vous le ciel a pris le soing.<sup>168</sup>

Ces sentiments sont ceux d'un homme qui se sent enfin

<sup>165</sup>Le sonnet CXLVI, 1-2.

<sup>166</sup>Le sonnet CXLVII, 5-6.

<sup>167</sup>Le sonnet CLXIII, 12-14.

<sup>168</sup>Le sonnet CLXIX, 12-14.

certain de sa voie. Comme le poète approche la fin de son voyage, un sentiment de triomphe éclate et il s'écrie:

L'amour de la vertu, ma seule & seure guide,  
Comme un cygne nouveau me conduit vers les cieux,  
Ou en despit d'envie & du temps vicieux,  
Je rempliz d'un beau nom ce grand espace vuyde.<sup>169</sup>

La structure du recueil, donc, dépend de l'idée fondamentale du voyage, idée qui engendre la plupart des thèmes et des sentiments. Mais il y a une autre idée qui joue un rôle important dans la structure. C'est l'idée de la poésie.

Le recueil commence sur cette note et se termine de la même façon. Les sonnets au début des Regrets annoncent les intentions poétiques de Du Bellay et introduisent les premiers thèmes. Ce qui gêne Du Bellay le plus, c'est la perte de l'inspiration poétique; ce qui le console le plus, c'est l'inspiration qui lui reste. L'aspect de sa condition à Rome auquel il s'intéresse est ainsi sa vie poétique. Et comme il pense à ses collègues en France, ce sont leurs activités poétiques dont il parle, le bonheur de Balf en publiant un recueil de poèmes d'amour<sup>170</sup> et la gloire dont jouit la poésie de Ronsard.<sup>171</sup> Dans les derniers sonnets

---

<sup>169</sup>Le sonnet CLXXXIX, 5-8.

<sup>170</sup>Le sonnet XXIV.

<sup>171</sup>Les sonnets XIX, XX et XXII.



du recueil, Du Bellay s'intéresse aux poètes et aux gens qui ont quelque rapport avec la poésie. Un des buts que vise la louange des grands est l'amélioration de l'état de la poésie française. Aussi la poésie, qui est une idée dominante au début du recueil et à sa fin, sert-elle de cadre pour le tableau moral des sonnets intermédiaires.

Bien que Du Bellay se dépeigne dans son rôle de voyageur il se dépeint également en tant que poète. Comme il subit les ennuis de sa vie ordinaire à Rome, et comme le ton élégiaque se transforme en satire, Du Bellay ne se contente pas de faire la critique des autres. Il lui faut aller jusqu'à annoncer aussi ses intentions poétiques à cet égard.<sup>172</sup> Il fait de même quand l'objet de sa critique devient la guerre et non plus les prélats<sup>173</sup> et quand il abandonne le monde des courtisans pour le chemin de la poésie.<sup>174</sup> Par conséquent, Du Bellay nous rappelle souvent que c'est Du Bellay le poète qui parle ainsi que Du Bellay le voyageur.

L'idée de la poésie se trouve par intervalles dans tout le recueil. Deux des poèmes de thèmes qui sont étrangers au recueil ont pour sujet la poésie: le sonnet

---

<sup>172</sup>Le sonnet LXII.

<sup>173</sup>Le sonnet CVIII.

<sup>174</sup>Le sonnet CLVII.

XXIII sur la Franciade de Ronsard et le sonnet LX sur un poème que Du Bellay envoie en France. La poésie se mêle à la lutte entre le vice et la vertu qui constitue le conflit central du livre. Selon les idées littéraires de la Renaissance française, le poète et la vertu sont alliés à cause de l'origine divine de l'inspiration poétique.<sup>175</sup> Du Bellay combat par la satire le malheur de sa condition en Italie, la poésie devenant ainsi l'arme de la vertu. Puis, quand Du Bellay, rentré en France, abandonne le monde vicieux des courtisans pour se laisser guider par la vertu, c'est encore au moyen de la poésie qu'il poursuit son but. Mais cette fois c'est par le moyen de l'éloge.

Dans la princesse Marguerite se réunit l'idéal du poète-voyageur. Elle symbolise la source de l'inspiration poétique et la vertu que le poète poursuit à la fin de son voyage. En même temps elle représente "la faveur des Roys" que la Muse demande<sup>176</sup> et l'espoir de la gloire nationale par l'amélioration de la poésie. Dans ces derniers sonnets il est difficile de distinguer les buts de Du Bellay,

---

<sup>175</sup>Du Bellay fait mention de cette idée dans la Deffense. Il l'appelle "cete fureur divine, qui quelques-fois agite & echaufe les esprits poëtiques, & sans la quele ne fault point que nul espere faire chose qui dure" (la Deffense et Illustration de la Langue Francoyse [Paris: Librairie Marcel Didier, 1961], pp. 169-70).

<sup>176</sup>Le sonnet VII, 13-14.

voyageur et poète, des buts de la poésie française en général. En prenant les intérêts de l'un, Du Bellay a toujours à coeur les intérêts de l'autre.

Alors, on trouve que l'idée de la poésie joue un rôle significatif dans la structure du recueil bien que le rôle dominant appartienne à celle du voyage. Du Bellay dépeint dans les Regrets son voyage en Italie comme gentilhomme français d'un entourage cardinalice. Mais il est trop poète pour ne pas révéler à travers son oeuvre ce deuxième côté de sa pensée.

## CONCLUSION

L'Olive est le fruit de la jeunesse de Du Bellay. Les Antiquitez de Rome et les Regrets sont l'oeuvre de sa maturité. Ainsi les cycles que nous venons d'étudier représentent le travail de chacun des deux périodes principales de son activité poétique.

Le caractère de chacun des trois recueils est distinctif. L'Olive est un recueil de poèmes d'amour. Les Antiquitez sont des sonnets savants. Ils exigent l'attention soutenue du lecteur ainsi qu'une érudition peu ordinaire. Puis, on trouve dans les Regrets une poésie plus près de la poésie moderne dans l'intimité et la simplicité de leur style.

Les sources d'inspiration sont également diverses. On reconnaît dans l'Olive la dette de Du Bellay envers les poètes italiens. La source principale des Antiquitez est, malgré un certain nombre de souvenirs livresques, l'expérience de Du Bellay lui-même mais c'est l'expérience transformée par l'intelligence. Enfin, les Regrets trouvent leur source dans la vie sociale et morale de l'époque ainsi que dans le monde littéraire de la France.

Les trois recueils, donc, sont très différents les uns des autres. Cependant notre analyse a abouti à une

conclusion essentielle. Quoi que soit le point de départ du recueil, le vrai intérêt et la structure de chacun reposent sur les sentiments du poète qui parle. Dans l'Olive, ces sentiments convergent sur son amour pour Olive. Dans les Antiquitez, la mélancolie éprouvée devant les ruines de Rome se traduit par une méditation philosophique. Les Regrets renferment une variété de passions qui viennent des observations du poète en Italie et en France.

Du Bellay présente dans chaque cas un problème à résoudre ou un obstacle à surmonter. Ainsi, dans l'Olive le poète doit trouver la paix et la sagesse que promet l'olivier. Il lui faut vaincre son désir sensuel pour arriver à la vraie signification que renferme le nom de sa dame. Dans les Antiquitez, les ruines de Rome offrent le problème éternel de la nature de l'univers. Enfin, dans les Regrets, la recherche de la vertu prête une signification profonde au voyage du poète.

Les thèmes des trois recueils se conforment à leurs titres. Ce qu'ils n'annoncent point, c'est que la source de la pensée et de la structure de chaque recueil est l'âme du poète lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

### A. OUVRAGES DE DU BELLAY

\_\_\_\_\_. Oeuvres poétiques, édition Henri Chamard. 6 vols.  
Paris: Société d'Édition d'Enseignement Supérieur (vol. I)  
et Librairie Marcel Didier (vols II - VI), 1961.

\_\_\_\_\_. la Deffense et Illustration de la Langue Francoyse,  
édition Henri Chamard. Paris: Librairie Marcel Didier,  
1961. 206 pp.

### B. OUVRAGES SUR DU BELLAY

Saulnier, V.-L. Du Bellay, l'homme et l'oeuvre. Paris:  
Boivin & Cie., 1951. 2 vols.

Vianey, Joseph. Les Regrets de Joachim du Bellay. Paris:  
Editions SFELT, 1946. 188 pp.

### C. AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

Boulangier, André. L'art poétique de Jacques Peletier du  
Mans. Paris: Société d'Édition, 1930. 238 pp.

Chamard, Henri. Histoire de la Pléiade. 4 vols. Paris:  
Henri Didier, 1939.

Françon, Marcel. Les oeuvres poétiques de Jacques Peletier  
du Mans. Paris: Charles Gay, 1958. 372 pp.

Gambier, Henri. Italie et Renaissance poétique en France.  
Padoue: Tipografia del Seminario, 1936. 237 pp.

Jasinski, Max. Histoire du Sonnet en France. Paris:  
Imprimerie H. Brugère, 1903. 255 pp.

- Morier, Henri. Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique.  
Paris: Presses Universitaires de France, 1961. 486 pp.
- O'Connor, Dorothy. Louise Labé, sa vie et son oeuvre.  
Paris: Les Presses françaises, 1926. 177 pp.
- Saulnier, V.-L. Maurice Scève. Paris: Librairie  
C. Klincksieck, 1948. 578 pp.
- Sebillet, Thomas. Art Poétique Francoys, édition Félix  
Gaiffe. Paris: Librairie E. Droz, 1932. 221 pp.
- Vianey, Joseph. Le pétrarquisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle.  
Montpellier: Coulet et fils, 1909. 385 pp.

## D. ESSAIS

- Jasinski, René. "Sur la composition des Regrets," Mélanges  
offerts à M. Abel Lefranc par ses élèves et ses amis.  
Paris: Librairie E. Droz, 1936. Pp. 339-48.

## E. ARTICLES

- Saulnier, V.-L. "Commentaires sur les Antiquitez de Rome,"  
Bibliothèque d'humanisme et Renaissance, XII (1950),  
114-143.
- Vianey, Joseph. "Les origines du Sonnet régulier," Revue  
de la Renaissance, IV (1903), 74-93.